

Washington poserait ses conditions

CHICAGO (AP) — Un mémoire confidentiel publié par le quotidien Chicago Tribune révélerait les exigences de l'administration Nixon au gouvernement Trudeau avant que Washington accepte de lever la surtaxe de 10 pour cent sur les importations canadiennes.

Le mémoire proposerait notamment que le Canada augmente ses achats de matériels militaires aux Etats-Unis, réduise ses tarifs sur les biens manufacturés et semi-finis, et élargisse l'accord américano-canadien sur l'industrie automobile, pour inclure les véhicules d'oc-

casion et tout terrain, qui, comme les véhicules neufs, pourraient passer la frontière sans droits de douane.

Les Etats-Unis n'exigeraient pas de décisions immédiates sur tous ces points, mais demanderaient qu'un calendrier de réalisation soit mis au point, ce qui pour eux, matérialiserait les "progrès tangibles" mentionnés par le secrétaire au Trésor. Le journal précise que le mémoire est intitulé "Griefs contre le Canada", mais ne révèle ni la façon dont il l'a obtenu, ni les noms des auteurs.

Concernant l'industrie automobile, le

mémoire précise que de telles exigences se traduiraient par une amélioration de la balance commerciale des Etats-Unis allant de \$75 à \$120 millions annuellement.

En ce qui a trait à l'augmentation des achats de matériels militaires aux Etats-Unis, le mémoire ferait valoir que le Canada a besoin d'avions pour la chasse aux sous-marins et que le meilleur sur le marché est l'appareil "Orion" fabriqué par la société Lockheed.

Le ministre canadien des finances, M. Edgar Benson, s'est refusé à tout

commentaire au sujet de ce mémoire, en précisant qu'il "n'a jamais vu ce document".

Cependant, il a déclaré qu'au cours de ses récents entretiens avec le secrétaire américain au Trésor, M. Connally, à Washington, "j'ai soulevé des questions qui nous préoccupaient et ils ont agi de la même façon".

Pour ce qui est des tarifs unilatéraux, le journal dit que le mémoire note que "les tarifs canadiens sur les produits manufacturés et semi-manufacturés sont les plus élevés des pays développés. Leur

moyenne est d'environ 11 pour cent, par rapport à huit pour cent aux Etats-Unis, dans 10 ou 20 secteurs, ce qui représente environ les deux tiers du commerce industriel".

De plus, le journal dit que le mémoire recommande que le Canada soit forcé "de permettre aux forces des marchés plutôt qu'aux pressions gouvernementales de se manifester dans les décisions d'investissements et dans les formules commerciales".

Le Chicago Tribune dit également que le mémoire accuse le Canada d'exercer

des pressions sur les compagnies étrangères, pour qu'elles augmentent leur production afin de fournir les marchés d'exportation et de réduire les importations".

Le mémoire, toujours selon le Chicago Tribune, recommande au Canada d'enlever les embargos sur les importations d'avions usagés et critique les relations entre le gouvernement canadien et la société Michelin, la grande entreprise française de pneus, qui construit une usine au Canada dans le but d'exporter

Voir page 6: Washington



Au cours du congrès de leadership de fin de semaine, c'est bien involontairement qu'un partisan du candidat Phil Cossotte a offert son "support" au chef réélu du Crédit social, M. Réal Caouette. (Téléphoto CP)

■ la météo

Généralement nuageux avec quelques averses. Maximum de 55.

LE DEVOIR

Fais ce que dois

Office ferial

VOL LXII - NO 234

Montréal, mardi 12 octobre 1971

15 CENTS

Malgré l'écrasante victoire de Caouette

Le Crédit social doit dorénavant compter avec des forces nouvelles

par Jean-Pierre Bonhomme

OTTAWA — M. Réal Caouette est facilement sorti victorieux du congrès de leadership du Parti crédit social fédéral, tenu en fin de semaine à Hull, gagnant l'adhésion de 73 pour cent des délégués au premier tour de scrutin, soit 510 votes sur 693.

Le chef créditiste devra toutefois dorénavant compter avec les forces représentées par le candidat Philippe Cossotte qui est arrivé second avec 104 voix et qui s'est attiré, par ses in-

terventions articulées et ses idées nouvelles, la sympathie des délégués.

On considère généralement que le congrès avait été principalement convoqué pour ratifier la candidature de M. Caouette et pour permettre de lancer une offensive publicitaire au Canada anglais. Le fait que M. Cossotte ait recueilli 31 votes de plus que le candidat ontarien, M. James McGillivray, dont les idées sont très proches de celles de M. Caouette, peut donc être significa-

tif.

Un quatrième candidat, M. Fernand Bourret, recherché à l'emploi du Parti n'a pour sa part recueilli que neuf voix.

Hier, dans une conférence de presse, M. Caouette a souhaité que M. Cossotte se présente aux élections fédérales prévues pour l'an prochain et qu'il occupe son siège aux Communes, soulignant que cela serait un actif pour le parti.

C'est l'opposition idéologique entre MM. Caouette et Cossotte qui a soulevé le plus d'intérêt au congrès.

En effet, dans un discours d'une bonne tenue et fort applaudi, M. Cossotte a porté un renouvellement de l'image du parti.

"Nous avons le droit de nous demander si l'image que nous avons créée par certaines attitudes prises auparavant n'est pas précisément ce qui nous empêche

Voir page 2: Le Crédit social

■ Un éditorial de Laurent Laplante: la rentabilité du style créditiste (page 4)

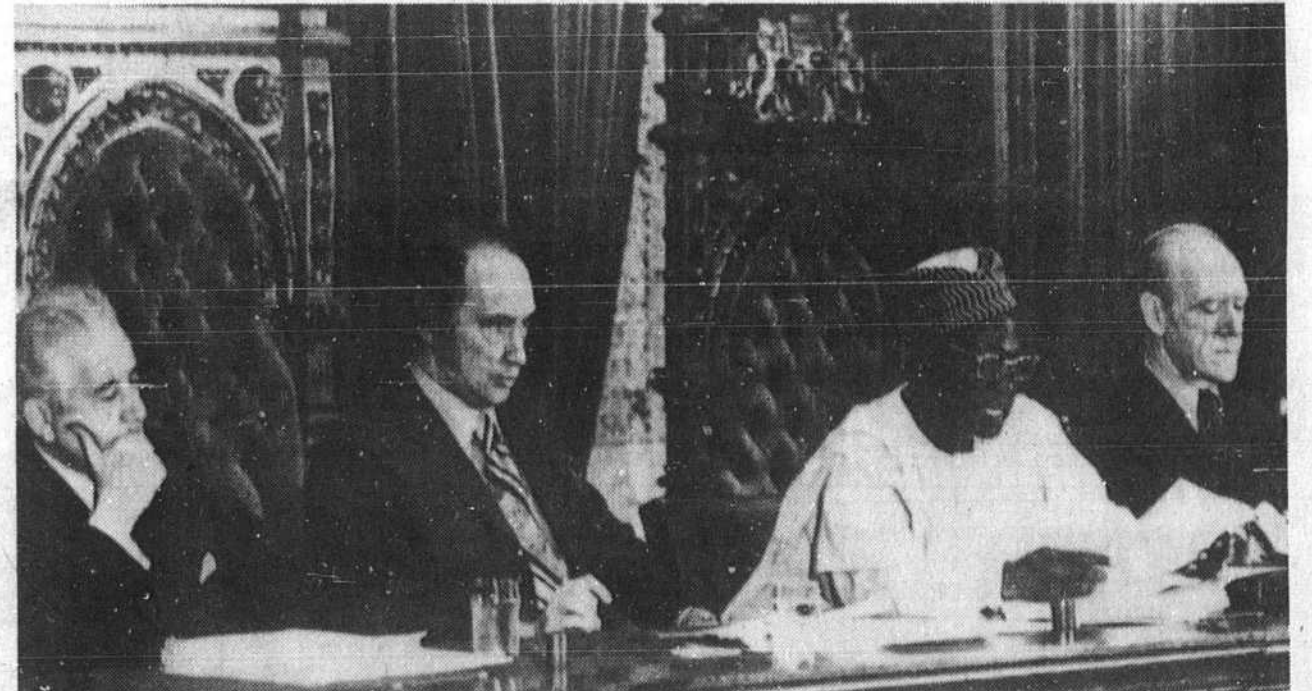
Le Québec a désormais sa place dans l'Agence

de notre envoyé spécial, Michel Roy

OTTAWA — Le Québec a désormais sa place dans l'Agence de coopération culturelle et technique des pays de langue française. Ainsi, "il se sent moins seul au monde", devait déclarer son ministre des affaires culturelles, M. François Cloutier, en remerciant la conférence générale, hier, d'avoir bien voulu admettre le Québec à titre de gouvernement participant, "puisqu'il accède à une consécration officielle qui lui permet de mieux faire entendre sa voix dans la francophonie".

Pourtant, si les délégations des 22 Etats représentés à Ottawa ont pris acte de l'entente intervenue entre Ottawa et Québec, — entente dont M. Gérard Pelletier, président de la délégation canadienne, a informé l'assemblée dès après l'allocation de bienvenue de M. Trudeau — une légère ambiguïté subsiste encore quant au statut exact du Québec dans l'or-

Voir page 2: Le Québec



C'est le ministre de l'éducation du Niger, M. Harou Kouka, président sortant, qui a inauguré officiellement hier à Ottawa les travaux de l'Agence de coopération culturelle et technique des pays de langue française. La photo fait voir, dans l'ordre habituel, le ministre des affaires culturelles de Belgique, M. Albert Parisis, le premier ministre Trudeau, M. Harou Kouka et le ministre canadien des affaires extérieures, M. Mitchell Sharp. (Téléphoto CP)

Une unité d'élite de GI's refuse d'aller au combat

SAIGON (d'après l'AFP) — Une unité américaine de la division d'élite de la "First Cavalry" s'est mutinée en fin de semaine dans la base appui-feu "Pace", en plein coeur des combats qui se poursuivent depuis deux semaines à la frontière vietnamo-cambodgienne, à 100 kilomètres au nord-ouest du Saïgon.

"Nous avons refusé d'exécuter les ordres donnés par nos officiers, car ces ordres sont illégaux d'une part, et parce que, d'autre part, en nous envoyant à une mission suicide". C'est en ces termes que sur une bande magnétique, souvent dramatique en raison de la proximité des combats, les GI's de la base expliquent leur refus de partir en embuscade nocturne samedi et dimanche.

Cette bande magnétique a été remise dimanche au journaliste américain Richard Boyle, correspondant de "Remparts", avec une lettre portant 66 signatures. Les deux documents étaient destinés au sénateur Edward Kennedy et au Congrès américain.

Dans le long document sonore, plusieurs GI's avertis des tirs dans un bunker situé sur le périmètre de la base, affirment que l'ordre qu'ils ont reçu était "illégal". "Selon le président Nixon notre rôle au Vietnam est devenu et doit être essentiellement défensif. Or

on nous ordonne souvent d'effectuer des missions "offensives" comme celle-ci. D'autre part celui qui donne de tels ordres doit faire fonctionner sa tête. C'est de la folie de nous envoyer en pleine nuit hors de la base, alors que les "Viets" sont tout autour. Nous ne voulons pas être les derniers à mourir dans cette

guerre", disent-ils notamment.

Ce qui est frappant surtout, à l'écoute de ce document de plus d'une heure, c'est de constater combien le moral de ces hommes jeunes est atteint, combien ils se sentent oubliés à l'arrière-garde d'une cause perdue, combien ils sont pro-

Voir page 2: Une unité d'élite

Nord-Vietnamien libéré

Un échange de prisonniers est-il amorcé au Vietnam?

SAIGON (AFP) — Les autorités américaines et sud-vietnamiennes ont libéré hier matin un prisonnier nord-vietnamien en échange du prisonnier américain libéré la semaine dernière par les forces communistes, a annoncé un porte-parole de l'ambassade américaine.

Il s'agit d'un lieutenant, a précisé le porte-parole de l'ambassade américaine qui n'a pas donné son identité. "Il a été déposé par hélicoptère dans un secteur

sous contrôle ennemi. L'hélicoptère s'est posé à 08h35 le 11 octobre. Il n'y a eu aucune réaction de l'ennemi et aucun ennemi n'a été aperçu", a ajouté le porte-parole lisant un communiqué de l'ambassade.

Le communiqué exprime l'espoir que ce "geste de réciprocité" est le début d'un échange de prisonniers et que d'autres prisonniers américains seront

Voir page 6: Un échange

Un détenu d'octobre trouve un micro espion chez lui

par Jean-Pierre Charbonneau

Un citoyen de Saint-Hubert, M. Yves Roy, qui avait été arrêté en octobre dernier sous la loi des mesures de guerre a révélé hier qu'il a découvert mercredi dernier, dans le plancher de son grenier un appareil d'espionnage électronique semblable à celui qu'avait

découvert, il y a quelques mois, un résident de Repentigny.

M. Roy a fait sa découverte à l'aide d'un radio transistor qu'il avait branché sur les ondes FM. La fréquence utilisée était approximativement 108 sur la bande

Voir page 6: Micro espion

L'épiscopat canadien réclame une enquête sur le ministère féminin

CITE DU VATICAN (AFP) — Le cardinal George Bernard Flahiff, archevêque de Winnipeg, dans une intervention entièrement consacrée au ministère féminin dans l'Eglise, a révélé hier matin aux pères synodaux que la délégation au synode de la Conférence catholique canadienne avait demandé à Paul VI la création d'une commission mixte (formée d'évêques, de prêtres, de laïcs, de religieux et religieuses) dans le but d'étudier en profondeur la question du ministère des femmes dans l'Eglise.

Après avoir remarqué que personne n'a soulevé la question, l'archevêque de Winnipeg a fait un bref rappel

historique des réponses classiques qui lui ont été données, notamment que "le Christ était un homme, et non pas une femme". "Comme vous le savez tous, a-t-il poursuivi, cet argument ne peut plus être considéré valable aujourd'hui. "Par conséquent, je crois qu'aucun obstacle dogmatique ne s'oppose à ce que nous réexaminions toute la question".

"Je ne vois pas, a déclaré le cardinal Flahiff, comment on éviterait d'étudier le rôle de la femme dans les ministères qui tendent de plus en plus à se diversifier. Nous manquerions à notre devoir à l'égard d'un peu plus de la moitié de l'Eglise si nous n'abordions pas ce

sujet".

Les évêques canadiens posent donc au synode deux questions sur le ministère possible des femmes:

- 1) Etant donné la reconnaissance progressive de l'égalité des droits de la femme (tant en droit qu'en fait), étant donné l'injustice de toute discrimination à son égard, devons-nous ou non soulever la question de son rôle possible dans les nouveaux ministères?
- 2) En même temps que naissent de nouveaux ministères répondant aux besoins de la société en évolution, sous l'action du Saint-Esprit, pouvons-nous

Voir page 2: L'épiscopat

LE PREMIER NUMÉRO COMPLET	9	1	2	2	4	3	5	GAGNE \$125,000.
6 BILLETS SE TERMINANT PAR			2	2	4	3	5	GAGNENT \$5,000.
76 BILLETS SE TERMINANT PAR				2	4	3	5	GAGNENT \$1,000.
740 BILLETS SE TERMINANT PAR					4	3	5	GAGNENT \$250.

inter:loto

500 Place d'Armes, Montréal, Québec. Téléphone 873-5350

TIRAGE DU 11 OCT.

817,464 BILLETS VENDUS

825 GAGNANTS

\$491,000. EN PRIX

Le deuxième numéro complet	8	5	9	8	0	7	8	GAGNE \$50,000.
Le troisième numéro complet	9	0	8	6	8	4	3	GAGNE \$25,000.

suites
de la première
page

UNE UNITÉ D'ÉLITE

fondement dégoûtés de cette guerre.

C'est pour toutes ces raisons et pour protester contre le rôle "offensif" que selon eux, on leur fait jouer, que soixante-six soldats de la compagnie "Bravo" de la première division de cavalerie "First Cav" ont adressé une lettre au sénateur Edward Kennedy en lui demandant son aide.

Cette lettre, Richard Boyle n'en a pas révélé le teneur et veut la remettre en mains propres au cadet des Kennedy.

Il y a dans les propos des soldats qui se pressent pour parler leur voix à moitié couverte par le bruit des explosions et des mitrailleuses, un humour grinçant, de la colère et une quantité de jurons contre "toute cette guerre".

L'un d'entre eux, qui lit un journal "officiel" de l'armée constate que la description "optimiste" de la base "Pace" ces jours derniers correspond peu à la réalité. Un autre met en doute l'efficacité des interventions aériennes autour de la base: "à chaque fois, cinquante secondes après, les mortiers vients recommencent à nous bombarder. C'est toujours ainsi, depuis des années. Il faut partir."

Selon Richard Boyle deux patrouilles ont successivement refusé de partir en embuscade. Sur l'enregistrement des soldats d'une troisième qui devrait sortir le soir même affirmant "nous resterons dans nos bunkers".

Hier matin, le commandement américain au Vietnam a confirmé que des soldats de la première division de cavalerie, avaient refusé d'aller au combat. Le mot "mutinerie" n'est cependant pas employé dans le communiqué diffusé par le commandement.

"Samedi à la tombée de la nuit, déclare ce document, douze hommes stationnés à la base d'appui-feu "Pace" ont reçu l'ordre de se rendre en mission d'embuscade de nuit (night ambush). Ils ont exprimé le désir de ne pas y aller (they express the desire not to go). Le commandant a répété l'ordre et les soldats se sont alors préparés à sortir de la base. Il a cependant été constaté à ce moment que des soldats de l'armée sud-vietnamienne s'étaient déjà rendus sur les positions que devaient occuper les soldats américains et l'ordre qui avait été donné à ces derniers a été retiré."

D'autre part, des étudiants anti-gouvernementaux ont attaqué hier à coups de fléchettes enflammées la résidence de l'ambassadeur américain à Saïgon, M. Ellsworth Bunker.

Des étudiants en motocyclettes ont d'abord lancé deux cocktails Molotov dans la rue où est située la résidence de l'ambassadeur alors qu'une vingtaine d'entre eux, à pied, lançaient des fléchettes enflammées dans le jardin de la résidence. Les étudiants qui veulent protester contre la présence américaine au Sud-Vietnam et "le soutien américain au président Thieu et à sa clique", se sont enfuis avant que les gardes américains qui la police nationale aient pu réagir.

Par ailleurs les étudiants des facultés de lettres et de pédagogie ont déclenché

hier matin une grève des examens pour protester contre l'entraînement militaire obligatoire et contre l'arrestation de nombreux leaders étudiants lors de la période pré-électorale.

La semaine dernière les étudiants en médecine, en sciences et ceux de l'université bouddhiste Van Hanh avaient boycotté les examens.

L'ÉPISCOPAT

déjà prévoir les ministères qui seraient les plus adaptés à la femme, à sa nature, à ses dons et à sa préparation dans le monde de notre temps?

Les évêques canadiens concluent en déclarant qu'ils ne veulent pas préjuger de la question avant de connaître les décisions éventuelles qui pourraient suivre une étude faite par une commission si celle-ci était approuvée par le pape.

Entre-temps, grâce à quelques femmes, des incidents pittoresques viennent égarer, de temps à autre, les journées stériles du synode. A une conférence de presse donnée vendredi soir par la délégation américaine, Mrs Ann Sheeham, représentant, assure-t-elle un hebdomadaire anglais, a reproché avec véhémence leurs habits coûteux aux évêques. Le cardinal John J. Carberry, archevêque de Saint Louis a regardé sa soutane bordée de rouge d'un air piteux en répondant: "Madame, voilà cinq ans que je la porte et elle m'a coûté beaucoup moins cher que vous le pensez."

Auparavant, une ménagère en tailleur, qui assurait être religieuse, lui avait adressé une longue et sévère homélie sur l'urgence nécessité de nommer immédiatement des femmes-prêtres, voire des femmes-évêques.

C'est du reste l'objectif avoué de l'Alliance internationale sainte Jeanne d'Arc". Mais ses "suffragettes" anglo-saxonnes y ajoutent un élément nouveau. Elles s'élèvent déjà contre le célibat sacerdotal des futures femmes-curés. Ces considérations rassemblées dans un "livre blanc", ont été expédiées aux pères synodaux.

Enfin, dans une conférence de presse hautement technique, la doctoresse Anna Terruve, psychanalyste catholique s'est penchée sur les profondeurs inexplorées du subconscient sacerdotal.

Le docteur Terruve, qui exerce à Nimègue, patrie du catholicisme contestataire néerlandais, traite des prêtres souffrant de "névrose de frustration" et autres troubles sexuels dus au célibat sacerdotal. L'essentiel de la cure consiste à donner au patient le sentiment qu'il peut aimer et être aimé. La cure paraît efficace, car elle se clôture souvent par le mariage du patient...

LE QUÉBEC

ganisation internationale.

Une ambiguïté que chacun se garde bien de dissiper, de crainte de relancer d'anciennes querelles.

Tout laissait présager que l'admission du Québec dans l'Agence ne serait qu'une simple formalité puisque les modalités de sa participation avaient été réglées. Mais le président de la délégation française, M. Pierre Billecoq - celui-là même qui avait mené le combat de Niamey en faveur du Québec en mars 1970 - a fait une intervention qui tend à majorer le rôle de la province francophone dans l'Agence.

"La délégation française constate, a dit M. Billecoq, secrétaire d'Etat à l'éducation nationale, que le Québec, en tant que gouvernement participant, possède la qualification nécessaire pour être désormais compté au nombre des membres de l'Agence puisque ce terme

couvre à la fois le cas des Etats membres et celui des gouvernements participants."

Apparemment anodine, cette intervention, qui avait presque valeur de proposition d'admission indique en tout cas que l'interprétation française attribue certainement au Québec une place plus importante qu'au Nouveau-Brunswick, à l'Ontario et au Manitoba. Elle précise en outre qu'un "gouvernement participant" est un membre à part entière tout au moins dans ce cas particulier. Il n'y manque qu'une délégation distincte et le droit de vote que le Québec ne possède pas.

M. Cloutier, intervenant à la suite de M. Billecoq, a donné lecture du texte qu'il avait préparé sans tenir compte de l'interprétation plus généreuse que son collègue français venait de proposer.

Au secrétariat de l'Agence, on ne nie pas qu'une certaine ambiguïté subsiste, mais on s'empresse d'ajouter que l'interprétation du ministre français est conforme à l'esprit de la charte, sinon à la lettre de l'entente intervenue entre le Québec et le gouvernement fédéral en vertu de l'article qui autorise l'admission des gouvernements participants.

Comme la délégation canadienne n'a pas jugé opportun de relever la position française pour l'assortir des nuances et des conditions déjà connues, aucun débat ne s'est engagé sur cette question et, contrairement à ce qui avait été prévu, la commission juridique n'en a pas été saisie.

Evoquant l'entente Ottawa-Québec et le rôle que sa province entend jouer dans la francophonie, M. Cloutier a notamment déclaré:

"Cette admission témoigne d'un double fait. Elle manifeste la vitalité d'une jeune organisation qui a su s'adapter aux conditions changeantes du monde moderne et qui n'a pas craint d'innover en matière de coutume internationale. Elle témoigne aussi de la souplesse d'un fédéralisme bien compris qui veut qu'un Etat membre d'un vaste ensemble puisse s'exprimer dans les domaines relevant de sa compétence."

Après avoir rappelé la vocation particulière du Québec au Canada, le ministre des affaires culturelles a donné à l'assemblée générale de l'Agence l'assurance que le Québec entend se montrer très actif dans sa participation aux institutions, aux programmes, et aux activités de l'Organisation. "Formant un groupe pleinement identifié au sein de la délégation canadienne, il saura se faire entendre dans les matières qui le concernent."

Convoquant que l'Agence voudra éviter les écueils qui guettent les jeunes organisations internationales, M. Cloutier formule l'espoir que la présente conférence permettra de mieux définir l'action et les orientations de celle-ci après la période de rodage qui a suivi la rencontre de Niamey.

"Dans la mesure de ses moyens, à la lumière de son expérience et compte tenu des modalités de sa participation, a conclu le ministre, le Québec tentera d'être présent."

Interrogé en soirée sur le sens et la portée de l'intervention du président de la délégation française, M. Cloutier a tenu à souligner qu'il n'existe pas de contradiction entre les propos de M. Billecoq et l'intervention qu'il a faite au nom du Québec.

"Je tiens à dire, a déclaré le ministre, que le Québec est effectivement un membre de l'Agence, non pas comme un Etat souverain, mais comme un gouvernement participant. Voilà qui est clair."

De son côté, M. Jean-Marc Léger, faisant rapport des activités de secrétariat général qu'il dirige a reconnu que l'A-

gence faute de moyens suffisants n'est pas encore en mesure d'accomplir une oeuvre d'envergure à la mesure des besoins.

Mais ce n'est point d'abord par sa taille physique, par ses moyens financiers qu'elle peut s'imposer, mais par un style d'action et par une attitude, par une façon propre de se situer sur le plan international et par un emploi judicieux de ses ressources, a déclaré M. Léger: un emploi qui vise d'une part à inventer des formules nouvelles et, de l'autre, à utiliser tous les moyens et canaux existant déjà plutôt qu'à créer des institutions coûteuses et de lourdes structures. L'intervention directe doit être l'exception: la règle serait plutôt de coordonner, d'utiliser, d'animer, de susciter, de faire connaître et d'harmoniser."

A l'heure où l'Agence passe d'une phase d'études et d'inventaires à une phase pleinement opérationnelle, le secrétaire général se demande si l'organisation, en raison même de sa jeunesse et de la modestie de ses moyens, ne devrait pas plutôt "donner toute sa dimension à la coopération en démontrant que celle-ci ne se laisse pas enfermer dans la simple assistance technique, mais la dépasse et la transcende infiniment."

En conclusion, M. Léger déclare: "C'est dans la véritable notion de coopération qu'apparaît l'égalité réelle de tous les partenaires et que se révèle la richesse d'un dialogue qui n'a d'autre souci que culturel."

Dès le début de la séance d'ouverture, M. Gérard Pelletier a été élu à la présidence de la conférence, flanqué de cinq vice-présidents qui sont les délégués du Vietnam, de Madagascar, de la Tunisie, de la Côte-d'Ivoire et du Tchad.

Aujourd'hui, la conférence poursuit ses travaux en commission et à huis clos.

LE CRÉDIT SOCIAL

d'être acceptés par la majorité de la population", a dit M. Cossette.

M. Cossette, qui est âgé de 42 ans, et qui est président du parti au Québec, avait par ailleurs soutenu dans son discours de mise en candidature, samedi midi, que le Canada n'a pas seulement un problème économique à régler, mais qu'il doit résoudre d'autres difficultés, notamment le problème de l'épanouissement des provinces et leur droit à l'autodétermination.

Dans son propre discours de présentation, M. Caouette n'a pas abordé de front le problème des cultures, se bornant à réclamer l'unité du parti à travers le pays.

De fait, M. Caouette a supplié les délégués de lui accorder leur appui.

"Je voudrais que nous provisions à tous que l'unité peut exister à travers le Canada et que nous fassions valoir les principes du Crédit social, soit la sécurité dans la liberté", lancé M. Caouette.

Renchérissant dans son discours de remerciement dimanche soir, M. Caouette a dit qu'il avait appris dès la petite école que le Canada était un pays uni et qu'il se battrait jusqu'à la mort pour garder le Québec dans le Canada.

Dans le même discours de remerciement et dans sa conférence de presse d'hier, M. Caouette a d'autre part rejeté l'idée d'une alliance avec le mouvement politique Action-Canada dirigé par le libéral indépendant Paul Hellyer. M. Caouette n'a pas caché son désaccord avec les principes idéologiques de M. Hellyer.

Il a affirmé qu'il était utopique de croire au plein emploi et il a manifesté son opposition aux mesures de contrôle des prix, les jugeant socialistes.

Hier, M. Caouette a dit que son parti

s'était "fait jouer dans le passé, et qu'il était devenu plus prudent maintenant."

"Nous ne permettrons pas à des groupements de se servir du Crédit social comme levier pour atteindre leurs propres fins", a dit M. Caouette.

M. Hellyer a prononcé une allocution à titre d'orateur invité, samedi, où il a expliqué les principes généraux d'Action-Canada.

Après cette intervention, M. Hellyer a évoqué la possibilité d'une alliance à trois des forces politiques de droite, comprenant Action-Canada en Ontario, le Crédit social au Québec et les conservateurs dans les Maritimes.

M. Hellyer a dit à cette occasion qu'il rencontrerait M. Caouette cette semaine.

Le leader créditiste, de son côté, s'est dit favorable, hier, à l'adhésion de M. Hellyer mais à titre individuel seulement.

Dans son discours de remerciement, M. Caouette a souligné que sa victoire était une victoire du parti dans l'ensemble du Canada.

Il a par ailleurs longuement félicité les journalistes, mais tout particulièrement ceux de Radio-Canada. La société d'Etat a dû rester accordé un temps de diffusion abondant aux assises créditistes.

M. Caouette a enfin soutenu qu'il est impossible d'améliorer le sort des ouvriers sans changer le système. Il a accusé les hommes politiques actuels d'être des farceurs et de se jouer du peuple en refusant de changer le système monétaire pour permettre notamment à la Banque du Canada d'accorder des prêts sans intérêt aux provinces et aux municipalités.

Tout au long du congrès, les organisateurs ont fait des efforts tout particuliers pour donner de leur parti une image dite nationale. On sait qu'actuellement, le parti est québécois en ce sens que ses treize députés aux Communes sont tous Québécois de culture française. Le président du parti, M. Gilbert Rondeau, s'est tour à tour exprimé en anglais et en français.

Hier, M. Rondeau, qui est député de Shefford, a annoncé que le prochain Conseil national du parti aura lieu dans l'ouest canadien mais que le choix de la ville n'avait pas encore été fait. Il a aussi révélé que les créditistes de l'Ouest tiendront prochainement une réunion au cours de laquelle ils préciseront leurs vues sur la manière d'aborder les prochaines élections.

L'exécutif du parti a d'autre part choisi deux organisateurs "nationaux", l'un pour le Canada anglais M. Henry Landry, et l'autre pour le Canada français, M. Gilles Caouette.

Le chef du Crédit social du Québec, M. Camil Samson, a participé au congrès. Ses interventions ont été discrètes et bien accueillies.

Dans son discours de présentation, le candidat Cossette a souligné que son parti avait été le seul à reconnaître le droit des provinces à l'autodétermination.

"Je ne crois pas qu'un parti politique puisse se permettre de s'en tenir exclusivement à la sentimentalité... On n'a le droit de se limiter à croire qu'en réglant l'économie du pays, toutes les autres difficultés vont disparaître", a dit M. Cossette.

De son côté, M. Caouette, d'abord enjoué, a dit que le discours de M. Cossette était excellent, mais que le seul problème de ce candidat était de ne pas avoir de siège aux Communes.

Devenant ensuite plus sévère, le chef créditiste a reproché à M. Cossette de réclamer que l'on change l'image du parti.

"Notre image est toujours là, a dit M. Caouette. C'est la même image qu'il

y a 25 ans. Avec Réal Caouette, nous avons réussi à nous mettre sur la "mappe" de tout le Canada."

D'autre part, le chef du parti a soutenu qu'on ne devait pas lui reprocher son âge et qu'il était lui-même plus actif que plusieurs jeunes gens. Il a soutenu de surcroît que les récentes campagnes électorales avaient été des victoires créditistes, malgré certains revers, et que cela avait surpris tout le monde.

Prenant ensuite le ton passionné des orateurs politiques d'antan, M. Caouette a dit qu'il se présentait franchement devant les délégués et que personne n'avait été acheté.

"Si je vous ai fait honneur, a plaidé M. Caouette, je voudrais que vous me rééliez."

"Si j'avais voulu tripoter, j'aurais pu le faire facilement du lieu où je me trouvais au parlement, mais je me suis toujours tenu à ma place", a conclu le candidat.

"Je me tiens à genoux devant Dieu, mais je reste debout devant les hommes."

L'intervention de M. Caouette a été accueillie par les cris stridents et passionnés des deux tiers de l'assemblée. Un calcul rapide a pu établir qu'environ quatre cents délégués étaient présents à la réunion de dimanche midi.

Le premier candidat à prendre la parole, M. Fernand Bourret, avait limité son intervention à une explication des théories monétaires de son parti, ce qui lui a valu les compliments de M. Caouette.

M. Bourret a préconisé l'instauration d'un crédit bancaire "avancé gratuitement aux banques par la Banque du Canada" dans le but d'augmenter le volume de production et de redonner aux Canadiens la propriété de leurs entreprises.

M. McGillivray, enfin, s'est borné en français à affirmer qu'il ne pouvait envisager le Canada sans le Québec.

Il a souligné que même s'il était lui-même ontarien, sa famille avait habité la région de l'Outaouais québécois. Il a soutenu ensuite, comme le fait souvent M. Caouette, que les problèmes du Canada seront seulement résolus par l'élimination de la pauvreté.

L'intervention de ce candidat visait, de manière plus ou moins discrète, à appuyer la candidature de M. Caouette.

Soljenitsyne accuse un éditeur

COPENHAGUE (AFP) - L'écrivain soviétique Alexander Soljenitsyne, prix Nobel de littérature, a accusé un éditeur britannique, M. Alexander Flegon, d'avoir "déformé" le contenu de ses ouvrages dans les traductions pirates qu'il a publiées.

Soljenitsyne, qui a fait publier samedi une mise au point dans le journal danois "Berlingske Tidende", affirme notamment que l'édition pirate de son dernier ouvrage "Le 14 août" fait tort à ses droits d'auteurs. Il ajoute que M. Flegon a déformé les livres précédents "avec des milliers d'erreurs et de fautes d'imprimerie".

Prix à une chanteuse canadienne

TOULOUSE (AFP) - Une chanteuse canadienne, Mme Edith Tremblay, mezzo, a remporté le troisième prix attribué aux voix féminines au 18e concours international de chant de Toulouse.

Le premier prix de ce concours français a été remporté par la chanteuse soprano soviétique Nine Fomins, et le deuxième par le concerto polonais Stefania Tocsycka.



Trois dates et trois modèles pour faire durer le plaisir!

Trois amours de Renault 12!

Les belles Renault 12. Trois sœurs que nous vous présentons tour à tour, pour faire durer le plaisir... Connaître la Renault 12 TL, c'est l'aimer! Racée, raffinée, la Renault 12 TL vous offre son nouveau moteur 1600cc plus puissant et nerveux. A l'impressionnant équipement standard de toutes les Renault 12, on a ajouté une panoplie d'accessoires qui l'enjolivent et la rendent plus confortable encore; des sièges inclinables, des jantes Gordini, une moquette avant, un double pare-chocs avant, un miroir de maquillage pour la passagère et le monogramme TL qui l'identifie. Elle vous attend depuis le début septembre chez les concessionnaires Renault: vous aurez le coup de foudre!

Posséder une Renault 12, c'est un vrai bonheur! La Renault 12 est construite au Canada, pour le climat canadien. Surnommée dès sa naissance la compacte non-compacte, elle ne cesse de se faire des amis tant pour sa jolie frimousse que pour ses qualités pratiques. Pensez. Elle vous arrive équipée de freins à disque à l'avant, de pneus à carcasse radiale, d'un moteur 1600cc et d'un débiteur électrique de la glace arrière. Sa tenue de route est extraordinaire; c'est une traction-avant dotée d'un essieu arrière auto-correcteur qui répartit la charge dans les courbes. L'économique Renault 12 sera là dès le 15 septembre.

La Renault 12 station-wagon vous séduira! Dès la mi-octobre vous pourrez en faire l'essai chez le concessionnaire Renault de votre voisinage. Elle vous ouvrira toutes grandes ses cinq portes. Actionnez un levier d'opération facile: elle vous offrira un plancher plat de 66 pouces de longueur. Chargez-la d'une demi-tonne de bagages et elle vous dorlotera sur les routes de campagne comme elle vous fera honneur en ville. Filles du plus grand manufacturier de tractions-avant au monde, les Renault 12 sont non seulement les compactes les plus confortables au Canada mais les conduire vous procure un plaisir infini. Ce plaisir n'est-il pas le summum du confort? Prix de détail à partir de \$2,398., F.A.B. Montréal.



Toutes les Renault 12 peuvent être équipées en option d'une transmission automatique 3 vitesses de type nord-américain avec levier de commande au plancher.



O'Bront va en appel

par Jean-Pierre Charbonneau

La compagnie Obie's Meat Inc. de Ville-Saint-Laurent, propriété de William O'Bront de Hampstead, a décidé de porter en appel le jugement rendu contre elle le 22 septembre dernier par le juge Roger Ouimet de la Cour supérieure.

A cette date, le juge Ouimet avait en effet cassé et annulé le bref de certification qu'il avait lui-même émis le 26 février 1971 à la demande de la compagnie Obie's Meat Inc. (305, Décarie, Ville-Saint-Laurent) et de son président M. William O'Bront.

M. O'Bront avait demandé l'émission d'un bref de certification afin d'empêcher les policiers du bureau de recherche sur le crime organisé d'exécuter un mandat de perquisition émis le 18 janvier 1971 par le juge de paix René Drouin. Ce mandat permettait la saisie de divers documents bancaires qui prouveraient que la compagnie Obie's Meat Inc. a effectué de faux rapports d'impôts entre les années 1964 et 1969.

Dans leur requête d'appel qui doit être présentée ce matin, les avocats de M. O'Bront, Mes Antoine Geoffrion, Morris Fish et Harvey Yarowsky, allèguent entre autres que le juge Ouimet aurait erré en ne leur permettant pas lors de l'audition de la cause, le 22 septembre, que le seul témoin appelé, le sergent-député Alphonse Gélinaud de la police de Montréal, réponde à certaines questions portant sur l'enquête qu'il a menée. A ce sujet, rappelons qu'à la fin du mois d'avril dernier, le ministre de la justice du Québec, Me

Suite à la page 6

Saisies illégales

Le Barreau proposera des remèdes à Québec

Le Barreau du Québec a fait savoir en fin de semaine qu'il entendait proposer incessamment au gouvernement des recommandations en vue d'améliorer le code de procédure civile relativement au problème des saisies illégales effectuées par les huissiers.

Dans un communiqué publié samedi, le Barreau du Québec signale qu'il s'est déjà penché sur le problème des abus pouvant découler de défauts inhérents au mode d'exécution des jugements tel que prévu par le code de procédure civile. Ainsi, le Barreau préconise trois mesures principales pour remédier à la situation:

- Les ventes en justice des effets mobiliers saisis devraient dorénavant, au moins dans les centres urbains, se tenir dans un endroit déterminé, public et facile d'accès; cette mesure pourrait avoir pour effet de réduire le coût des saisies et des ventes et de les porter à la connaissance du plus grand nombre d'acheteurs possible.

- Des avis spéciaux bilingues devraient être remis au débiteur saisi lui indiquant:

- a) son droit de conserver des biens nécessaires à la vie ayant une valeur marchande de \$1,000;

- b) son droit de désigner un gardien solvable pour éviter l'enlèvement immédiat de ses meubles.

- Une tarification des frais de transport et d'entreposage découplant d'une saisie.

On se rappellera que jeudi dernier une étude préparée par les services juridiques communautaires de Pointe-Saint-Charles révélait que les huissiers pratiquent couramment des saisies illégales au Québec et que, contrairement à l'esprit de la loi, ces saisies n'aboutissent que très rarement à des ventes.

L'étude préparée en collaboration avec des étudiants travaillant dans le cadre d'un programme de Perspective-Jeunesse concluait que 90% des saisies étaient plutôt des moyens de chantage, d'intimidation et de harcèlement généralement employés contre des gens sans défense et des économiquement faibles.

Les mesures proposées par le Barreau du Québec exigent pour la plupart des amendements au code de procédure civile et, c'est pourquoi un comité spécial du Barreau rédige présentement les recommandations que l'organisme entend proposer bientôt qu'à législateur. Le Barreau souhaite voir entérinées le plus tôt possible ces recommandations dans l'intérêt primordial des justiciables.

Les subventions d'équilibre budgétaire

Les commissions scolaires ont récupéré \$85.5 millions de Québec l'an dernier

par Gérard LeBlanc

Les commissions scolaires ont récupéré l'an dernier \$85.5 millions du gouvernement du Québec qui leur doit encore \$40.4 millions en subventions d'équilibre budgétaire. Cette "Opération mise à jour" se continue et on espère rattraper cette année les retards accumulés depuis 1966.

C'est ce qu'a déclaré M. Jean-Gilles Jutra, secrétaire général de la Fédération des commissions scolaires catholiques du Québec (FCSCQ), dans le rapport annuel qu'il a présenté dimanche devant les quelque 1500 commissaires réunis à l'hôtel Reine-Elizabeth pour le 24e congrès annuel de la FCSCQ.

Les commissions scolaires reçoivent chaque année des subventions gouvernementales pour combler le manque de revenus provenant de la taxe scolaire. Depuis 1966, le gouvernement ne versait que 75% de ces subventions d'équilibre budgétaire, l'autre 25% ne devant être versé qu'après approbation des États financiers des commissions scolaires.

A la suite de mécontentement sur les dépenses dites "admissibles" ou "inadmissibles", le gouvernement avait dans plusieurs cas retardé le versement de ce dernier 25%. On lança alors l'"Opération mise à jour", au sein de laquelle siégeaient des représentants du ministère et de la FCSCQ, pour régler ces cas litigieux qui portaient l'an dernier sur des sommes atteignant \$125 millions.

D'après le rapport du secrétaire général de la FCSCQ, tous les retards ont été corrigés pour la période allant de 1966 au 30 juin 1969. L'"Opération mise à jour" se continuera cette année et l'on espère y régler les retards allant du 30 juin 1969 au 31 janvier 1971 et impliquant plus de \$40 millions.

Dans son rapport annuel, le président de la FCSCQ, M. Fernand Lefebvre, a, de son côté souligné les trois facteurs principaux qui ont permis à la Fédération d'oeuvrer efficacement dans le monde québécois de l'éducation: une consultation régulière de ses membres, une politique de présence et la qualité de son personnel professionnel.

Selon M. Lefebvre, ces facteurs ont permis à la Fédération de défendre le point de vue majoritaire des commissions scolaires et leurs intérêts, notamment au moment de l'adoption de la loi du regroupement (loi 27), dans le cadre de l'"Opération mise à jour" et aussi lors des pourparlers devant permettre de déterminer les conditions de travail des cadres et des principaux des commissions scolaires.

M. Lefebvre, qui avait présenté son rapport annuel, dimanche, a été réélu, hier, au poste de président de la FCSCQ par le conseil d'administration de cet organisme.

MM. Joseph-L. Pagé, de la CECM, et Ulrich Blackburn, de Chicoutimi, ont été élus premier et deuxième vice-présidents. Les autres membres du bureau

de direction sont: MM. Jean-Paul Labbé de Hull; Hervé Côté de Hervey-Junction; Jean-Louis Labbé de Sept-Îles; J.C.R. Rochon de la Mothe en Abitibi et Louis Gagnon de Sainte-Foy.

Le thème choisi pour le 24e congrès de la FCSCQ est "Pour une école humaine" et l'on a invité M. Jacques Muhlethaler, président de l'Association mondiale pour l'École instrument de paix (EIP), qui a prononcé le discours principal.

Dans sa conférence, intitulée "École et paix ou les fondements d'une pédagogie planétaire", M. Muhlethaler a présenté l'école comme un endroit où l'on apprend à vivre.

"L'école, a-t-il dit, doit non seulement apprendre à lire et à compter, mais encore à vivre, à vivre dans la paix au travers d'une coopération universelle toujours plus étroite et indépendante, guidée par la justice et la richesse du pluralisme."

Le conférencier s'est attiré les applaudissements des congressistes lorsqu'il a affirmé: "L'école obligatoire est le creuset du monde de demain, et les enseignants ses forgerons; mais les parents en restent les patrons."

Selon M. Muhlethaler, c'est à l'école que nous arriverons à remplacer la guerre par la paix. L'EIP a d'ail-

Suite à la page 6

Un huis clos qui n'a duré que cinq minutes

Le huis clos décrété pour les assemblées générales du congrès de la Fédération des commissions scolaires catholiques du Québec (FCSCQ) n'a duré que cinq minutes.

Des l'ouverture du 24e congrès annuel, que la FCSCQ tient cette semaine à l'hôtel Reine-Elizabeth, M. Jacques Dion, commissaire de la ville de Québec et trésorier général de la CSM, a menacé de se retirer si l'on n'admettait pas la presse aux assemblées générales.

De nombreux délégués ont appuyé M. Dion qui a affirmé que ceux qui administrent des fonds publics doivent siéger publiquement lorsqu'ils discutent de leur administration.

On a alors convoqué une réunion spéciale du conseil d'administration (seul endroit où se prennent les décisions, selon le règlement de la FCSCQ), qui a décidé à l'unanimité de lever le huis clos qu'il avait décrété à la même unanimité en février dernier.

Cette conversion aussi subite que totale s'explique sans doute par la publicité faite autour de cette affaire du huis clos et par le mécontentement d'un nombre grandissant de délégués.

En annonçant la tenue du congrès, certains journaux ont souligné le huis clos décrété pour les assemblées générales au cours desquelles le conseil d'administration devait rendre compte de son mandat et faire approuver son

programme d'action pour l'année en cours.

Le président de la Corporation des enseignants du Québec (CEQ), M. Yvon Charbonneau, a violemment dénoncé cette attitude et en a profité pour proférer à l'endroit de la FCSCQ, qui forme avec le gouvernement la partie patronale à la table de négociations des enseignants, des accusations que M. Lefebvre a qualifié de "critiques grossières".

Beaucoup de commissaires ont affirmé n'avoir appris que les assemblées se tiendraient à huis clos que grâce à la publicité donnée à la prise de bec entre les présidents de la FCSCQ et de la CEQ, MM. Lefebvre et Charbonneau.

M. Lefebvre a répété hier que le huis clos avait été décrété démocratiquement, à savoir par le conseil d'adminis-

Suite à la page 6

Colloque reporté

A cause de la grève qui sévit présentement à l'université de Montréal, le colloque du département de relations industrielles qui devait avoir lieu ce mercredi 13 octobre a été reporté au 17 novembre. La rencontre du 17 novembre aura lieu le 15 décembre et la dernière le 12 janvier 1972.

Audiences publiques à Montréal

Un tribunal indépendant commence à enquêter sur la crise d'octobre

Le comité des Dix, tribunal indépendant constitué de citoyens du Québec et du Canada anglais, commence aujourd'hui à Montréal ses audiences publiques sur les conséquences de la loi des mesures de guerre promulguée lors de la crise d'octobre 1970.

L'enquête portera sur le contenu de la loi, sur les raisons évoquées par le gouvernement pour la promulguer ainsi que sur les modalités de son application.

Le comité des Dix veut en outre évaluer les effets de la défunte loi sur les droits de l'homme et sur les libertés civiles ainsi que le rôle joué par le gouvernement, les citoyens et les organes d'information.

L'enquête débouchera subséquemment sur l'étude de la loi sur l'ordre public (loi Turner) expirée depuis avril dernier. Toutes les personnes qui en manifeste-

ront l'intention seront entendues par le comité qui publiera un rapport au printemps de l'année 1972.

Composée de cinq québécois et de cinq membres choisis à l'extérieur de Québec, la commission est présidée par l'ancien premier ministre de la Saskatchewan, M. Woodrow Lloyd.

Les autres membres sont: Fernand Daoust, secrétaire-général de la Fédération des travailleurs du Québec (FTQ); Laurier Laperrière, professeur à l'université McGill; Adèle Lauzon, journaliste; Michel Bourdon et Alonzo Leblanc de la Confédération des syndicats nationaux (CSN); John Morgan, pasteur unitarien de Toronto; Richard Dunlop, professeur de Vancouver; Trevor Berry, de l'Union des libertés civiles du Manitoba et Mme Linda Meisenheimer, présidente de l'association des étudiants de l'université Simon Fraser.

Au cours d'une récente conférence de presse, M. Fernand Daoust expliquait la commission espère entendre "toutes les parties intéressées, y compris le gouvernement, la police, les groupes de pressions et toutes les personnes qui ont des opinions à exprimer sur la crise."

"Bien que la commission ne jouisse d'aucun statut officiel et qu'elle ne peut forcer un témoin à comparaître, ajoutait-il, même si les autorités refusent de témoigner, nous avons accès à toutes les versions officielles de la crise."

Selon le secrétaire-général de la FTQ, cette commission a été constituée "parce que de nombreux groupes réclamaient une commission royale d'enquête que les gouvernements ont refusé de mettre sur pied."

La séance d'ouverture de ce matin se

Suite à la page 6

Le week-end de l'Action de grâces: 17 morts

Malgré la mauvaise température, la fin de semaine de l'Action de grâces a été marquée au Québec par 17 morts violents dont 14 sur les routes et un accident de chasse.

D'autre part, selon un relevé de la Presse canadienne effectué à 18h00 hier soir, le Canada a connu moins d'accidents mortels que ne l'avait prévu le Conseil canadien de la sécurité routière. En effet, 49 personnes sont mortes violemment au Canada durant cette longue fin de semaine et de ce nombre 41 ont trouvé la mort sur les routes alors que les experts prévoient 65 décès routiers.

La plus tragique fin de semaine de l'Action de grâces au Canada avait été enregistrée en 1966 alors que 109 personnes avaient trouvé la mort sur les

routes. L'an dernier, 56 personnes avaient été tuées de cette façon.

Ces 41 pertes de vie de la fin de semaine et les 36 des cinq jours précédents portent à 2,817 le nombre de personnes tuées sur les routes canadiennes depuis le 1er janvier 1971.

Au Québec, les victimes de la fin de semaine sont:

- Pour vendredi: Rock Bergeron, 15 ans, du 163 rue Racine à Princeville, tué lorsque sa bicyclette fut heurtée par une automobile; Mme Gilles Gagnon, 35 ans, de Saint-Octave de Mévis, comté de Matane, tuée dans un capotage; à Sainte-Lucie, comté de Rimouski; Edward Leach, tué dans une collision survenue à 23h55 à Aylwin, comté de Gatineau.

- Pour samedi: Robert Gravel, 4 ans, du 141 rue Ni-

colet à Chicoutimi-Nord, mort écrasé sous roues d'un tracteur que conduisait son père; M. et Mme Raymond Girard du 372 rue Saint-Bernard à Alma au Lac Saint-Jean, tués dans une collision frontale survenue à 01h00 sur la route 16 à Larouche; Jean-Guy Gauthier, 21 ans, de Bonaventure, tué dans une collision survenue à 00h15 à Fauvel, comté de Bonaventure; Mlle Sonia Rivard, 21 ans, du 6064, 10ème avenue est, à Québec, tuée dans un capotage survenu au Lac Sergent, comté de Portneuf; M. Jean-Yves Blouin, 22 ans, du 3021 rue Marcel, Ville Saint-Laurent, tué alors qu'il a passé tout droit dans une courbe à Saint-Joseph de la rive, comté de Charlevoix; Gérard Dumont, 25 ans, de Sainte-Rita, comté de Rivière

Suite à la page 6

CLOISONS DE BUREAU • ÉCRANS AMOVIBLES

Pouvant servir à tous les besoins: se posent facilement: fonctionnelles et décoratives.	Choisis par les institutions d'enseignement, pour leur efficacité, contre les bruits et, pour leur solidité.	Divisions acceptées pour bureaux de finance, institutions bancaires, écoles populaires, bureaux en général.	Fabriquées depuis un quinzaine d'années: érigées dans des centaines d'endroits.
---	--	---	---

M. BELANGER
Designers - Décorateurs diplômés
FABRICANTS D'ÉBÉNISTERIE • BOISERIES ARCHITECTURALES • RENOVATION COMMERCIALE
CLOISONS DE BUREAU AMOVIBLES • MURS DE GYPSE
5655 rue Christophe Colomb, Montréal 326. TEL.: 274-3671

aujourd'hui

A 14 heures, à la gare de péage de Saint-Jérôme, l'Office des autoroutes du Québec inaugure les travaux d'installation d'un réseau d'éclairage sur l'autoroute des Laurentides, entre Sainte-Thérèse et Saint-Jérôme.

A 18 heures, Au Salon Saint-Maurice du Reine-Elizabeth, Mme Cécile Toutant, criminologue, prononce une conférence sur l'Institut Philippe-Pinel de Montréal.

A 18h30, à la piste Blue Bonnets, soirée bénéfique au profit du Concours international de musique de Montréal.

A 20 heures, au cénotaphe du Carré Dominion, manifestation organisée par le Comité d'action pour le judaïsme soviétique.

A 20 heures, au Centre Monchanin, a lieu une rencontre culturelle portant sur la peinture chinoise et le Tai-Chi.

VIENT DE PARAÎTRE... AUX ÉDITIONS DU JOUR

TORTURES AU BRÉSIL

par RODRIGO ALARCON
TRADUIT par CHRISTINE ROYER

- Un document essentiel sur un régime totalitaire basé sur la répression
- Des révélations étonnantes qui troublent tous ceux qui s'intéressent à l'Amérique du Sud

En vente au prix de \$2.50 - distribue par le Service des Messageries des Éditions du Jour, 1651, Saint-Denis, Montréal 129 - Tel.: 849-8328. (si la ligne est occupée: 849-2228)

ÉDITIONS DU JOUR
Président et directeur général Jacques Hébert

éditorial

La rentabilité du style créditiste

Dans son volume consacré à l'organisation sociale dans l'île d'Orléans, Vincent Lemieux cite un "organisateur" créditiste: "Au début, à Saint-Laurent, les gens se rencontraient le lundi, et se disaient: "As-tu entendu le fou, à la télévision?" La semaine suivante, il y avait plus de monde qui écoutait. Ce qui a surtout impressionné les gens, c'est que Caouette accusait les vieux partis et que ceux-ci ne répondaient pas. Les gens se disaient: "Donc, il doit avoir raison"..."

M. Caouette n'a guère changé. Son éloquence a même marqué les militants créditistes de façon assez profonde pour qu'on retrouve dans toutes les bouches les accents et les saccades du chef. Les accusations aussi subsistent: "Ceux qui prétendent donner le plein emploi dans le système actuel, je vous dis, mesdames, messieurs, que ce sont des farceurs". La doctrine aussi a résisté à l'épreuve des ans et le traditionnel dividende a suscité en fin de semaine les mêmes applaudissements frénétiques qu'autrefois.

Pourtant, un intérêt nouveau a fait son apparition. M. Caouette s'est toujours assez allègrement moqué de ce que pouvaient penser les jeunes. Un public d'âge mûr, d'allure franchement conservatrice, lui fournissait un appui inconditionnel et il avait appris à parler à ceux-là un langage simple, imagé, direct. Aujourd'hui, M. Caouette vante les mérites de son jeune adversaire défait et déclare: "Le Crédit social, lui, ne vieillit pas". Et cet adversaire, qui détonne passablement dans l'auditoire rassé et peu porté à l'exubérance, renchérit: "Notre chef s'est grandi en faisant face aussi démocratiquement à la contestation". Visiblement, au-delà des hommes, deux générations tentent de se rejoindre.

M. Trudeau doit esquiver un sourire bienveillant en observant des braves villageois qui croient en leur dividende autant que lui en sa société juste. Les créditistes lui serviront tantôt les plus cuisantes protestations québécoises. En effet, les créditistes du Québec profitent autant que M. Trudeau de la concentration des clientèles. En d'autres termes, certains comités sont aussi farouchement créditistes que d'autres sont libéraux. Ceci permet même à M. Caouette d'inviter à la réflexion les deux autres partis d'opposition.

En 1968, par exemple, les 56 élus libéraux représentaient 1,170,000 électeurs et les 14 députés créditistes représentaient 358,000 partisans. En revanche, s'il suffisait de 20,000 à 25,000 militants pour élire un député créditiste ou libéral, les 466,000 votes conservateurs ne valaient à M. Stanfield que quatre sièges, pendant que les néo-démocrates n'obtenaient aucun siège en récompense de leurs 164,000 votes. Cette concentration du vote créditiste a d'ailleurs permis à M. Samson d'effectuer une impor-

tante trouée sur la scène provinciale dès son premier effort. Qu'on aime ou pas le style créditiste, il débouche sur une rentabilité aussi directe que la trudeumanie.

Au cours du prochain scrutin, néo-démocrates et conservateurs marcheront bravement à l'abattoir à moins qu'ils concentrent eux aussi leurs efforts de façon plus rationnelle. L'île de Montréal, sauf pour une couple de comtés, ne présente aucun intérêt pour les conservateurs. Par contre, les néo-démocrates, si on les laissait seuls comme opposants dans les comtés montréalais, pourraient souvent tenir le coup.

Seule la concentration est ici rentable. En effet, les conservateurs, quoi qu'on en pense, gagnent du terrain depuis 1963 quant au nombre de votes et cela ne leur donne strictement rien: 413,000 et 8 députés en 1963; 433,000 et 8 députés en 1965; 466,000 et 4 députés en 1968. Les néo-démocrates, eux, n'avaient pas plus de député avec 244,000 votes qu'avec 164,000 (1965 et 1968).

L'enjeu véritable du prochain scrutin, c'est donc un bloc d'environ 200,000 Québécois qu'on trouvait avec les créditistes en 1962 et 1963 et qui ont rallié les rangs libéraux en 1968. Selon que le mécontentement à l'égard de M. Trudeau s'exprime de façon cohérente ou de façon morcelée, conservateurs et néo-démocrates demeurent où ils sont ou dressent la tête.

Après des sommets de 542,000 (1962) et de 578,000 (1963), les créditistes tombent à des résultats de 357,000 (1965) et de 358,000 (1968). Qui en profite? En 1965, les néo-démocrates bénéficient plus que les autres de cette déconiture et gonflent leurs effectifs de 90,000 voix. En 1968, M. Trudeau ramène les néo-démocrates à leur plancher de 1963 et fait passer les effectifs libéraux de 929,000 à 1,170,000. A lui les 200,000 votes qu'a perdus M. Caouette depuis 1963. Si ce bloc veut, cette année, changer d'allégeance, qui peut en tirer parti?

La stratégie créditiste, répétons-le, va, elle aussi, dans le sens de la concentration. Les 358,000 votes de 1968 valaient 14 sièges; avec 578,000, les créditistes prenaient 20 sièges en 1963; avec 542,000 ils faisaient main basse sur 26 comtés en 1962. Tous les votes que M. Caouette pourra reprendre à M. Trudeau vont se traduire dans son cas par un nombre accru de sièges. Que les changements d'allégeance profitent massivement au Crédit social et M. Caouette peut fort bien retourner à Ottawa au lendemain de l'élection avec un contingent de 20 ou 25 députés.

Les autres partis doivent commencer à saisir l'astuce! Si l'on admet qu'une bonne trentaine de comtés voterait en faveur du parti libéral même si M. Trudeau n'y présentait pas de candidat, les partis d'opposition peuvent tout au plus se partager 45 sièges. Ceci est confirmé par le fait qu'au plus fort de la vague conservatrice,

alors que M. Diefenbaker franchissait le cap des 200 députés, 25 comtés québécois demeuraient obstinément libéraux. Mais lorsque vient le moment de partager ces 45 comtés douteux, voilà que M. Caouette réclame comme définitivement créditistes un bloc de 15 à 25 comtés. La marge de manœuvre laissée aux conservateurs et aux néo-démocrates se rétrécit d'autant. Certes, les conservateurs verraient d'un assez bon oeil des pactes de non-agression avec les néo-démocrates au sujet de la banlieue métropolitaine et M. Lewis souhaiterait, lui aussi, bénéficier d'une entente avec les conservateurs au sujet des comtés montréalais et surtout au sujet des comtés rafiés par le PQ. Malheureusement, les espoirs des conservateurs et des néo-démocrates ne peuvent porter que sur un petit tiers du Québec. Et encore! M. Caouette, au contraire, compte sur de l'acquiescement et peut traduire en sièges toute augmentation de votes.

Le congrès de fin de semaine redore le blason de M. Caouette. Même si l'on s'explique mal le taux d'absentéisme, il n'en demeure pas moins que M. Caouette a conquis sans coup férir à peu près trois fois plus de votes que tous ses adversaires réunis. Son autorité incontestée s'étend désormais sur un parti national. Mieux que quiconque au Québec, il semble en mesure d'entamer le bloc libéral. Or, une perte de vingt sièges libéraux nous ramène à l'époque des gouvernements polis, instables, démocratiques. Cet objectif est accessible avec M. Caouette, futile sans lui.

Au Québec, en effet, la protestation contre M. Trudeau a peine à s'organiser. Certains auraient voulu lui donner la forme et la cohésion d'un bloc: la formule n'a pas retenu longtemps l'attention. Il reste aux chefs politiques les plus réalistes la voie de la souplesse. Si créditistes, néo-démocrates et conservateurs, au nom de pseudo-collaborations nationales, s'entêtent à présenter des candidats partout, M. Trudeau pourra encore, avec la moitié des votes québécois, obtenir 70 ou 80% de sièges. Seul M. Caouette, fort de la concentration créditiste et du succès obtenu en fin de semaine, peut se passer de négociations: il peut y gagner, mais il ne perd rien en ne négociant pas.

Conservateurs et néo-démocrates feront bien de prendre au sérieux le congrès qui vient de se terminer. Que MM. Stanfield et Lewis suivent l'exemple de M. Hellyer et montrent de la souplesse. Surtout, qu'ils se décident au plus tôt: préfèrent-ils lever le nez stupidement sur les créditistes et recevoir une autre raclée de M. Trudeau ou, au contraire, traiter comme un égal celui qui a profité du temps qu'il ne passait pas à l'université pour apprendre à parler aux gens?

Laurent LAPLANTE



La descente au sous-sol marin

lettres au DEVOIR

Les prévenances de M. Bourassa pour Ottawa

Cher Monsieur Ryan,
Me référant à votre éditorial du mardi, 5 octobre courant dans lequel vous traitez des circonstances entourant le départ du sous-ministre fédéral du Travail Mac Kasey pour obtenir dans les plus brefs délais des informations concernant le projet de loi provincial, un fonctionnaire fédéral tenta de communiquer avec le ministre Cournoyer en l'appelant au numéro figurant sur l'appareil téléphonique situé dans l'antichambre de l'Assemblée Nationale pour obtenir des renseignements. Un page lui répondit et le fonctionnaire fédéral en question demanda à parler au ministre Jean Cournoyer. Il s'attendait donc d'entendre la voix de ce dernier ou alors de se faire fermer la ligne au nez. Mais quelle ne fut pas sa surprise de découvrir que la voix qui s'adressait à lui était celle de Robert Bourassa, ci-devant Premier Ministre du Québec, qui lui dit à peu près ceci: "Allo, M. Laro-

che, ici Robert Bourassa. Bon, voici les détails du projet de loi 82..." Le premier ministre, de révéler cette source, dicta mot à mot le contenu du projet de loi d'une page lequel fut adopté quelques heures. Me basant sur cette tragique anecdote, je ne puis qu'être d'accord avec votre affirmation à savoir que "M. Bourassa à sa manière à lui de faire certaines choses". L'informateur, lui-même fonctionnaire fédéral de carrière qui n'en est pas encore revenu tant il fut consterné de découvrir qu'un premier ministre traitait avec un fonctionnaire et cela directement, doit se demander si c'est de cette façon que les trois premiers ministres qui ont précédé M. Bourassa se comportaient quand il s'agissait de relations fédérales-provinciales. C'est-à-dire "d'égal à inégal".
André GAGNON,
journaliste,
tribune de la presse parlementaire,
Québec, le 6 octobre 1971

Le célibat ecclésiastique : une dimension oubliée

Monsieur Ryan,
Vous avez dit et écrit sur le synode des choses fort pertinentes, mais que l'estime incomplète. Il manquait en fait au dossier des évêques canadiens une pièce capitale: la justification par un historien qualifié de l'institution qu'on veut fort opportunément dépasser. Or, on ne dépasse que ce qu'on assume et, comme le recommande Péguy, n'écoutez pas ce sur quoi nous voulons monter. Un progressiste doit éviter les fausses pistes; aller de l'avant ce n'est ni aller de travers ni retourner en arrière. Il n'entre pas dans la ligne d'un parti au pou-

voir, pouvoir de la Presse compris. Je profite de l'occasion pour protester contre la dictature des groupes de pression, de tous ceux qui s'empressent de nous reprocher de ne pas vouloir nous faire entendre. Je n'ai jamais quand à moi cessé de lutter pour la liberté d'expression, et j'ai failli le payer de ma vie, ayant été condamné par les nazis.
Evode BEAUCAMP,
professeur
d'exégèse à l'ancien Testament
à l'Université Laval,
Québec, le 2 octobre 1971.

"Faut-il aller parmi le monde pour le savoir"?

Il est, en ce moment, un film qui fait son petit tour de province, placidement, de cegeps en municipalités, d'associations en clubs sociaux. Il n'a pas la prétention d'être parfait, il ne l'est pas. Dieu merci! Finance par les Sociétés Saint-Jean-Baptiste et les sociétés nationales des Québécois, il s'intitule: "Faut aller parmi le monde pour le savoir".
Les Sociétés qui l'ont rendu possible laissent peser jusqu'à la fin un silence voulu sur leurs opi-

tion satisfaisante à la pratique de 15 siècles de vie ecclésiastique, l'autorité laisse entendre que cette pratique n'avait aucun sens. Imposer pareille obligation sans raisons proportionnées constituerait un monstrueux abus d'autorité interdisant à tout jamais à nos évêques d'ouvrir la bouche sur quoi que ce soit.
C'est sans doute là un point de vue que vous qualifierez, en votre jargon de journaliste, de conservateur, ce qui pour un exégète n'a aucun sens. Concrètement, un tel point de vue n'a plus aujourd'hui le droit de s'exprimer. Il n'entre pas dans la ligne d'un parti au pou-

De rassurant et paisible qu'il le était, la politique est ainsi devenue un terrain de lutte acharnée pour des classes défavorisées ou qui se disent telles. C'est la lutte pour la survivance d'un peuple français face à une majorité anglaise. C'est le mécontentement des jeunes qui ayant accédé à une instruction supérieure doivent se contenter de sous-métiers. C'est la révolte des ouvriers le langage français qui voit leurs compagnons de langue anglaise accéder de préférence aux échelons supérieurs. C'est l'humble révolte si la femme qui réclame un statut humain égal à celui de l'homme. C'est le cri des jeunes générations contre l'incompréhension des générations plus vieilles. C'est enfin l'indignation de la jeune industrie canadienne face à la préférence qu'on accorde aux industries étrangères.

Par-dessus tout ce désordre, la bureaucratie, impersonnelle et inhumaine, a étendu ses longues tentacules. On ne peut plus parler à ses députés, à ses ministres; un mur de paperasses nous en sépare. L'écroulement et le découragement et la rancoeur s'installent au cœur du petit peuple.
On se prend alors à rêver d'indépendance soit au sein de la confédération soit en dehors d'elle.
En réalité, ce sont les structures politiques qu'il faudrait transformer. Un gouvernement idéal serait celui qui respecterait l'individu et les minorités. C'est un gouvernement à inventer, il n'a jamais existé.
Voilà ce que, j'ai vu à l'intérieur du film de Fernand Danseur. Je souhaite que vous puissiez le voir ou le revoir car il en vaut le déplacement.
Louise LAROCQUE
Saint-Sulpice le 26 septembre 1971

Un jugement de cour qui ne grandit pas la justice

Ce n'est pas une futile incident ou un quelconque fait divers, c'est pire: c'est la pénible constatation du degré de la bêtise humaine qui a atteint cette fois le plus profond des tréfonds des gouffres.
Car, en somme, qui de cette histoire est le plus coupable? Les démentis qui ont institué cette loi scabreuse et digne de l'inquisition? Le triple imbécile de voisin qui a dénoncé les ouvriers? La police aveuglement obéissante et bornée? ou, plus grave encore, le juge inconscient et sa bévue? ou bien ces braves ouvriers, chômeurs de surcroît, qui auraient pu peut-être plus de chance de voler plutôt que de gagner leur pain à la sueur de leur front?
Au diable toutes les lois du monde quand ces lois mettent en péril l'existence des honnêtes gens qui veulent, eux et leurs familles, manger à leur faim.
Et ceux qui invoquent le Seigneur et Ses lois, feraient bien de lui laisser le soin de punir dans l'autre monde ces hommes, plutôt que de provoquer en eux ici-bas amertume, haine et violence.
Paul MALHAME
Montréal, le 1er octobre 1971

LE DEVOIR

LE DEVOIR est publié par l'Impression Populaire, société à responsabilité limitée, dont le siège social est situé au numéro 434, rue Saint-Denis, Montréal 127. Il est composé et imprimé par l'Impression Dumont, entreprise dont les bureaux sont situés à 9125, rue Beaudry, Ville LaSalle. L'Agence Presse Canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans LE DEVOIR.
ABONNEMENT: Edition quotidienne, \$35 par année, \$19 A l'étranger; \$40 par année, \$22 par trimestre; \$22 par semestre; \$10 par année. Edition hebdomadaire: \$10 par année. Les abonnements sont payables par mandat postal. 75 cents par semaine. Tarif de l'abonnement: \$10 par année. Les abonnements sont payables par mandat postal. Courrier de nouvelle classe: enregistrés au numéro 0258. Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec.
TELEPHONE 844-3361 (sept groupes)

"Bleeding Hearts, Bleeding Country", de Denis Smith

Une intéressante étude sur les événements d'octobre

par CLAUDE RYAN

Pendant qu'au Canada anglais, la presque totalité des quotidiens anglophones accordaient en octobre dernier un appui inconditionnel à la ligne dure adoptée par les gouvernements, il ne manquait pas d'esprits pour mettre en doute la sagesse des décisions gouvernementales. Nous avons déjà évoqué à maintes reprises l'excellent travail accompli par des esprits indépendants comme Ron Haggart, Abraham Rotstein, James Eayrs, David MacDonald, David Lewis, etc. Ces hommes témoignèrent, par leur lucidité, que la crise mettait en présence non seulement deux volontés nationales, mais aussi deux conceptions de la politique et de l'autorité dont chacune transcende les frontières ethniques et linguistiques.
Parmi ces témoins éloignés qui, du Canada anglais, suivirent jour après jour le déroulement de la crise, l'un des plus attentifs fut sans doute le politologue Denis Smith, de Trent University, à Peterborough. Smith s'est déjà signalé par sa grande compréhension du problème québécois. Il possède à ce sujet des convictions qu'il a exprimées à maintes reprises, et notamment à l'occasion d'une apparition très remarquée qu'il fit il y a quelques mois devant la commission parlementaire conjointe de la constitution.

Voulant justifier sa position, M. Trudeau déclara à quelques reprises pendant la crise qu'il n'entendait pas devenir un Kerensky canadien. Cela laissait supposer que la situation québécoise avait atteint, en octobre, un stade comparable à celui de la Russie vers la fin du régime Kerensky. Or, Smith n'a pas de peine à établir, à l'aide des faits qui sont passés désormais dans le domaine public, que l'action du FLQ se comparait bien davantage à "une sorte de prélude anarchiste à un programme d'action révolutionnaire" mais que celui-ci n'en était pas du tout à un stade où il pût menacer sérieusement la sécurité du gouvernement.

Les autorités, observe Smith, virent dans les actes du FLQ la menace d'une insurrection susceptible d'éclater à court terme et de revêtir un caractère généralisé. En interprétant ainsi les événements, "elles firent acte de panique plutôt que de bon jugement". Smith s'appuie, pour formuler ce jugement sévère, sur les explications fournies par les autorités elles-mêmes. Il établit sans peine qu'au plan de la logique et des faits, elles ont failli à la tâche qui leur incombait de justifier après coup le formidable acte de foi qu'elles extorquèrent alors aux citoyens canadiens.

Certains arguments gouvernementaux étaient d'ordre logique. Toute concession faite aux terroristes, soutenait-on, ne pourrait que conduire à de nouvelles concessions; ou cela finirait-il? Smith rappelle opportunément à ce propos que les deux actes les plus graves du FLQ vinrent précisément à la suite de raiidissements marqués de l'autorité. Il évoque non moins opportunément l'expérience d'autres gouvernements qui ont dû faire face à des enlèvements: de ces dossiers, il est impossible, au mieux, de tirer argument en faveur de l'une ou l'autre position.

Au plan des faits, les arguments gouvernementaux se ramènent à trois thèmes principaux: les vols d'armes et de dynamite, les enlèvements eux-mêmes, et enfin la soi-disant "érosion de la volonté populaire". Rien n'a établi jusqu'à maintenant que les mesures de guerre aient permis de hâter la capture des ravisseurs et de leurs complices, et qu'on n'aurait pas pu arriver à un résultat aussi efficace par le recours aux mesu-

res de police ordinaires. L'histoire a déjà fait bon marché des légendes folles répandues au plus fort de la crise par des hommes comme Jean Marchand et Jean Drapeau. Elle a également disposé des rumeurs de gouvernement paralysé qui pouvaient conférer un semblant de vraisemblance à l'argument relatif à "l'érosion de la volonté populaire". Ce que l'on retient de la démonstration, c'est que la crise d'octobre fournit pour la postérité un excellent dossier des raisons qui peuvent interdire à un gouvernement le recours à la loi des mesures de guerre. Un certain élargissement des pouvoirs d'enquête de la police est probable- ment ét justifié pendant cette période troublée. Tout le reste était dangereusement excessif.

Si le verdict de Smith est fondé, comment expliquer que les autorités se soient laissées entraîner à une réaction dépassant de toute évidence par son ampleur et sa gravité les dimensions du problème auquel elles faisaient face?
Smith ne s'arrête ici qu'à l'examen des motifs qui ont pu inspirer le gouvernement fédéral et en particulier M. Trudeau. Cette approche se justifie dans la mesure où M. Trudeau fut la figure centrale du drame du point de vue gouvernemental. Elle ne satisfait cependant pas les Québécois qui, ayant vécu ces jours de plus près, voudront connaître un jour avec précision le rôle précis que jouèrent les deux autres paliers de gouvernement.

S'appuyant sur des textes de M. Trudeau, Smith soutient que celui-ci professe une conception très "électorale" de la légitimité politique et qu'il tire de là son animosité virulente à l'endroit de toute forme d'opposition ou d'intervention extra-parlementaire dans les affaires publiques. La crise d'octobre fournit de nombreux exemples de cette conception simplifiée de l'autorité démocratique. Elle fournit aussi, à l'occasion de l'élection municipale tenue à Montréal, un exemple éclairant du genre d'aberration auquel, appliquée à la lettre, elle peut aboutir.

Il est vrai que M. Trudeau est spécialement ombrageux à l'endroit de ceux qui osent contester son pouvoir sans être eux-mêmes des élus du peuple. Il est non moins vrai qu'il a toujours professé un souverain mépris pour ces élites extra-

parlementaires qui, au Québec, ont trop longtemps joui à son jugement d'une influence disproportionnée. On hésite à croire qu'il érige ses sentiments et opinions en théorie de gouvernement. Je souscris d'emblée à la conception élargie de la légitimité que préconise Denis Smith il m'est toujours apparu artificiel de faire résider la légitimité exclusivement dans des parlements formés de partis dirigés et financés de la façon que l'on sait. Mais j'ai peine à croire que M. Trudeau professe réellement en ces matières des vues aussi rigides que celles que lui attribue Smith. Il m'a toujours semblé, au contraire, qu'il fallait éviter de confondre avec la pensée profonde de M. Trudeau des écarts de langage ou des excès d'humeur qui relèvent bien plus d'un tempérament irascible et jaloux que de l'idéologie.

La pensée de M. Trudeau sur le fédéralisme fut évidemment au centre des événements d'octobre. S'inspirant de nombreux textes du premier ministre canadien, Smith soutient que celui-ci a toujours manifesté une incompréhension et une intolérance déplorables à l'endroit des partisans du séparatisme québécois. On voudrait de nouveau pouvoir faire la part des choses, et distinguer dans tout cela ce qui relève de l'idéologie et ce qui émane du tempérament. J'avoue que, cette fois, c'est plus difficile. Pour un homme qui se fait l'avocat du "dialogue civil", M. Trudeau révèle, en effet, une inaptitude chronique à entrer dans le point de vue de ses adversaires sur la question la plus controversée de l'heure au Canada. Tout partisan de la souveraineté québécoise est, à ses yeux, rétrograde, ignorant, intellectuellement rabougri, pessimiste, etc. Il en va de même, à en juger par ses écrits, de toute forme de pensée nationaliste.

Smith montre assez facilement que cette façon de voir est en train de mener non seulement M. Trudeau, mais le pays tout entier, à l'impasse. Pierre Trudeau avait fondé son programme sur des objectifs simples: égalité absolue des deux langues officielles; pas de statut particulier pour le Québec; refus absolu du séparatisme, ouvert ou déguisé.

L'histoire, observe Smith, témoignera que M. Trudeau fut fide-

Suite à la page 6

des idées

des événements

des hommes

Les libérations conditionnelles

Pourquoi le taux de récidive atteint-il encore 20%?

par JEAN LAJOIE, criminologue

Il est vrai qu'il y a des récidives chez les libérés conditionnels comme il y a des réussites. On peut affirmer modestement qu'il y a, au plus, 20% de récidives pendant la libération conditionnelle, c'est-à-dire 80% de réussites. De ces derniers, on ne parle jamais dans les journaux. Pour ce qui est des 20% de récidivistes en libération conditionnelle et des centaines d'autres sortis des prisons provinciales ou des pénitenciers fédéraux sans être passés par le Service, le problème se résume en quelques mots.

Tant que l'on n'aura pas accepté de coordonner les efforts de la police, des tribunaux, des prisons provinciales et du système pénitentiaire, du Service de probation et des libérations conditionnelles, il n'y a rien à faire. La réhabilitation d'un délinquant commence au moment de l'arrestation pour se terminer à l'instant où il se sent intégré dans la société. L'autre aspect du problème se résume à ceci: on n'a pas de philosophie de traitement en clinique criminologique — on a modernisé les cadres et les formes d'intervention sans en modifier l'esprit. Tant que l'on traitera le délinquant de rebut de la société et que l'on refusera de poursuivre avec lui un dialogue d'égal à égal, on n'arrivera jamais à empêcher la récidive.

L'incohérence de l'appareil judiciaire

Le délinquant qui arrive en libération conditionnelle a déjà parcouru un chemin très souvent pénible depuis son arrestation et se montre très réticent et agressif face à tout représentant officiel de l'ordre établi.

Il a d'abord connu le stress de l'arrestation, s'il s'agit d'un premier délit, avec tout le climat de l'interrogatoire et du passage à l'aveu (il a parfois perdu son emploi et sa réputation) en essayant parfois, s'il s'agit d'un "dur à cuire", de se libérer des accusations que veut lui imputer le policier enquêteur soucieux

de voir son tiroir d'affaires non-classées.

Il y a ensuite les promenades en fourgon cellulaire du palais de justice au Centre de prévention et les multiples comparutions où il se présente devant un juge débordé qui n'a pas d'information sur la situation humaine de l'accusé et qui doit se limiter à la lecture de l'acte d'accusation, au dossier antérieur (que l'on scrute soigneusement jusqu'à l'adolescence, sans en oublier un iota) et aux promesses verbales d'un avocat non formé aux sciences de l'homme.

Il doit parfois, s'il est sans le sou et s'il comparait en cour municipale, se défendre seul car l'assistance judiciaire ne couvre pas, cette cour, faute de ressources. Il peut cependant faire appel au Service de probation depuis quelques années et espérer recevoir une sentence adéquate si le juge tient compte des recommandations de l'agent de probation qui est bien préparé à sa tâche, d'une façon générale.

S'il est en libération conditionnelle et qu'il fait face à une nouvelle offense, c'est le Service qui deviendra souvent le bouc émissaire, le vrai coupable, puisqu'il doit y en avoir un et que le récidiviste impitoyable n'est plus solvable en ce sens.

Survient alors l'incarcération. Si le coupable est condamné à moins de deux ans, il ira dans une prison provinciale où il séchera pendant toute sa sentence dans un cadre désuet où il retrouvera ses copains, s'il s'agit d'un récidiviste, ou fera l'apprentissage de tous les trucs du métier s'il s'agit d'un novice. Laissez à lui-même, sans pouvoir consulter un travailleur social, il en sortira aigri ou guéri à jamais. Il doit à tout prix éviter de se retrouver dans l'aile psychiatrique où il risque de croupir littéralement.

S'il a la chance d'être condamné à plus de 2 ans de détention, il ira dans les institutions fédérales mieux organisées matériellement mais toujours

aussi rétrogrades au plan du traitement et où règnent d'une façon absolue les deux principes traditionnels du milieu carcéral: la sécurité (afin de prévenir les émeutes et les évasions) et le nivellement (il n'y a que peu de place laissée à l'initiative personnelle). Le détenu qui a le malheur de vivre une crise intérieure et qui l'exprime par un refus d'obéir à un ordre, par exemple, se méritera un rapport d'offense, ce qui sera très mal vu lorsqu'il fera sa demande de libération conditionnelle.

C'est à la suite de ce pénible cheminement qu'il arrive en libération conditionnelle. Il avait été incarcéré pour subir un traitement; ça n'a pas été fait car les quelques criminologues qui s'y trouvent sont débordés et les agents de correction (sic) n'ont aucune préparation pour faire ce travail. Le service des libérations conditionnelles doit faire face alors, à de nombreuses difficultés et réaliser le miracle de la réhabilitation. Il n'a, de par sa structure délinquante, confiance en personne et les derniers moments qu'il a vécus lui donnent raison: il s'est de plus en plus convaincu qu'il était justifié d'entrer en dialogue avec l'autorité d'une façon fautive et il ne croit plus en la justice humaine.

Il a très souvent du mal à trouver un emploi à cause de son casier judiciaire, il doit faire des promesses afin que son patron ne découvre pas la vérité. Il doit de plus faire face à la police, très souvent, qui le connaît bien et qui n'est pas toujours très heureuse de le retrouver en liberté; on l'amène souvent au poste pour fins d'interrogatoire et on le relâche faute de preuve (il a eu le temps parfois de perdre son emploi à cause d'une indiscretion de la police); on le menace même à l'occasion de lui faire perdre sa libération conditionnelle. Face aux cas problèmes où il faudrait une surveillance plus étroite ou un traitement plus précis, il n'y a que peu de ressources matérielles.

Il y a heureusement une bonne collabo-

ration entre le Service des libérations et la police de la ville de Montréal, les Centres de main-d'oeuvre, le bien-être social et l'Institut Pinel, mais ce n'est pas suffisant. Tant que l'on aura pas compris le principe de continuité thérapeutique au sein de tout l'appareil judiciaire et que l'on aura pas éliminé les incohérences du système, on ne peut espérer entrevoir des éléments de solution du problème de la délinquance.

Pourquoi tardons-nous tellement à mettre en application les trop nombreuses études et suggestions des spécialistes en la matière? Pourquoi sommes-nous si timides dans la réforme entreprise? Sans doute parce que l'on n'y croit pas, parce que l'on est des farceurs! Je suis, personnellement, de plus en plus déçu par mes contacts avec les gens en responsabilité dans tous les domaines connexes à l'administration de la justice. On voit des gens sans feuver, des gens qui ne croient pas en ce qu'ils font, des gens hésitants parce qu'ils n'ont pas de pensée propre, des gens insécures.

Le problème fondamental actuel se situe au niveau d'une crise de sens. On ne sait pas où on va et on se contente de réformes superficielles et par là incohérentes.

Respect de la personne et capacité de dialogue

Il me semble que les deux éléments fondamentaux qui devraient animer toute la pensée criminologique autant dans le domaine pénal que dans le secteur du traitement devraient être le respect de la personne et la capacité de dialogue.

Tant que l'on traitera le délinquant de rebut de la société on n'en tirera jamais rien. Le délinquant structuré est celui qui a une très mauvaise image de lui-même, image que la société se plaît à cultiver: c'est le thème classique du "mouton noir" ou "du mauvais garçon" qu'a développé Jean Genêt — le délinquant se plaît à se confirmer dans cet état par représailles face à ses juges. Qu'on ne s'étonne pas si le délinquant réagit à la violence qu'on lui fait par la violence. On récolte toujours ce que l'on a semé.

En traitement l'on tente de transformer cette image en valorisant le délinquant: il prend peu à peu conscience de

ce qu'il est, acquiert graduellement confiance en lui et découvre des ressources nouvelles chez lui qu'il n'avait jamais exploitées parce qu'on ne lui avait jamais révélées la présence. S'il se sent traité en être humain à part entière il agira en être humain à part entière.

Si on avait une telle image du délinquant en milieu carcéral il ne serait plus nécessaire de hausser les murs des prisons et d'insister tellement sur les dispositifs de sécurité. Il comprendrait que l'on a confiance en lui (on aurait intérêt à s'inspirer, ici, de ce qui se fait en Hollande et en Suède), qu'il peut encore réaliser quelque chose de valable et que sa réhabilitation est son affaire personnelle. Pour ma part, c'est la théorie fondamentale qui anime ma méthode de traitement: l'appel à la responsabilité individuelle fondé sur le respect de la personne et j'avoue n'avoir aucun problème avec mes clients du moins avec les 80% qui mènent leur libération conditionnelle à terme.

La capacité de dialogue ou d'entrée en relation constitue l'autre pôle de l'approche de la délinquance. Le délinquant est celui qui a particulièrement du mal à entrer en relation avec autrui. Son approche de l'humain se fait d'une façon agressive, parce qu'il se sent menacé à l'intérieur de son système de valeurs qu'il doit protéger à tout prix afin de s'épanouir. S'il se sent respecté ou accepté comme un être humain à part entière, il deviendra plus sûr et par conséquent ouvert à une relation chaleureuse. C'est notre fonction en traitement d'établir cette relation de dialogue d'égal à égal.

Il ne faut donc pas s'étonner que le délinquant réponde d'une façon agressive à un abordage agressif. C'est ici encore que l'on peut comprendre l'échec de la réhabilitation. Si le représentant de l'ordre (le policier, le juge, le géolier) ou le thérapeute n'est pas capable d'établir une relation humaine chaleureuse, parce qu'il n'a pas réglé ses problèmes personnels, comment peut-on demander au délinquant de répondre d'une façon chaleureuse à la provocation?

Les urgences

Il me semble que dans le climat actuel il est urgent:

- que nous mettions en opération le tribunal multi-disciplinaire (le juge conserve toujours la haute autorité mais il est assisté de spécialistes des sciences de l'homme);

- que la police tout en demeurant aussi efficace dans la répression du crime acquière une attitude plus humaine face aux délinquants (le policier de par sa fonction n'a pas à juger les criminels; sa fonction est de les appréhender et de constituer les éléments de la preuve).

- que l'on restructure les maisons de détention en engageant du personnel compétent et en instaurant le régime progressif qui pourrait comporter trois phases:
 - une période d'isolement, de retraite où le sujet rencontre les thérapeutes;
 - une période de resocialisation où le sujet vit en groupe et fonctionne en atelier;
 - une période de préparation à la sortie où le sujet peut quitter l'institution pour trouver un emploi et visiter sa famille;

- que le Service national des libérations conditionnelles pourrait alors intervenir efficacement s'il pouvait avoir recours aux "half-way houses" et continuer en liberté le traitement amorcé. Il faudrait qu'il administre lui-même toutes les libérations conditionnelles, puisque cette mesure fait partie de la sentence imposée par l'Etat et qu'il est normal qu'elle soit administrée officiellement par l'Etat. Il serait alors possible de faire appel aux agences spécialisées pour les services qu'elles ont à offrir. Ceci éliminerait des pertes de temps et le double emploi.

- que les employeurs comprennent qu'ils sont concernés personnellement par le sort des délinquants qui désirent honnêtement refaire leur vie. Il est d'ailleurs prouvé que le délinquant qui est bien traité par son patron n'est pas plus malhonnête que l'employé qui n'a jamais eu affaire à la justice.

- que l'on comprenne que la récidive n'est pas un échec, nécessairement, elle est souvent une étape dans un cheminement plus long et plus difficile que d'autres (il en est de même dans le traitement de l'alcoolique, les chutes sont des étapes vers la sobriété).

lettres au DEVOIR

Un immigrant d'origine suédoise dit oui au bill 28

M. Guy Saint-Pierre,

ministre de l'éducation. Une lettre que je viens de recevoir du Bureau métropolitain des écoles protestantes du Grand Montréal, m'encourage à vous faire parvenir mon opinion sur le projet de loi 28 concernant la restructuration scolaire sur l'île de Montréal.

Permettez-moi d'abord de me présenter: je suis immigrant d'origine suédoise et j'ai enseigné le français au niveau secondaire

dans le système protestant pendant deux ans.

Mon impression est que les parents et les élèves anglophones sont, en général, très satisfaits du système scolaire protestant et il est donc normal qu'ils s'inquiètent devant une réforme en profondeur comme celle proposée par le projet de loi 28. S'il s'agissait d'une minorité ethnique moins importante que celle des anglophones du Québec, il aurait peut-être été préférable de confier à ce groupe la

gestion de son propre système scolaire.

L'importance du groupe, d'ailleurs très hétérogène, d'anglophones au Québec quant à leur nombre, leur concentration géographique, leur influence économique et politique et leurs racines, souvent profondes, dans le monde anglophone qui entoure le Québec fait de ce groupe non pas une minorité dont la survie serait menacée mais plutôt un groupe qui risque fort de nuire aux intérêts culturels de la majorité de la province. Dans un tel cas, il est nécessaire que l'Etat intervienne pour abolir des structures qui menacent l'équilibre du système et d'en créer de nouvelles.

Si je crois que le système scolaire protestant actuel fonctionne bien sous plusieurs aspects, j'ai pourtant nettement l'impression que les élèves qui fréquentent ces écoles s'intègrent mal à la société québécoise et à la vie de la pro-

vince. Pour beaucoup de jeunes anglophones montréalais, le reste de la province demeure un pays étranger et ils perdent de vue les liens économiques, géographiques et culturels qui font de la métropole une partie intégrante de la province. Ils risquent enfin de voir dans le gouvernement du Québec non pas leur gouvernement mais une autorité étrangère dont ils ne peuvent pas se sentir solidaires.

Ce qui se dit ici des anglophones du Québec s'applique malheureusement à la grande majorité des immigrants qui s'intègrent facilement à la société québéco-anglaise et en adopte encore plus facilement les attitudes.

Pour toutes ces raisons, une restructuration comme celle que propose le bill 28 devient de plus en plus urgente et je voudrais encourager le gouvernement du Québec d'aller de l'avant avec son projet.

Bengt LINDFELT
Québec, 1er octobre 1971.

Pour ceux qu'inquiètent les retombées économiques... de la paix!

La menace de licenciement qui plane sur les 600 travailleurs de la CIL à Shawinigan nous rappelle d'un certain nombre de Québécois: est relié aux humeurs belliqueuses de nos voisins du sud. Les ouvriers de Valcartier le savent aussi. Avec le désengagement progressif des américains au Vietnam, de nouvelles entreprises sont appelées à subir sous peu une diminution de commandes d'explosifs militaires quand ce ne sera pas tout simplement des articles domestiques, mais destinés aux boys du Vietnam.

La fin de la guerre au Vietnam et l'établissement d'une paix durable apparaissent comme des objectifs moraux et humains essentiels, mais néfastes sur le plan économique. Surtout quand, aux Etats-Unis au Canada, et au Québec plus particulièrement, la conjoncture est responsable d'une fermeture sans cesse plus considérable d'usines et de pertes d'emplois intéressants. Je propose donc, en attendant le retour d'une conjoncture plus favorable et pour minimiser l'impact du retour à la paix chez nous, comme chez nos voisins d'ailleurs, et les empêcher de s'enfoncer davantage dans leurs mesures protectionnistes, qu'une partie du Vietnam soit conservée comme zone de combat, vidée de sa population, s'il en reste, et convertie en un immense champ de bataille pour l'artille-

rie, l'aviation et les unités blindées qui continueraient à déverser chaque jour un nombre de tonnes de munitions optimum, c'est-à-dire celui qui serait le plus susceptible de maintenir l'emploi dans les industries de guerre. On obtiendrait ainsi à la fois la paix désirée et les emplois recherchés. Les commandes militaires reviennent, les citoyens de Valleyfield pourraient continuer de travailler en toute quiétude.

Yves MAILHOT
Montréal, le 3 octobre 1971



Pour l'homme d'affaires...

L'exposition la plus complète de cadeaux d'entreprises, d'objets publicitaires, et d'idées nouvelles en provenance des quatre coins du monde.

N'attendez pas... téléphonez dès aujourd'hui pour votre rendez-vous à 842-8281

Charles Le Borgne Ltée
306, Carré Youville, Montréal

QU'EST-CE QU'UNE ÉTUDE CAPILLAIRE ET QUE DEVEZ-VOUS EN CONNAÎTRE?

Le Centre capillaire PIERRE se spécialise depuis plus de quinze ans dans les problèmes du cuir chevelu dont certains restent encore inexplicables. Nous savons mieux que quiconque que les produits magiques ou les formules mises au point après des soi-disant années de recherche, ne font pas pousser les cheveux perdus, pas plus qu'une dent extraite ne peut repousser.

Faire repousser des cheveux sur une crête déjà dégarnie, lorsque la capille pilaire est atrophiée, ne laissant qu'un duvet, n'est pas réalisable et y croire serait faire preuve d'une incroyable crédulité.

Le Centre capillaire PIERRE, aidé par des chimistes québécois, développe d'année en année des formules plus efficaces, déposées ensuite uniquement au nom du Centre et à son usage exclusif.

Toute représentation faite en province par des délégués utilisant le nom du Centre capillaire PIERRE, s'avère frauduleuse. Nous savons que des gens non avertis et parfois trop confiants se sont fait exploiter par ce genre de personnes n'ayant pas de conscience et ne faisant pas la distinction entre leur nom et celui d'un bureau établi depuis plus d'une décennie et demie et ne prononçant pas la repousse des cheveux.

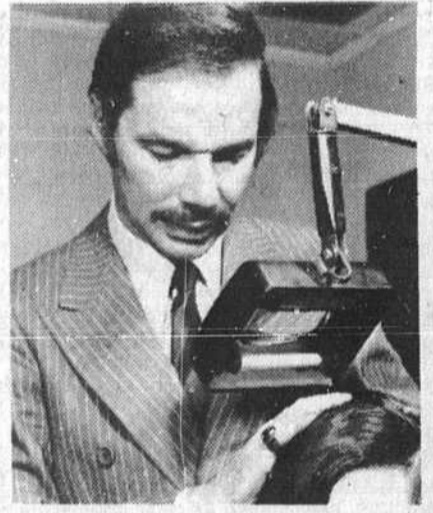
Il est important que le sujet passant un examen capillaire soit averti sur plusieurs points que nous croyons importants:

- 1) Depuis combien de temps le spécialiste exerce-t-il sa fonction et où a-t-il acquis son expérience?
- 2) Comment se présente-t-il? Nom et prénom doivent être déclarés.
- 3) Si le spécialiste se réfère à des formules, demandez le nom du laboratoire qui les manufacture. En cas de doute, renseignez-vous par divers organismes sur l'existence du laboratoire et si ce dernier fabrique réellement ces produits pour le bureau capillaire auquel vous vous êtes adressé.
- 4) Évitez tout genre de traitements capillaires proposés par des représentants se déplaçant dans les hôtels ou motels.
- 5) Un spécialiste sérieux ne court pas plusieurs métiers à la fois, soit dans les salons de coiffure ou des magasins de postiches et perquages.
- 6) Avant de déboursier quoi que ce soit, ne signez rien sous aucun prétexte, qui vous engage financièrement.
- 7) Aucun service professionnel ne peut vous garantir une repousse de cheveux, sauf dans certains cas de pelade.
- 8) Si le spécialiste consulté se réclame d'un tel ou tel bureau connu, assurez-vous de la validité de ses dires, preuves à l'appui. En cas de doute, veuillez téléphoner ou écrire au bureau auquel le spécialiste se déclare attaché.
- 9) Il est reconnu inexact que des traitements de choc puissent assurer une stabilité de votre chevelure en 30, 60 ou 90 jours.
- 10) Il vous incombe à vous client, de rester réaliste dans ce qui peut être fait ou non.
- 11) Une étude capillaire dure de 45 à 60 minutes.
- 12) Après avoir été mis au courant de votre cas, ne perdez pas de vue les récidives possibles, et qu'après avoir suivi des traitements une hygiène adéquate s'avère toujours indispensable mais non onéreuse.

Avant de penser à un substitut de votre chevelure, ne serait-il pas plus sage de chercher à sauver les cheveux qui vous restent.

LD33A

Centre Capillaire Pierre
ÉDIFICE PLACE CANADIENNE
450 est, SHERBROOKE, angle Berri - Suite 390 - Tél.: 288-3823 - 288-7378 - 288-1424
Sortie de Métro Sherbrooke-Berri - Mardi au vendredi - 10h. a.m. à 8h. p.m. - Le samedi, 10h. a.m. à 4h. p.m.



C'est à vous d'en décider. L'artifice ne vaut jamais le naturel: à la longue il peut être la cause de sensations désagréables autant physiques que psychologiques.

Il serait avantageux pour vous que vous rendez compte, journalièrement d'une diminution de vos cheveux, de passer un examen au Centre capillaire PIERRE. Nous vous dirons après étude ce qui peut être fait ou pas.

Qu'que vous demeuriez, nous croyons qu'une visite d'une heure sur rendez-vous à nos bureaux, vous sera profitable en ce qui concerne ce problème qui vous range interieurement et vous vexe dans votre apparence.

Merci de votre bienveillante attention.

P.S. Nous avisons notre clientèle de la Province que l'étude capillaire initiale se fait exclusivement à notre unique bureau de Montréal. Le Centre Capillaire Pierre n'a pas de délégué parcourant la Province en son nom. Toute représentation utilisant le nom du Centre Capillaire Pierre s'avère frauduleuse.

DR PIERRE
TRICHOLOGUE



VIENT DE PARAÎTRE...
MANIFESTE POUR LA LIBERTÉ DE L'INFORMATION
par CLAUDE-JEAN DEVIRIEUX

- Pour une meilleure information
- Une expérience de six-sept ans dans le journalisme
- Un livre essentiel par l'un des meilleurs reporters québécois.
- En annexe - Le dossier Z

En vente au prix de \$3.00 - distribué par le Service des Messageries des Éditions du Jour, 1651, Saint-Denis, Montréal 129 - Tél.: 849-8328. (si la ligne est occupée: 849-2228)



ÉDITIONS DU JOUR...
Président et directeur général Jacques Hébert

Le Crédit social opte pour un fédéralisme souple

par Jean-Pierre Bonhomme

HULL — Les délégués au congrès de leadership du Crédit social, ont affirmé leur foi, dimanche après-midi, dans le régime confédératif canadien, mais ils ont toutefois déclaré que la liberté d'association, accordée, aux individus, soit également reconnue aux provinces.

Cette déclaration de principe compte parmi les résolutions les plus importantes adoptées en assemblée générale après avoir été étudiées en comité samedi.

La résolution soutient que chaque province doit avoir les pouvoirs de "réaliser ses propres aspirations selon ses propres besoins" et elle propose, de surcroît, l'étude et l'application d'un fédéralisme renouvelé qui permette aux provinces de participer à l'élaboration des politiques monétaires, financières et économiques, "pour le bien de tous les Canadiens".

Par ailleurs, le comité des affaires publiques avait rejeté, samedi, une résolution des délégués québécois portant spécifiquement sur la question des droits des provinces à l'autodétermination.

Cette résolution affirmait le droit des provinces de se retirer des structures fédérales actuelles si la majorité de la population en exprime fortement et librement le désir par des voies démocratiques.

D'autre part, les délégués ont accepté une résolution audacieuse du comité de l'industrie et du commerce recommandant la remise à l'entreprise privée de la Société Radio-Canada et la fusion des corporations d'Etat Air Canada et Canadien National à leurs concurrents propriétaires de la corporation Canadian Pacific.

Les résolutions du congrès ont été adoptées dans six comités à partir de textes soumis par le conseil national du parti et par l'aile québécoise du parti. Les nombreuses résolutions du Québec, qui auraient largement été inspirées par les supporteurs du candidat Phil Cossette, ont rarement été adoptées intégralement par les délégués.

Les comités se sont réunis en cercles sur le parquet de l'aréna de Hull. Cette méthode n'a pas permis de procéder sérieusement à l'examen des textes. Les participants entendaient parfois très mal ce que leurs voisins disaient. L'usage discontinu des deux langues, sans traduction, n'a pas aidé à simplifier les choses non plus.

Si bien qu'à un certain moment, la discussion au sein du comité des affaires publiques — le plus important — a été prise en mains, en anglais, par l'ex-leader nazi M. William John Beattie, avant que le président du parti, M. Gilbert Rondeau, ne proclame son expulsion. A certains moments, également, le comité dirigé par le député Romuald Rodrigue, qui faisait bien son possible, était majoritairement composé d'anglophones.

De toutes manières, les délégués ont été avisés que les comités réunis samedi, tout comme l'assemblée générale, dimanche après-midi, n'étaient pas souverains et que les décisions seraient sujettes à révision au comité exécutif du parti.

Il était évident, du reste, que, dans l'ensemble, les délégués n'étaient pas venus à Hull pour étudier mais pour donner leur appui à l'un ou l'autre des deux candidats les plus importants. M.M. Caouette et Cossette.

Quoi qu'il en soit le comité des affaires publiques a tout de même adopté une déclaration de principe après en avoir rejeté une première soumise par le conseil national.

Dans cette déclaration les délégués souscrivent aux principes contenus dans la déclaration de l'indépendance américaine relativement aux droits de la personne humaine: "Il s'agit d'une affirmation absolue de la primauté des droits de la personne humaine sur tout ce qui lui est externe. Mais cela ne signifie pas l'anarchie, ni ce que l'on appelle communément l'individualisme. Au contraire, cela implique la responsabilité personnelle", précise le manifeste.

D'autre part les congressistes soutiennent que le rôle d'un gouvernement démocratiquement élu est d'assurer une administration honnête des affaires publiques en procurant les biens et les services "en autant que c'est physiquement réalisable et moralement souhaitable, le tout dans le respect intégral du principe de la liberté d'association, qui implique le droit d'association pour chacun".

Le comité des affaires publiques a enfin réclamé la création d'un comité spécial du parti pour étudier les problèmes de la pollution. Ce nouveau comité aurait pour tâche d'étudier les mesures techniques de contrôle.

Le comité de l'industrie et du commerce a en outre adopté une résolution concernant la propriété des entreprises étrangères. On y réclame que les Canadiens puissent acheter — soixante pour cent des actions enregistrées et soixante-quinze pour cent des biens-fonds eux-mêmes.

On suggère également l'imposition d'une taxe spéciale, sur les compagnies étrangères qui ne permettent pas aux Canadiens d'avoir accès à la propriété.

Les délégués ont adopté une résolution en quatre points touchant l'agriculture. On y propose:

- L'établissement d'un programme temporaire prévoyant l'octroi de subsides d'urgence pour tous les produits agricoles. Ces subventions seraient versées aux cultivateurs "sur un nombre minimum d'unités pour la production de base".
- L'établissement d'un juste prix sur tous les produits fabriqués au Canada et dont le cultivateur a besoin pour la bonne marche de ses opérations.
- L'établissement d'une politique de prix au détail sur les produits canadiens.
- L'établissement d'un dividende national afin d'assurer un revenu minimum garanti.

Les délégués ont enfin été invités à contribuer financièrement à la création d'un fonds pour acheter du temps sur les ondes de la télévision. Un porte-parole a en effet rendu compte des activités d'un comité qui prévoit la diffusion d'une douzaine d'émissions de propagande créditiste.

Les délégués ont accepté cette suggestion. Ils avaient du reste pleine conscience de l'importance de ce moyen de communication. Nul n'en avait plus conscience que M. Caouette, du reste, qui a dit sa satisfaction d'avoir eu cinq heures de télévision, "nationale" alors que, selon lui, il n'en aurait eu que trois minutes à une occasion précédente.

suites de la première page

MICRO ESPION

radiophonique.

Selon M. Roy, on pouvait facilement écouter toutes les conversations privées qui se déroulaient dans la maison en étant situé sur le trottoir extérieur.

M. Roy, qui est marié et père de deux enfants, avait été arrêté le 22 décembre 1970. Le même jour, la police arrêtait aussi sa femme et ses enfants pour interrogatoire au Centre de détention de la Sûreté du Québec sur la rue Parthenais, ces derniers ne devaient être libérés par la police que sept heures plus tard. C'est donc à cette occasion que M. Roy croit que la police a installé les appareils d'écoute.

Quant à lui, il a été gardé en détention jusqu'au 30 avril alors qu'il a plaidé coupable à trois accusations relatives à l'assistance portée à des présumés felquistes. Il a été accusé d'aide à des fugitifs, de fournir de l'aide au FLQ et d'entrave à la justice. Il a été condamné à six mois de prison pour chacune des offenses.

Il a cependant purgé ses trois peines concurrentiellement si bien qu'il est sorti de prison le 3 septembre dernier. Les accusations portées contre M. Yves Roy portaient sur le présumé transport des frères Jacques et Paul Rose et Francis Simard de la rue Laurier à la rue Bonaventure.

Au cours d'une entrevue, M. Roy a qualifié la situation de "ridicule". A son avis, cette découverte tend surtout à prouver que plusieurs personnes sont espionnées au Québec.

"Si je suis espionné moi, qui ne suis pas politiquement très important, il est certain que beaucoup d'autres personnes politiquement beaucoup plus engagées que moi sont l'objet de ces mesures d'espionnage."

Pour ce qui est des mesures qu'il entend prendre, M. Roy a déclaré qu'il ne servirait à rien de chercher à savoir qui a installé ces appareils.

"Je vais tenter de les vendre à la Sûreté du Québec et si c'est impossible, ce qui est fort probable, je les conserverai pour mon usage personnel..."

UN ÉCHANGE

remis en liberté.

Les forces de libération ou nord-vietnamiennes avaient remis en liberté le 8 octobre le sergent américain John C. Sexton, âgé de 23 ans. Il est encore soigné dans un hôpital militaire au quartier général des forces terrestres américaines au Vietnam, à une trentaine de kilomètres de Saïgon.

Le porte-parole n'a pas précisé si le lieutenant nord-vietnamien a été libéré au Sud-Vietnam ou au Cambodge, mais tout indique qu'il a été déposé par hélicoptère sur le territoire kâmer. C'est en effet du Cambodge qu'il était venu, après onze heures de marche, le sergent Sexton, jusqu'à Loc Ninh, dans la province de Binh Long, près de la frontière et à environ 120 kilomètres au nord de Saïgon.

"La libération a été effectuée déclarait l'ambassade américaine, en réponse à des indications selon lesquelles l'ennemi accepterait une telle libération à un moment et à un endroit donnés".

Cette phrase laisse entendre que des contacts ont été pris — peut-être par l'intermédiaire du sergent Sexton — entre le commandement américain et le commandement nord-vietnamien pour ce premier échange.

"Nous n'avons aucune assurance pour le moment que ce geste de réciprocité conduira à la libération d'autres prisonniers américains", ajoute l'ambassade

américaine, "C'est cependant le but vers lequel nous travaillons".

Le communiqué de l'ambassade précise que ce sont les autorités américaines et sud-vietnamiennes qui ont décidé la libération du prisonnier nord-vietnamien.

Mille quatre cent soixante-quinze américains sont portés disparus en Asie du sud-est depuis le début de l'engagement américain et 463 prisonniers confirmés. Vingt-quatre prisonniers de guerre américains ont été libérés depuis 1962, le dernier étant le sergent Sexton.

Plusieurs dizaines de milliers de prisonniers de guerre nord-vietnamiens et vietcong sont dans des camps sud-vietnamiens.

WASHINGTON

85 pour cent de sa production vers les Etats-Unis.

Pendant ce temps, à Halifax, le premier ministre Gerald Regan, de la Nouvelle-Ecosse, a déclaré que ce document est inexact en ce qui a trait aux subsides accordés à Michelin.

"La seule aide qu'elle a reçue, est la même qui est accordée à toute compagnie qui s'installe dans des régions désignées au Canada. La société Michelin a reçu une subvention de \$50 millions du gouvernement de la Nouvelle-Ecosse, et une usine fonctionne déjà à Bridgewater. Une deuxième est en construction à Cranton, N.-E. et doit commencer à fonctionner dans environ un mois.

Quant aux autoneiges citées dans le mémoire, un des dirigeants de la société Bombardier Ltée, a déclaré à Montréal que des droits de douane sur ces véhicules ne feraient que porter atteinte aux manufacturiers américains.

M. John V. Hethrington, vice-président du marketing chez Bombardier, a déclaré qu'à part Bombardier, toutes les compagnies d'autoneiges au Canada étaient la propriété d'intérêts américains.

Si des droits de douane sont imposés, a-t-il ajouté, Bombardier devra songer à hausser ses prix aux Etats-Unis.

Par ailleurs, à Ottawa, M. Jean-Luc Pépin, ministre du Commerce, a déclaré n'avoir aucune connaissance de ce mémoire et aucun commentaire à faire relativement à la liste de demandes américaines.

"Ce rapport n'a rien d'officiel, a déclaré le ministre, dans une interview: "A moins qu'il ne soit sanctionné par le gouvernement américain, il ne peut y avoir de réactions canadiennes. Personne ne sait qui a conçu ce mémoire publié par le Chicago Tribune. Ce n'est qu'un bout de papier," a-t-il conclu.

UNE INTÉRESSANTE

Suite de la page 4

le à son programme. Elle constatera cependant que ce programme était irréalisable. Au plan linguistique, il faudra un jour conclure, prévoit Smith, à l'impossibilité du programme de M. Trudeau en matière d'égalité linguistique. Au plan des rapports entre le Québec et le reste du Canada, il faudra constater que l'avènement de Trudeau n'a rien changé aux revendications fondamentales du Québec, ainsi qu'en fait foi l'échec de Victoria.

Le problème de fond, conclut Smith, c'est celui de la légitimité des institutions politiques actuelles, qui a été remise en question par une proportion importante des citoyens québécois. Des trois figures que les événements des dernières années ont projetées au premier plan de l'actualité, soit Trudeau, Lévesque et (beaucoup par la faute de Trudeau) Vallières, Smith se demande si, en définitive, ce n'est pas Lévesque qui est le plus proche des véritables aspirations du Québec.

Plusieurs, qui connaissent les divisions profondes des Québécois en ces matières, hésiteront à souscrire à une conclusion que Smith lui-même formule d'ailleurs à l'état de

simple hypothèse. Je puis cependant témoigner, sans pour cela exprimer une option politique partisane, que, si l'on me demandait à brûle-pourpoint de désigner un homme politique capable d'aller vraiment au fond du problème québécois avec un auditoire étranger, je n'hésiterais aucunement à suggérer d'abord le nom de René Lévesque. Et si l'on me demandait lequel, parmi les trois hommes mentionnés par Denis Smith, est le plus capable de ressentir et d'exprimer pour les Québécois eux-mêmes ce qu'ils ressentent et souhaitent au fond d'eux-mêmes, la réponse devrait encore être la même. Mais c'est là une forme de légitimité que M. Trudeau, selon Smith, contesterait vigoureusement...

UN TRIBUNAL

Suite de la page 3

tiendra à huis clos, alors que les commissaires entendront le témoignage du directeur du Devoir M. Claude Ryan. Cet après-midi, la séance sera publique et la commission recevra les témoignages représentatifs de Radio-Canada, de la CSN, de la FTQ et du Mouvement pour la défense des prisonniers politiques du Québec (MDPPQ).

La journée de demain sera consacrée aux points de vue de Michel Chartrand, du parti québécois et de Québec-Press, tandis que jeudi, les commissaires entendront les témoignages de représentants de la Saint-Jean Baptiste, de la Ligue socialiste ouvrière et du Comité de 36.

Après les premières audiences de cette semaine à Montréal, la commission entend poursuivra jusqu'à la fin novembre des réunions publiques à travers le Canada.

LE WEEK-END

Suite de la page 3

re-du-Loup, tué dans une collision impliquant trois automobiles dans le rang Bellevue, à Saint-Henri, comté de Rimouski; Marie-Paule Pépin, 51 ans, du 1 rue Maheu, à Arthabaska, tué dans une collision; et Florent Ferron, 22 ans, de Sainte-Marie-sur-Mer, au Nouveau-Brunswick, tué alors qu'il fut frappé à la tête par une poulie sur le bateau "Le Blandine".

● Pour dimanche
Mme Cécile Richard, 41 ans, du 3891 rue Barclay à Montréal, tuée à Saint-Sauveur dans un capotage; Mme Raymond Labbé, 49 ans, de Sainte-Hénédine, comté de Dorchester, tuée dans un capotage survenu sur la route 23 à Beauceville, comté de Beauce; Jacques Poulin, 14 ans, du 2154 rue Bossuet à Montréal, tué au cours d'un accident de chasse survenu à Saint-Bonaventure, comté de Yamaska; Wilfrid Paquette, 71 ans, de Dupuis, Abitibi-Ouest, tué dans une collision sur la route 45 à Dupuis.

● Pour lundi
Yves Demers, 23 ans, de Fabre, comté de Témiscamingue, tué dans un capotage à Ville-Marie.

LES COMMISSIONS

Suite de la page 3

leurs adopté comme devise la partie de l'acte constitutif de l'UNESCO que voici: "Les guerres prenant naissance dans l'esprit des hommes, c'est dans l'esprit des enfants que doivent être élevées les défenses de la paix."

M. Muhlethaler a invité les congressistes à adopter et propager les "principes universels d'éducation civique" que l'EIP avait adopté comme le "code mondial de l'école".

Ces principes ont été résumés dans des articles simples et concis, facilement assimilables par chacun. Ce sont: l'école est au service de l'humanité; l'école ouvre à tous les enfants du monde le chemin de la compréhension mutuelle; l'école apprend le respect de la vie et des hommes; l'école enseigne la tolérance; l'école développe chez l'enfant le sens de la responsabilité; l'école apprend à l'enfant à vaincre son égoïsme.

Les congressistes ont discuté en ate-

O'BRONT

Suite de la page 3

Jérôme Choquette, avait personnellement émis un affidavit stipulant qu'il serait contraire à l'intérêt public d'obliger le détective Gélneau à révéler les détails de son enquête.

Les procureurs de M. O'Bront allèguent aussi que contrairement à l'opinion du juge Ouimet, le juge de paix René Drouin a émis un mandat de perquisition non conforme aux exigences de la loi et qu'il a par le fait même outrepassé ses pouvoirs.

Bien que présentée tardivement, cette requête d'appel ne surprend personne puisque le jour même où il a entendu la cause le juge Ouimet avait déclaré que ce genre de cause doit nécessairement aller en appel car il concerne, selon lui, des problèmes trop importants pour être tranchés par un tribunal inférieur.

M. Trudeau lance un appel aux "absents" de la francophonie

OTTAWA (de notre envoyé spécial) — Dans l'allocation qu'il a prononcée hier à la séance d'ouverture de la deuxième conférence générale de l'Agence de coopération culturelle et technique, le premier ministre du Canada a invité les pays francophones qui n'en font pas déjà partie à venir prendre place. M. Trudeau songeait à ceux qu'on appelle "les grands absents" de la francophonie et qui, pour diverses raisons, politiques, idéologiques et culturelles, ont préféré jusqu'ici s'abstenir. Ce sont, notamment, l'Algérie, le Congo, le Maroc, la Suisse et la Guinée.

Le chef du gouvernement canadien, qui s'adressait aux délégations des 22 Etats représentés dans l'organisation internationale de la francophonie, réunies dans la chambre du Sénat, s'est dit convaincu que la qualité et l'intérêt des travaux, des projets et des réalisations de l'Agence révéleront aux absents "l'utilité et le dynamisme de l'Agence, de même que son caractère apolitique".

Certes, a dit le premier ministre. Le francophonie est désormais une réalité. "Mais de la voir ici rassemblée et résolue, vous comprendrez que cela nous émeuve très vivement. C'est un peu comme si se trouvait consacrée de par le monde la permanence du Canada français."

Mais la francophonie, de-

UN HUIS CLOS

Suite de la page 3

tration qui est formé de deux délégués de chacune des 20 sections régionales de la FCSCQ, et que les commissaires avaient pleinement le droit de le faire.

"La Fédération, a-t-il, n'est pas une société publique mais une association volontaire des commissions scolaires. Les commissaires ont en conséquence le droit de discuter entre eux de leurs affaires."

On se souvient, par ailleurs, que les dirigeants de la FCSCQ avaient été particulièrement mécontents des reportages faits sur leur dernier congrès par les quotidiens montréalais.

Contrairement à ce qu'on avait prévu les journalistes sont donc, comme par le passé admis à toutes les assises de ce 24e congrès de la FCSCQ qui s'est ouvert dimanche et qui se terminera ce soir.

"Le Canada qui vous accueille est en pleine communion avec vous. Par l'agence de sa représentation, il a voulu rassembler dans la francophonie toutes les ressources et toutes les bonnes volontés désireuses de s'y exprimer."

Florissante au Québec, a-t-il poursuivi, la présence française rayonne aussi en Ontario, au Nouveau-Brunswick et au Manitoba.

"Voilà pourquoi les gouvernements du Québec, du Nouveau-Brunswick et de l'Ontario et du Manitoba participent depuis des années avec nous à la concertation qui a créé l'Agence, et continueront d'y avoir le plus large succès."

M. Trudeau évoque ensuite les modalités de la participation du Québec à l'Agence, mises

à l'émission Témoignage

du 11 ou 16 octobre 1971

LUNDI: Fernand Dumont: Les communautés de base remplaceront-elles le paroissien?
MARDI: Mgr Guy Bélanger: Pas facile mais consolant d'attendre les jeunes
MERCREDI: J.-P. Labelle, S.J.: Les animateurs de la JEM au camp de vacances
JEUDI: Hervé Carrier, S.J.: Le P. Lefebvre, tué en Bolivie, fut mon élève en sociologie
VENDREDI: L. Poirier: Nos demandes sont-elles toujours exaucées?
SAMEDI: Julien Harvey, S.J.: Le chrétien face à la violence

CJSO Sorel 8h40 (au cadran 1320ks)
CKBS Saint-Hyacinthe 15h35 (au cadran 1240ks)
CFLV Valleyfield 13h45 (dès le 4 oct.) 1370ks

DÉCORATEURS ENSEMBLIERS

LAURENT BÉRUBÉ
DÉCORATEUR-ENSEMBLIER
8240 AIMÉ-RENAUD
ST-LEONARD Mt, 38
324-2580

VIAU, MORISSET Inc.
Consultants en décoration
5995 rue Monkland
Montréal 261
Tél.: 488-2561

NETTOYEUR P.M.
Service d'une heure au comptoir
Service de chemises
8309 ST-DENIS
381-1322

DESIGNER D'INTÉRIEURS

LAURENT LAMY
Designer d'intérieurs
788, Wilder
Montréal 154
737-1955

ARCHITECTES

LOUIS CARRIER
ARCHITECTE
2785 boul. LAURIER
QUÉBEC 10 - P.Q.
TÉL.: 651-0982

DAVID & BOULVA
ARCHITECTES

3 Place Ville-Marie
MONTREAL - 866-9854

Les architectes
LONGPRÉ MARCHAND GOUDEAU DOBUSH STEWART BOURKE
MONTREAL - 842-1401
Ottawa - St-Jean, T.-N.

Paul HAMEL, S.J. invite chaque jour, des témoins du monde chrétien.

à l'émission Témoignage

du 11 ou 16 octobre 1971

LUNDI: Fernand Dumont: Les communautés de base remplaceront-elles le paroissien?
MARDI: Mgr Guy Bélanger: Pas facile mais consolant d'attendre les jeunes
MERCREDI: J.-P. Labelle, S.J.: Les animateurs de la JEM au camp de vacances
JEUDI: Hervé Carrier, S.J.: Le P. Lefebvre, tué en Bolivie, fut mon élève en sociologie
VENDREDI: L. Poirier: Nos demandes sont-elles toujours exaucées?
SAMEDI: Julien Harvey, S.J.: Le chrétien face à la violence

CJSO Sorel 8h40 (au cadran 1320ks)
CKBS Saint-Hyacinthe 15h35 (au cadran 1240ks)
CFLV Valleyfield 13h45 (dès le 4 oct.) 1370ks

Offrez à la future un "shower" à sa mesure!.

Laissez au Reine Elizabeth le soin de voir à tous les détails de votre place. Nous nous occupons de tout: les chambres, les repas, les rafraîchissements. Rien n'est laissé au hasard. Ainsi, vous ne risquez pas d'oublier des détails importants. Nous avons l'habitude des grandes et des petites réceptions. A nous d'en faire un succès... et à vous d'en tirer tous les avantages! Communiquez avec le service des banquets du Reine Elizabeth: composez 861-3511.

Vous deviendrez bilingue chez LPS, plus rapidement et à moins cher qu'ailleurs. Faites un essai gratuit et comparez.

Enseignement visuel en classe. Amélioration de la compréhension au laboratoire. Horaires à votre gré et de nombreux autres avantages. Réservez dès aujourd'hui votre leçon gratuite (de 9h. à 21h.)

ANGLAIS - ESPAGNOL - ITALIEN - ALLEMAND - FRANÇAIS

Institution reconnue par le Ministère de l'Éducation. Frais de scolarité déductibles de l'impôt.

LPS[®] MONTRÉAL 878-2821, Étage F, Place Bonaventure. - LPS[®] QUÉBEC 529-0331, 4ème étage, 500 E., Grande Allée - LPS[®] TORONTO 362-6551 - Simpson Tower, 401 Bay St.

Le mythe des ministres "plus égaux" que les autres

OTTAWA (PC) — L'une des rumeurs politiques les plus trompeuses qui circule à Ottawa, selon une personnalité proche du premier ministre Trudeau porte sur le groupe des ministres dits "influents".

"Après trois ans à Ottawa, déclare un collaborateur du premier ministre, je ne peux toujours pas dire si un groupe quelconque de ministres exerce plus d'influence que les autres sur le premier ministre."

Certains ministres nient toutefois ce dernier point qu'ils qualifient de mythe.

"Il y a de nombreuses personnes intelligentes parmi les collaborateurs directs de M. Trudeau déclare un ministre important, mais il serait insensé de croire que toutes les décisions sont prises à ce niveau. Ils contribuent surtout à entretenir des discussions plus intelligentes."

De nombreux ministres ne doutent cependant pas que les principales décisions soient toujours prises par l'ensemble du cabinet.

"Mais ce que je ne discuterai pas, déclare l'un d'eux, c'est que le premier ministre lui-même exerce une très grande influence. Tout comme il ne fait aucun doute qu'il reçoit de nombreux conseils de ses collaborateurs directs."

La composition du groupe soi-disant "influent" varie de temps en temps et suivant la personne qui en parle, mais

l'on y retrouve invariablement les noms du ministre de l'expansion économique régionale, M. Jean Marchand, du secrétaire d'Etat, M. Gérard Pelletier, et ceux de la plupart des ministres qui ont aidé M. Trudeau dans sa campagne à la direction du parti.

On rapporte toutefois que MM. Marchand et Pelletier seraient déjà, eux aussi, sortis de chez le premier ministre avec un pli plutôt déçu.

Il semble toutefois que ce soit avant tout les circonstances qui déterminent l'influence relative de chaque ministre. Depuis quelque temps, par exemple, M. Trudeau voit souvent MM. Edgar Benson et Jean-Luc Pépin, ministres

des finances et du commerce, en raison des questions économiques soulevées par la surtaxe américaine de 10 p.c. à l'importation.

C'est pour cette même raison qu'il voit souvent MM. Jean-Pierre Côté et Jean Eudes Dubé, ministres des postes et des anciens combattants.

Il n'en reste pas moins que, selon un fonctionnaire fédéral, pour avoir de bonnes chances d'être écouté par le premier ministre, "en général, M. Marchand ou M. Pelletier seraient un choix assez bon".

John Munro répond aux critiques de l'assistance sociale

HAMILTON (PC) — Parlant devant le congrès annuel de la jeunesse catholique du diocèse de Hudson, à Hamilton, M. John Munro, ministre du Bien-Être a réfuté les accusations de ceux qui croient que son ministère fait du gaspillage.

"La plupart des gens qui reçoivent des prestations dans notre société ne sont pas des chômeurs récupérables sur le marché du travail."

"Pour la majorité, il s'agit de mères avec enfants, mais sans mari; il s'agit d'aveugles ou d'estropiés; il s'agit de personnes mentalement retardées ou encore d'individus sans entraînement et sans spécialité."

"Autres ne peuvent trouver de travail" parce que nous traversons une période où l'emploi n'est pas surabondant.

"Il y a une preuve de 'bons à rien' sous le bien-être, et quelques-uns d'entre eux sont dans cet état depuis trop longtemps et il est difficile de les transformer en citoyens utiles à la société, mais surtout, pouvant se suffire."

Au cours des dernières semaines, M. Munro n'a pas manqué de tracer les détracteurs du système, qui "encourage-

rait la paresse"

Il a ajouté que le gouvernement étudie tous les moyens possibles "de combattre l'effrayante réalité qu'est la pauvreté et vers laquelle les jeunes sont menacés de s'engouffrer à un rythme alarmant."

"Plusieurs ne peuvent obtenir d'emplois parce qu'il n'y a tout simplement pas d'emplois. D'autres ne peuvent se placer parce qu'ils ne sont pas qualifiés présentement, a-t-il dit."

"Par exemple, est-ce qu'un revenu garanti inciterait plus les gens à travailler? Permettrait-il à ceux qui ont besoin d'argent d'en avoir plus? Et briserait-il le cycle de pauvreté ou ne relèverait-il pas simplement le plafond qui définit les frontières de la privation économique?"

En étudiant les réponses à ces problèmes, le gouvernement vise à stabiliser l'assistance familiale en élevant certains privilèges aux riches pour les donner aux plus pauvres.

A long terme, conclut-il, la garantie d'un emploi stable, non seulement l'argent, serait peut-être le meilleur palliatif à la pauvreté.

Saint Domingue

Cinq étudiants assassinés après avoir été enlevés

SAINT-DOMINGUE (AFP) — Une cinquantaine de personnes ont été appréhendées hier à Saint Domingue au cours d'une vaste opération de police déclenchée en vue de retrouver les assassins de cinq jeunes gens dont les corps ont été découverts samedi sur la voie publique dans les quartiers périphériques de la capitale.

Les cinq victimes, des étudiants d'une vingtaine d'années, appartenaient à une association culturelle et sportive, semble-t-il, de gauche. Les jeunes gens, qui étaient initialement au nombre de six, avaient

été enlevés dans la rue, par les inconnus avant d'être assassinés.

Les corps de deux d'entre eux ont été découverts dans un terrain vague de la périphérie; trois autres corps avaient été abandonnés près de la route conduisant à l'aéroport international.

Le sixième étudiant, qui a réussi à échapper à ses agresseurs, a affirmé que ces derniers faisaient partie d'un groupe qui a pris la dénomination de "front anti-terroriste et anti-communiste".

VENTE DE DISQUES MONTROSE

AIR CLIMATISE

DISQUE 12" MICROSILLON STEREO GRAVURE SERATO UNIVERSELLE PRIX DU MANUFACTURIER 6.98 CLASSIQUE

PRIX MONTROSE 5.58 le disque

DISQUES ODYSSEY 12" MICROSILLON STEREO LE DISQUE 2.39

- STU 70030 - BACH - Sonates pour orgue vol. 1. Marie-Claire Alain.
STU 70031 - BACH - Sonates pour orgue vol. 2. Marie-Claire Alain.
STU 70045 - HANDEL - Water Music complete. Orch. de chambre J.F. Paillard.
STU 70058 - VIVALDI - Les quatre saisons. Pro. Arte arch./K. Reda.
STU 70070 - BACH - Tocata et fugue en ré mineur. Marie-Claire Alain à l'orgue.
STU 70102 - La fête des belles eaux. Percussion. Liorad. Waves.
STU 70125 - RAMEAU - Les six concertos en sextors. Orch. de chambre J.F. Paillard.
STU 70132 - RECITAL DE HARPE AVEC LILY ASKINE - Bach, Saint-Saëns, Fauré, Pierre, Ravel etc.
STU 70148 - BACH - 18 chorales Leipzig vol. 1. Marie-Claire Alain à l'orgue.
STU 70149 - BACH - 18 chorales Leipzig vol. 2. Marie-Claire Alain à l'orgue.
STU 70156 - MESSIAEN - Quatuor pour la fin des temps. De plus (clarinette) Fernandez (violon) etc.
STU 70159 - MOZART - 13 sonates pour orgue et arch. Marie-Claire Alain et J.F. Paillard.
STU 70161 - HAYDN - Concerto pour trompettes, pour deux cors et un pour orgue. M. André (Trompette) M.C. Alain.
STU 70165 - Recital de Jean Pierre Rampal. Bach. Sonate Telemann à flûte; Concerto pour violoncelle et clavier. P. Tortelier (violoncelle); R. Veyron Lacroix.
STU 70170 - VIVALDI - 3 chorales. Gloria Kyrie. Lauda Jerusalem. S. Collart choeur et arch. J.F. Paillard.
STU 70172 - MOZART - 4 sonates pour flûte et clavier. Rampal et R. Veyron Lacroix.
STU 70173 - MOZART - Concerto pour flûte et harpe et conc. Clarinette. Rampal flûte. Laskine Harpe. Lancelotti. Clarinette.
STU 70184 - CONCERTO ITALIEN POUR LA FLUTE. Tartini, Sammartini, Vivaldi, Pergolesi, Rampal.
STU 70188 - BACH: L'ART DE LA FUGUE VOL. 1. Soar. Radio chamber arch. R. Stepanoff.
STU 70189 - BACH: L'ART DE LA FUGUE VOL. 2. Soar. Radio chamber arch. R. Stepanoff.
STU 70192 - BOELDIEU - Concerto pour harpe. L. Laskine à la harpe.
STU 70198 - BACH - Clavier bungen vol. 1. Marie-Claire Alain à l'orgue.
STU 70200 - MESSIAEN - 3 petites liturgies de la présence divine. Yvonne Loriod au piano.
STU 70201 - ANDRE JOLIVET - Concerto. 2. pour trompette. Trompettes cordes et piano. violoncelle. M. André Navarra. Lanoué arch.
STU 70208 - HANDEL - Sonates pour flûte et clavier vol. 1. J.P. Rampal et R. Veyron Lacroix.
STU 70209 - HANDEL - Sonates pour flûte et clavier vol. 2. J.P. Rampal et R. Veyron Lacroix.
STU 70225 - VIVALDI - Concertos pour divers instruments. Sonate no. 1 pour Haut-Bois et une pour Basson. Rampal et Paris baroque ans.
STU 70231 - ALBONONI - L'Adagio pour orgue et cordes etc. Maurice André et R. Stepanoff.
STU 70232 - MOZART - Petite musique de nuit et divertimento no. 11. Soar radio ch. arch. dir. Risteppart.
STU 70240 - VIVALDI - 6 sonates pour violoncelle et clavier. Tortelier et R. Veyron Lacroix.
STU 70241 - TELEMAN - Concertos pour flûtes. Jean Pierre Rampal.
STU 70244 - BACH - 16 chorales. Marie-Claire Alain à l'orgue.
STU 70252 - TELEMAN - 4 concertos pour divers instruments. Duchesne à la flûte. Dir. J.F. Paillard.
STU 70253 - LALO - Concerto pour violoncelle et Navarra violoncelle.
STU 70276 - TELEMAN - Concerto pour 2 trompettes 2 haut-bois et cordes et 3 flûtes. etc. Duchesne et Rampal à la flûte M. André.
STU 70290 - SIX CONCERTOS POUR TROMPETTES. Maurice André avec Vivaldi, Albini, etc.
STU 70302 - MESSIAEN - Et speculo resurrectionis maritimum. Loria au piano. Pierre Boulez.
STU 70308 - BACH - Fantaisies à l'orgue. Marie-Claire Alain.
STU 70309 - BACH - Trios et Aria à l'orgue. Marie-Claire Alain.
STU 309 - BACH - Trios et Aria à l'orgue. Marie-Claire Alain.
STU 70310 - BACH - 18 chorales. Marie-Claire Alain.
STU 70311 - 18 chorales de Bach. Marie-Claire Alain.
STU 70330 - MOZART - 2 concertos pour flûte et Armande pour flûte. Jean Pierre Rampal.
STU 70347 - BACH - Variations Goldberg. E. Picht Azevedoff au clavier.
STU 70350 - MESSE POUR ST-HUBERT - Pour cor et orgue. MARIE CLAIRE ALAIN.
STU 70357 - TELEMAN - Suites pour orgue. Jean François Paillard arch.
ST 70358 - JEAN LANGLAIS - Missa Salve regina. Missa in simplicitate.
STU 70640 - Musique pour clavier avec L. Boulay, de Louis et François Couperin.
STU 70641 - VIVALDI - 5 concertos pour 4 violons et arch. de chambre. Orch. ex. Jean François Paillard.
STU 70645 - RAVEL MUSIQUE POUR PIANO. Gaspard de la nuit et Mirrors. M. Haas au piano.
STU 70647 - GUITARE BAROQUE AVEC KRAGGSSING. - Copoloni Pirelli, Ramous, Frangenberg et Handel.
* 0129/130 - BACH - Les six concertos brandebourgeois. Pro arte chamber orch. R. Kadel. AL. 2 disques.
70370/373 - ANTHOLOGIE DE LA MUSIQUE POUR

- TROMPETTE - Vivaldi, Torelli, Albini, Telemann, Haydn Shostakovich, etc. Maurice André et M. Lagarde (trompette) album de 4 disques.
70376/379 - ANTHOLOGIE DE LA MUSIQUE POUR FLUTE - Bach, Purcell, Sammartini, Galluppi, Mozart, Bartok, Debussy, etc. Jean Pierre Rampal. Album de 4 disques.
70403/404 - VIVALDI - 12 concertos pour haut-bois et arch. Parlati au haut-bois. Solisti Veneti dir. Scimone. Album de 2 disques.
70595/598 - OLIVIER MESSIAEN - Catalogue d'oiseaux pour pia. Yvonne Loriod au piano. Album de 4 disques.
STU 70360 - BACH - 3 parties avec Marie-Claire Alain à l'orgue.
STU 70361 - BACH - Variations portées et chorales. Marie-Claire Alain.
STU 70362 - BACH - 3 chorales et fugues. Marie-Claire Alain.
STU 70375 - MUSIQUE POUR TROIS QUATRE ET CINQ FLUTES - Boismortier, Reich, Kuhnau, Jean Pierre Rampal.
STU 70380 - VIVALDI - Les quatre saisons. 1. solisti di milano.
STU 70393 - FRANCOIS COUPERIN - Travaux pour le clavier. Robert Veyron Lacroix.
STU 70407 - BACH - 1. F. BRENDEL et A. Niclaer Telemann. Bach. Handel.
STU 70395 - MUSIQUE POUR FLUTE ET PIANO - Schubert, Schumann, Reinecke, Rampal et R. V. Lacroix.
STU 70430 - ANDRE JOLIVET - Concerto pour (marienton wari) et harpe. Jeanne Loriot L. Laskine.
STU 70432 - MESSIAEN - 8 préludes pour piano et 4 études. Y. Loriod au piano.
STU 70434 - Musique pour clavier. Maurice Couperin Corrette etc. L. Boulay au clavier.
STU 70438 - Concertos pour trompettes. Vivaldi, Handel Telemann, Bach etc. R. Veyron Lacroix et Boulay.
STU 70450 - Concertos pour trompettes. Vivaldi. LODELLET. J.M. Valentin. Maurice André.
STU 70457 - XENAKIS - Nuits et MESSIAEN: rechants. Marce Couraud.
STU 70467 - VIVALDI - Il pastor fido & concertos pour trompettes et cordes.
STU 70474 - MESSIAEN - 8 préludes pour piano et 4 études. Y. Loriod au piano.
STU 70475 - VIVALDI - 6 concertos pour flûte, haut-bois, basson et cordes. C. Scimone.
STU 70478 - MOZART - Concertos pour haut-bois. Corelli et Marcella. Concerto pour flûte. Tartini. Pizzati, Rampal et Farlati.
STU 70493 - BERLIOZ - symphonie funèbre et triphonale. M. litary band et choeurs.
STU 70495 - la guitare vol. 2 O. Coesens. Milan Mudharrar Pussar Sans et Dowlad.
STU 70496 - LALO LOBOS - 12 études pour guitares par T. Santos.
STU 70509 - ANDRE JOLIVET - Concerto pour violoncelle no 2 et 3 danses rituelle. Rostropovitch au violoncelle.
STU 70513 - L'histoire du CLAVECIN - Frescobaldi, Couperin Telemann, Bach etc. R. Veyron Lacroix et Boulay.
STU 70515 - Paulsen: sonate. Bartok: peanor hongrois. Rampal et R. V. Lacroix.
STU 70516 - MOZART - Sinfonia concertante etc. Bamberg sym. orch.
STU 70517 - WEBER - Concerto: pour clarinette, pour basson pour cor et arch. Bamberg sym. orch.
STU 70539 - MAURICE ANDRE ET MARIE CLAIRE ALAIN - Albini, Wather, Martini et bach.
STU 70543 - FRANCOIS DEVIENNE - Trois concertos pour flûte. Jean Pierre Rampal.
STU 70545 - VIVALDI - Concertos pour mandoline. Claudio Scimone.
STU 70548 - MAURICE ANDRE - Jeu des concordances de Torelli, Albini, Vivaldi et Telemann.
STU 70549 - MORENO TORROBA - Trois nocturnes et sept pièces pour deux guitares: Pampania et Zarate (guitares).
STU 70558 - CHOPIN - 14 valses. Mikulós Bagster au piano.
STU 70561 - Musique pour piano de Albaniz. 3 Alicia de la rocha.
STU 70562 - Musique pour piano de Albaniz vol. 4 Alicia de la rocha.
STU 70565 - XENAKIS - Orchestre et suite en trois parties. M. Constant.
STU 70566 - VILLA LOBOS - 5 préludes pour guitare. Concerto pour guitare et petit orchestre. Santos (guitare) Orch. J.F. Paillard.
STU 70567 - MESSIAEN - Violons de l'Amen pour deux pianos. Kaita et Mariella Labèque au piano.
STU 70569 - ROUSSEL - Symph. no 2er "pour une fête du printemps" Jean Martinon dir.
STU 70581 - HENRY JACQUES DE CROES - 4 concertos pour flûtes. Jean Pierre Rampal.
STU 70582 - MAURICE ANDRE - Concertos de Groupner, Telemann, Laloï et etc.
STU 70584 - DELALANDE - Chorales: De Profundis et Regina Coeli, Lausanne vocale et instrumentale.
STU 70585 - MOZART - Symph. nos. 31 et 30 Bamberg sym. orch.
STU 70590 - ROBERT VEYRON LACROIX - jeu du Jean Philippe Ramoux.
STU 70594 - MARIE CLAIRE ALAIN ET M. ANDRE - Albini: Handel et Corelli.
STU 70600 - DOMENICO SCARLATTI - 13 sonates. Quefeler au piano.
STU 70603 - STOCKHAUSEN - Zyklus percussion.
STU 70604 - JEAN PIERRE RAMPAL - concertos de: Leclair Corrette, Blouet et Naudot.
STU 70623 - VIVALDI - 3 concertos: pour flûte - pour haut-bois; Rampal à la flûte; Parlati sur haut-bois.
STU 70637 - SAINT-SAENS - Symph. no. 3 sur une symphonique. Marie-Claire Alain.
STU 70637 - FRANCIS POULENC - Concerto Champêtre pour clavier et M. C. Alain et R. V. Lacroix.

- STU 70646 - ENRICO MACIAS - Paris tu m'ai pris dans tes bras. Ma patrie. Ma religion de vivre. L'ami fidèle, etc.
SPAM 67155 - GILBERT BECAUD TES VENU DE LOIN - Bin soleil. Mon arbre. C'était mon capitain. Mon père au mal. Roy and John, etc.
SPAM 67152 - ADAMO MES 21 ANS - Les filles du bord de mer. Ballade de la plus à vot bon coeur. La nuit. Le grand jeu. Et maintenant. Dimanche à Orléans. Les tantes Jeanne. Le bateau blanc, etc.
SPAM 67134 - SALVATORE ADAMO - Vous permettez messieurs. Les Champs-Élysées. Les rayons. Ma chambrette, etc.
SPAM 67129 - ADAMO SANS TOI MAÎME - En bleu jeans et blouson de cuir. Amour perdu. Tante la maigre. Le train vu. SPAM 67104 - LEO FERRE - LES FLEURS DU MAL - Harmonie du soir. La vie antérieure. Les métamorphoses du vampire. Le réveillon.
SPAM 67086 - EDITH PIAF SUCCES DE TOUJOURS - Sous le ciel de Paris. La vie en rose. Pastoum. Bravo pour le clown etc.
SPAM 67081 - GILBERT BECAUD - Le bateau blanc. Marin. Contre vous. Le jugement dernier. Marin, etc.
SPAM 67060 - GILBERT BECAUD LE PIANISTE DE VARSVIE - C'était moi. Et maintenant. Toi le musicien. Cavalier du grand retour, etc.
SPAM 67052 - EDITH PIAF RÉCITAL 61 - 61 ans d'amour. Mon Dieu. Non ne regrette rien. Le belle histoire d'amour, etc.
SPAM 67051 - TINO ROSSI MES SUCCES AVEC VINCENT SCOTTO - J'ai rêvé d'une fleur. Chanson pour Nina. Marinella. Tarentella, etc.
SPAO 68035 - TITRES D'OR DE GILBERT BECAUD - L'important c'est la rose. Seul sur son étoile. Le bateau blanc. L'orange. Nathalie, etc.
SPAO 68036 - TITRES D'OR D'EDITH PIAF VOL. 1 - L'accordéoniste. La vie en rose. Milord. Mon mariage à moi. Hymne à l'amour, etc.
SPAO 68042 - TITRES D'OR D'ADAMO VOL. 1 - Sans toi ma vie. Vous permettez messieurs. A vot bon coeur. En bleu jeans et blouson de cuir, etc.
SPAO 68043 - TITRES D'OR DE DICK RYANES, VOL. 1 - Je ne peux plus t'oublier. Baby John. Je croyais. Viens me faire oublier. Ne lui dis rien, etc.
SPAO 68045 - TITRES D'OR DE SACHA DISTEL VOL. 1 - Monsieur canaille. La petite puce. Scandale dans la famille. L'incendie à Rio. Les moultaches, etc.
SPAO 68047 - TITRES D'OR DE LUIS MARIANO VOL. 1 - La chanson de Sara. Granada. Maman la plus belle du monde. Romantico. Combien de nuits, etc.
SPAO 68048 - TITRES D'OR DE GILBERT BECAUD VOL. 2 - Tes yeux de loin. Et maintenant. Le pianiste de Varsvie. Le président directeur, etc.
SPAO 68051 - TITRES D'OR ADAMO VOL. 2 - Marie roman. Une forme aux nuags. L'amour te ressemble. Le ruisseau de mon enfance, etc.
SPAO 68057 - TITRES D'OR D'EDITH PIAF VOL. 2 - L'homme à moto. C'est d'our d'été. Ça a qui ça sert l'amour. Sous le ciel de Paris. Fadoles, etc.
SPAO 68058 - TITRES D'OR D'EDITH PIAF VOL. 3 - Exodis. Les amants. La vie d'our. Non je ne regrette rien. Le droit d'aimer, etc.
SPAO 68059 - LES TITRES D'OR DE CHARLES AZNAVOUR Gasse de Paris. Vivre avec toi. Je te donnerai. J'en suis plus que je t'aime. Par ce que etc.
SPAO 68059 - LES TITRES D'OR DE CHARLES AZNAVOUR Gasse de Paris. Vivre avec toi. Je te donnerai. J'en suis plus que je t'aime. Par ce que etc.
SPAO 68060 - TITRES D'OR DE TINO ROSSI VOL. 2 - Chem chérie. Marinella. J'avais vingt ans. Maman. Maria Elena. Qu'il y ait. Fredo le porteur. Adèle, etc.
SPAO 68064 - TITRES D'OR DE BOURVIEL - Ça je t'aimerai plus. Fredo le porteur. Adèle, etc.

DISQUES PATHÉ 12" MICROSILLON STEREO PRIX SUGGERE DU MANUFACTURIER: 5.98 Spéc.

- SPAM 67332 - ADAMO OLYMPIA 71 - Salut votre le pen. Et tu fan vas. Elle seppait. Enfant mon ami, etc.
SPAM 67328 - JULIEN CLERC OLYMPIA 70 - Carthage. Si tu reviens. Des jours entiers à l'aimer. 4 heures du matin. La cavalerie, etc.
SPAM 67326 - YVONNE PRINTEMPS 30 ANNEES DE CHANTS. Tu bouche. Le chemin de l'amour. Largo. Il faut si peu de chose. Serrasse. Je suis belle, etc.
SPAM 67325 - GEORGES MOUSTAKI VOL. 3 - La mer m'a donné. Gardes vos filles. Prés de chez moi. Les musiciens. Les colombes, etc.
SPAM 67324 - GEORGES MOUSTAKI "ELDORADO" - Eden blues. J'attends le jour clair. Eldorado. Une dernière chance, etc.
SPAM 67318 - JULIEN CLERC - Des jours entiers à aimer. Si tu reviens. Les meuniers. La Californie. Des larmes sucrées, etc.
SPAM 67312 - LUIS MARIANO LA CARAVELLE D'OR - Soleil. Je serai reine. Un vie mariage d'amour. Une valise dans la nuit, etc.
SPAM 67311 - GEORGES THILL LE RÊVE PASSÉ - Minuit chrétiens. Agnès Dei. La Marcellaise. Le chant du départ. O ma belle étoile, etc.
SPAM 67304 - LUIS MARIANO ELLES ET LUIS. Maria. Madeline. Caballero. Katorze. Orlina. Maria. Chino, etc.
SPAM 67303 - GEORGES MOUSTAKI PRÉLUDE - Le jugement dernier. Realine. Needa. Le marteau d'or. Dans mon hamac, etc.
SPAM 67302 - ADAMO - Petit bonheur. A demain sur la lune. La pécheresse. Le monde l'empere. Et après, etc.
SPAM 67301 - SACHA DISTEL ALBUM D'UN AMOUR - La pétarade. Ça marche. Et patati et patata. L'amour. C'est comme les melons, etc.
SPAM 67298 - JAIME CHARLES AZNAVOUR VOL. 3 - Une enfant. Liberté. Merci mon Dieu. L'amour AZNAVOUR VOL. 2 - Jaime. Paris au mois de mai. Je veux te dire adieu. Ce sacré piano. A l'orgue. Parce que, etc.
SPAM 67296 - JAIME CHARLES AZNAVOUR VOL. 1 - Pour faire un jour. Sa jeunesse. Jezebelle. L'amour à fleur de cour. On ne saisi jamais, etc.
SPAO 67281 - ADAMO OLYMPIA 69 - Le néon. Le ruisseau de mon enfance. Les filles du bord de mer. Poursuiv. Varsvie. F. comme femme, etc.
SPAM 67290 - SALVATORE ADAMO - A demain sur la lune. Et vous m'écoutez pas. Le corosse d'or. F. comme femme, etc.
SPAM 67290 - SACHA DISTEL LA BONNE HUMEUR. Toi l'Italie et moi. Roméo et Juliette. Le sifflet. Les musiciens ça se passent qu'à ça, etc.
SPAM 67254 - LUIS MARIANO TES YEUX - Adios. Lina. Lune de miel. L'air de fête. Brasília. Cocolito, etc.
SPAM 67253 - ENRICO MACIAS - Bisque l'amour commande. Les gens du nord. Les millionnaires du dimanche. Tai le poste, etc.
SPAM 67211 - LUIS MARIANO ANDOUSIEU - Copié de la Dolores. Dans mon chapeau. Ôte l'oreiller. Chant du vent, etc.
SPAM 67204 - ADAMO OLYMPIA 67 - Tambe la neige. Ensemble. Une mèche de cheveux. Je vous offre. Inch allah, etc.
SPAM 67196 - BECAUD A OLYMPIA - Le petit oiseau de toutes les couleurs. L'orange. Nathalie. Quand il est mort le poète, etc.
SPAO 67183 - GILBERT BECAUD ALMI - Mes mains. Quand tu dors. C'était mon capitain. La ballades balladins. Le pianiste de Varsvie, etc.

L'AMOUR DEVIENT UNE AVENTURE MODERNE

déjà des milliers d'hommes et de femmes ont vécu cette stupéfiante expérience



Psychologues et informaticiens sont aujourd'hui en mesure de vous la faire vivre : Vous savez qu'il existe, quelque part, une personne faite pour vous, mais... empressé par le cercle étroit de vos relations, vous n'avez pratiquement aucune chance de la rencontrer.

ION INTERNATIONAL UNE INFORMATION QUE VOUS DEVEZ AVOIR. ION CANADA - 321, ave. Québec, Montréal 153, P.Q. Tel. 277-6084

DISQUES COLUMBIA 12" MICROSILLON STEREO SERIE "GREATEST HITS" PRIX SUGGERE DU MANUFACTURIER 6.49 Sp. 5.29

12" MICROSILLON STEREO POLIDOR PRIX SUGGERE DU MANUFACTURIER 9.98 ALBUMS DE 2 DISQUES Sp. 7.98

12" MICROSILLON STEREO PHILIPS PRIX SUGGERE DU MANUFACTURIER 5.98 ALBUMS DE 2 DISQUES Sp. 4.49

PLACE DES ARTS 71 STEREO 6622.006 - FRIDA BOCCARA - PLACE DES ARTS "71" - Introduction: Tu est le cri de ma jeunesse. Un jour un enfant. Autre fois - Au pays de l'arbre blanc - Le père Noël et la petite fille. Tareau - Les quatre chemins de l'amour - Armstrong - Giourette - Trop jeune ou trop vieux - L'enfant aux cymbales - Ohe-o-he.

Veillez l'envoyer, gratuitement, sans aucun engagement de ma part sous pli neutre et cacheté, votre documentation complète. NOM, Prénom, Adresse, Age, D-14



L'équipage du bateau Greenpeace demeure confiant que son action empêchera les Américains de faire exploser prochainement une super-bombe nucléaire dans les îles Aléoutiennes. Les membres d'équipage ont jeté l'ancre à Akutan, au large de l'Alaska, et ont l'intention de se rendre jusqu'à l'île d'Amchitka, lieu où doit avoir lieu l'explosion. (Téléphoto CP)

Dans l'ensemble, les pères synodaux favorisent le célibat ecclésiastique

CITE DU VATICAN (AFP) — Réaffirmation du célibat sacerdotal comme règle générale, demande ou acceptation éventuelle de l'ordination d'hommes mariés, travail du prêtre, ont été, avec une proposition de laisser les femmes accéder au sacerdoce, les thèmes traités par les dix-neuf orateurs qui sont intervenus hier matin dans le débat sur les problèmes concrets de la vie du prêtre.

Quatre-vingt-cinq autres ont encore demandé la parole sur ce sujet.

C'est le cardinal Bernard Flahiff, archevêque de Winnipeg, qui, premier orateur de la journée, a causé la plus vive impression en faisant observer que l'évolution de la société depuis la fondation du christianisme est telle que l'on pourrait maintenant examiner la question de l'accession des femmes — qui constituent la moitié de l'Eglise — au ministère. Cette question est trop importante, a-t-il dit, pour qu'elle ne soit pas évoquée par le synode. Mais on ne peut en précipiter l'étude qui devrait être confiée à des commissions mixtes par les conférences épiscopales après le synode.

Immédiatement, le cardinal Suensens, de Belgique, a enchaîné sur la question de l'ordination d'hommes mariés. Après avoir précisé, au nom de la conférence épiscopale de Belgique, que celle-ci n'envisageait pas ces ordinations sur son territoire mais pensait que le pape pourrait permettre aux conférences épiscopales qui le jugeaient bon, de lui en demander l'autorisation, le cardinal Suensens, parlant en son nom personnel, s'est prononcé en faveur de l'ordination d'hommes mariés.

Les évêques, estime-t-il, ont le devoir, en cas de pénurie de clergé, de susciter des prêtres en s'adressant à des hommes mariés. Dans ce cas, les faits doivent passer avant la législation. Refuser le sacerdoce à des hommes capables de l'exercer est inconcevable et scandaleux. Il regrette que l'Eglise aborde l'examen de cette question avec cinq années de retard en raison des réticences romaines. Il faut que les conférences épiscopales examinent la question dans des commissions ad hoc, dit-il.

Tous les autres orateurs de la matinée se sont montrés opposés à l'ordination d'hommes mariés ou ne l'ont acceptée que limitée à des cas particuliers.

Les prélats asiatiques ont été les plus fermes, soulignant que leur tradition

culturelle accordait la plus grande valeur au célibat sacerdotal.

Le patriarche latin de Jérusalem, Mgr Beltritti, est également opposé à la suppression du célibat qui, estime-t-il, serait "catastrophique". Les conférences épiscopales de l'Angola et de la Nigeria, restent aussi très attachées à la doctrine traditionnelle et ne voient pas dans l'entrée d'hommes mariés dans le clergé un remède à la crise du sacerdoce.

Le cardinal Poma (Italie) a pris avec plus de nuances la défense du célibat dont il a souligné les aspects positifs. Il pense qu'on pourrait chercher une solution dans le diaconat marié.

Le cardinal Krol, Philadelphie, a rappelé que les enquêtes auprès du clergé ont révélé que 87 pour cent des prêtres américains s'étaient prononcés en faveur

du célibat, mais que 56 pour cent souhaitaient que le choix puisse en être fait personnellement par les candidats au sacerdoce. La conférence épiscopale des Etats-Unis s'est déclarée pour le maintien du célibat, mais voudrait que l'on renforce les possibilités de ménager la liberté personnelle. Les deux prélats orientaux ont pris la parole, le patriarche Maximos V, des Melchites, et Hayek, des Syriens, se sont déclarés favorables à l'ordination d'hommes mariés mais ont souligné que dans leur Eglise le jeune clergé choisissait de plus en plus le célibat.

Enfin, plusieurs des orateurs parlant du travail non sacerdotal du clergé ont manifesté la crainte qu'on ne réduise les possibilités pastorales du prêtre.

Un conflit interne

Les dirigeants de la CSN agiront comme médiateurs

L'exécutif de la CSN devra agir comme médiateur afin de régler un différend entre le syndicat des permanents et la Fédération nationale du vêtement, ont décidé samedi les 175 membres du conseil confédéral de la Confédération des Syndicats nationaux.

Le conseil, autorité suprême de la centrale entre les congrès généraux, a mis fin samedi à une session régulière de quatre jours en réglant de nombreux problèmes de régie interne.

Par ailleurs, le trésorier de la CSN, M. Jacques Dion, a annoncé son intention de ne pas assister au congrès de la Fédération des commissions scolaires catholiques et de demander à ses confrères de la Commission scolaire de Québec de faire de même, si la FCSQ persiste à tenir son congrès à huis clos.

M. Dion est commissaire à Québec.

Le président des employés permanents de la CSN, M. Paul Yergeau, a averti la centrale que les permanents ont l'intention de tenir des séances d'étude pour obtenir le réengagement d'un de leurs

membres par la Fédération nationale du vêtement.

Le printemps dernier, à la suite d'un différend entre la centrale et ses employés permanents, il avait été décidé que le syndicat des permanents négocierait séparément avec chacune des 11 fédérations de la CSN une entente dont l'ensemble serait ensuite reconnu par la centrale comme formant le contrat de travail des permanents.

Il ne reste plus qu'à négocier l'entente avec la fédération du vêtement et la situation risque de s'éterniser puisque les négociations sont rompues et que, pour les reprendre, les permanents exigent le réengagement d'un confrère qui, disent-ils, a été congédié pour cause de maladie.

Nombre de membres du conseil confédéral ont dit être révoltés par l'attitude du président de la Fédération du vêtement, M. Jean-Noël Godin, qui refuse l'arbitrage. Le conseil exécutif de la CSN tentera donc lui-même de régler le conflit.

Accueilli avec chaleur par les Ukrainiens, M. Trudeau croise le fer avec M. Schreyer

WINNIPEG (PC) — Le premier ministre Trudeau a fait l'objet d'un accueil favorable de la part des Canadiens d'origine ukrainienne et des radiophiles samedi, mais n'a pas réussi à améliorer ses relations avec le premier ministre de Manitoba, M. Ed. Schreyer.

M. Trudeau a été acclamé par les délégués du congrès des Ukrainiens canadiens auxquels il a exposé le programme destiné à stimuler le multiculturalisme au Canada, dont il avait d'ailleurs fait état aux Communes la veille.

Cependant, il a été ovationné quand il a promis de transmettre au premier ministre soviétique M. Alexis Kossyguine, "certaines représentations" de la part d'un groupe d'étudiants qui ont pris part à une grève de la faim de quatre jours, en guise de protestation contre le traitement imposé aux prisonniers politiques en Ukraine.

Un certain nombre des quelque 600.000 Ukrainiens du Canada a déclaré que le premier ministre aurait dû protester contre le traitement que l'Union soviétique fait subir aux nationalistes ukrainiens, lors de son voyage en Russie en mai dernier.

M. Trudeau avait d'abord rencontré les étudiants, qui avaient entrepris leur protestation mercredi, et lui ont recommandé fortement d'énoncer une déclaration de politique sans ambiguïté dans son discours devant le congrès.

M. Trudeau a dit au congrès que si les étudiants "me font certaines représentations, dans une formule que nous accepterons mutuellement, ministre Kossyguine quand il viendra au pays".

M. Kossyguine doit visiter plusieurs villes canadiennes prochainement.

Un des adjoints du premier ministre a dit aux journalistes que M. Trudeau ne fournirait aucun détail sur les questions qu'il entend soulever avec le premier ministre soviétique tant qu'il n'aura pas reçu les représentations des étudiants, représentants du comité de libération.

La grève de la faim, comprenant une vingtaine d'étudiants, principalement de Toronto et de Winnipeg, a été suspendue après l'entretien avec le premier ministre.

Un porte-parole des protestataires, George Boshyk, de Toronto a laissé entendre que M. Trudeau avait consenti à faire des représentations "d'ordre humanitaire" dans le cas de Valenty Moroz, intellectuel emprisonné pour la deuxième fois l'an dernier pour s'être livré à la propagande anti-soviétique.

Cependant, M. Boshyk a signalé que la déclaration du premier ministre était "ni chair ni poisson". A l'issue de l'entretien avec M. Trudeau, il a dit avoir espéré que le premier ministre entendait faire une déclaration de politique gouvernementale à M. Kossyguine.

Il semble, selon ses propos, qu'il ne fera que transmettre les opinions des protestataires, a ajouté M. Boshyk.

Plus tôt, M. Trudeau avait participé à une émission radiophonique questionnaire à la station CJOB. Le premier ministre a répondu aux questions d'une vingtaine d'auditeurs qui l'ont interrogé sur les problèmes agricoles, les mesures

économiques des Etats-Unis et la politique sociale.

M. Trudeau a repris le même thème de deux semaines avec le premier ministre Schreyer, au sujet de l'arrêt des dates pour la tenue d'une conférence fédérale-provinciale sur le chômage, fixée provisoirement du 4 au 6 décembre.

M. Trudeau a de nouveau accusé M. Schreyer de jouer à la politique sur cette question grâce à son porte-parole fédéral, le leader néo-démocrate M. Da-

vid Lewis.

Le premier ministre néo-démocrate préfère que cette réunion soit tenue plus tôt, tandis que le premier ministre Trudeau dit que M. Schreyer est responsable de la date fixée au mois de décembre parce qu'il projette de se rendre en Europe le mois prochain.

Dans le discours qu'il a prononcé devant quelque 1.200 délégués au congrès, M. Trudeau a déclaré que l'établissement du français comme deuxième

langue officielle avec l'anglais, aidera à cultiver l'usage des autres langues.

Le Canada possède deux langues officielles, a dit M. Trudeau, mais plusieurs cultures.

La décision d'accorder au français une reconnaissance accrue "est, de façon indirecte, un appui à la culture et à l'usage de plusieurs langues, parce qu'il s'agit d'une brèche au monopole d'une langue et d'une élévation de langues différentes".

COMPTABLES AGRÉÉS

MEMBRES DE
L'INSTITUT DES COMPTABLES AGRÉÉS - THE INSTITUTE OF CHARTERED ACCOUNTANTS OF QUEBEC

-- Établi en 1880 --
C.-D. Mellor, C.A., Directeur Administratif
Édifice des Comptables Agrés, 630 ouest, rue Lagachetière - Tél. 861-1891

<p>ARCHAMBAULT, MARCHAND BOIVIN, ARBOUR, LAFLEUR & CIE Comptables Agrés Donat Marchand, C.A. J. Henri Boivin, C.A. Paul Lafleur, C.A. Roger Archambault, L.S.C., C.A. Jacques Brunetta, C.A. 240, rue St-Jacques, 6e étage Montréal 126 - 849-1695</p> <p>ARMAND, FILLION & ASSOCIÉS Comptables Agrés 3785 ouest, Jean-Talon RE. 1-7601 Ville Mont-Royal</p> <p>BASTIEN, BARRIÈRE & ASSOCIÉS Comptables Agrés F. Bastien, C.A. R. Barrière, C.A. G. Boudrias, C.A. J.D. Brault, C.A. J.M. Dault, C.A. Édifice Banque Canadienne Nationale 500 Place d'Armes, Suite 1564 Montréal 126, Qué. - 844-4445</p> <p>LORENZO BÉLANGER ET ASSOCIÉS Comptables Agrés En collaboration avec: Société d'Études Économiques et d'Expertise Comptable (Société d'Expertise Comptable inscrite au tableau de l'Ordre de Paris) Société d'Études Comptables (Société d'Expertise Comptable inscrite au tableau de l'Ordre de Lyon) et Holden, Howard & Co. (Chartered Accountants) Montréal et Chicoutimi, Canada Paris et St-Etienne, France Londres, Grande Bretagne Suite 360, 1980 ouest, rue Sherbrooke Montréal 109, Qué. 937-4238</p> <p>BESNER, TREMBLAY, RICHARD & CIE Comptables Agrés Marcel Besner, C.A. H. Denis Tremblay, C.A. Claude Richard, C.A. Louis Philippe Chamberland, C.A. ASSOCIÉ RÉSIDENT - QUÉBEC Edouard Richard, C.A. MONTRÉAL 222 est, Henri-Bourassa Montréal 357, Qué. Tél.: (514) 389-5995 QUÉBEC 150 ouest, 73ième Rue, Québec 7, Qué. Tél.: (418) 626-2874</p> <p>BERNIER & BISSON Comptables Agrés Georges Bernier, C.A. Marcel Bisson, C.A. 60 St-Jacques Montréal Suite 601 845-0209</p> <p>PAUL E. BONNIER Comptable Agré Suite 3100, Place Victoria Montréal 3, Qué. 861-5741</p> <p>CAZELAIS, POUPART, PRIVÉ & ASSOCIÉS Charles Cazelaïs, B.A., B.Com., L.A., C.A. Gaston Poupart, C.A. Gérard Privé, C.A. 3737 Monselet, Mtl-Nord, 5936 St-Hubert, Montréal, 321-3832 274-0694</p> <p>CLARKSON, GORDON & CIE Comptables Agrés R.V. Barnett, C.A. H.E. Bell, C.A. J.C. Bonnycaffe, C.A. M. Camirand, C.A. H.M. Caron, C.A. L.J. Carrière, C.A. M. Deneqo, C.A. W.A. Farlinger, C.A. H.R. Gormon, C.A. J.B. Gick, C.A. A.W. Gilmore, C.A. G. Gingras, C.A. J.P. Graveline, C.A. D.C. Hoover, C.A. G.P. Keeping, C.A. G. Limoges, C.A. M.A. Mackenzie, C.A. R. Pearl, C.A. R.A. Sinclair, C.A. W.J. Smith, C.A.</p> <p>Associés - résidents Montréal - Québec Halifax, Saint-Jean, Québec, Montréal, Ottawa, Toronto, Hamilton, Kitchener, London, Windsor, Thunder Bay, Winnipeg, Regina, Calgary, Edmonton, Vancouver, Victoria.</p> <p>COULOMBE, BEAUDOIN ET ASSOCIÉS Comptables Agrés 700 Ouest, Boulevard Crémazie Montréal 303, tél.: 270-3121</p> <p>CLOUTIER, FONTAINE CROTEAU & ASSOCIÉS Comptables Agrés Luc Cloutier, M.S.C., C.A. Raymond Fontaine, C.A. Guy Croteau, C.A. Claude Charbonneau, C.A. Yvon Séguin, C.A. 506 est, rue Ste-Catherine Suite 810 Montréal 132 849-9281</p> <p>COURTOIS, FREDETTE, CHARRETTE & CIE Comptables Agrés Florian Fredette, C.A. Guy Charrette, C.A. Roger Houde, B.A., L.S.C., C.A. Germain Desmarais, C.A. Hubert Mercier, C.A. Raymond A. Poirier, C.A. Jean-Paul Béri, C.A. 507 Place d'Armes 842-8621</p> <p>DENIS, DESMARAIS, HOULE, MOONEY ET ASSOCIÉS Comptables Agrés J.P. Denis, B.A., B.S.A., L.S.C., C.A. Roger Houde, B.A., L.S.C., C.A. Germain Desmarais, C.A. Duncan J. Mooney, C.A. Olivier Sasseville, B.A., L.S.C., C.A. 60, rue Saint-Jacques Montréal 845-5208</p> <p>DECARUFEL, DeCARUFEL & L'ESPÉRANCE Comptables Agrés 50 ouest, Place Crémazie Suite 1010 Tél. 384-1890</p> <p>GAUVIN, PENOVOST, DUMAIS ET ASSOCIÉS Comptables Agrés Roger Gauvin, C.A. Bernard Dumais, C.A. Roger Forget, C.A. 561 est, boul. Crémazie Montréal 354 384-1430</p> <p>GLENDINNING, JARRETT GOULD & CIE Comptables Agrés 715 Carré Victoria 844-3307 Montréal, Cobourg, Toronto, Brantford, Windsor, Thunder Bay, Winnipeg, Calgary, Kamloops, Vancouver, et représentants dans le monde</p> <p>KENDALL, TRUDEL & CIE Comptables Agrés 1015 Côte Beaver Hall 866-8563</p> <p>LACHANCE, BROUSSEAU, ALLARD & CIE Comptables Agrés B.F. Lachance, C.A. P.Y. Brousseau, C.A. D. Allard, C.A. P. Poirier, C.A. P. Poirier, C.A. L. Bourgeois, C.A. 110 ouest, Place Crémazie Suite 750 - 381-9323</p> <p>LACOURSE, LAMARRE & CIE., Comptables Agrés Louis Lacourse, C.A. Bertrand Lamarre, C.A. 2235 est, rue Sherbrooke, Montréal 24 - 523-3189</p> <p>LLOYD, COUREY, WHALEN & BRUENAU Comptables Agrés MacGILLIVRAY & CO. 360 ouest, rue St-Jacques 849-8331 Montréal, Toronto, Hamilton, Brampton, St. Catharines, Port Colborne, Calgary, Vancouver.</p> <p>MAHEU, NOËL, ANDERSON, VALIQUETTE & ASSOCIÉS Comptables Agrés Société nationale officieuse COLLINS, LOVE, EDDIS, VALIQUETTE, BARROW avec bureaux à: Vancouver, Calgary, Winnipeg, Toronto Montréal et dans d'autres villes au Canada Correspondants en Grande Bretagne et aux Etats-Unis d'Amérique 507 Place d'Armes (suite 1100) Montréal 1, Qué. Code 514 - 842-6651</p> <p>MALLETTE, NORMANDIN & CIE Comptables Agrés Y. Normandin, C.A. G.R. Normandin, C.A. B. Dumais, C.A. J.J. Lecavallier, C.A. J. Le Cloutier, C.A. J. Blondin, C.A. M. Jobert, C.A. P.E. Mallette, C.A. A. Roussel, C.A. G. Choquette, C.A. D.R. Gariépy, C.A. R. Chénier, C.A. C. Cloutier, C.A. A. Boileau, C.A. 1440 ouest, rue Ste-Catherine Montréal - 866-2891 Ottawa, Québec, Trois-Rivières, St-Jérôme, Hull, Hawkesbury</p> <p>MCDONALD, CURRIE & CIE COOPERS & LYBRAND Comptables Agrés 630 ouest, boul. Dorchester Montréal 2 875-5140</p> <p>MESSIER, GUY, BOURGEOIS, HOULE, OUMET, DESMARAIS & ASSOCIÉS, C.A. Comptables Agrés Jacques Bourgeois, L.S.C., C.A. Jacques Desmarais, L.S.C., C.A. Robert Houde, B.A., C.A. Yvon Maréchal, C.A. Guy Messier, L.S.C., C.A. André Montgrain, L.S.C., C.A. Guy Oumet, C.A. 50 Place Crémazie Montréal 351 Suite 422 387-6422</p> <p>NADEAU, PAQUET & CIE Comptables Agrés Paul Haurville, C.A. Gilles Blondin, C.A. Michel Guerin, C.A. E.G.M. Mulligan, C.A. Gilles Mercier, C.A. 1420 ouest, Sherbrooke, Qué. H3T 2R1</p> <p>NOISEUX, LYONNAIS, GASCON, BÉDARD, LUSSIER, SÉNÉCAL & ASSOCIÉS Incorporant ANDRÉ ROCHETTE & CIE GEORGES AUDET & CIE Comptables Agrés Membres de: THE MANN JUDG INTERNATIONAL GROUP avec bureaux à Toronto, Winnipeg, Calgary, Vancouver, États-Unis, Grande-Bretagne, France, Belgique et autres pays 215, rue St-Jacques Montréal 849-7791</p> <p>PRICE WATERHOUSE & CIE Comptables Agrés 5 Place Ville-Marie 866-9701 Montréal, Québec, Halifax, Ottawa, Toronto, Hamilton, London, Windsor, Winnipeg, Saskatoon, Calgary, Edmonton, Vancouver, Victoria.</p> <p>PÉTRIE, RAYMOND & CIE, Proulx, D'Orsonnens & Cie. Comptables Agrés, Suite 1225, 360 ouest, rue St-Jacques, Montréal 126, Qué., Tél.: 288-0291</p> <p>RAYMOND, CHABOT, MARTIN, PARÉ & CIE Associés de la firme nationale RAYMOND, CAMPBELL, BÉLANGER, WALTON, CHABOT & WILLETTS comptables Agrés 820 Tour de la Bourse Place Victoria, Montréal 113, Québec Montréal, Sherbrooke, Lac Mégantic, Rouyn, Toronto, London, Sarnia, Edmonton, Vancouver, Victoria, Penitencion</p> <p>RIDDELL, STEAD & CIE McIntosh Main Laurents & Co. Comptables Agrés 630 ouest, boul. Dorchester 866-7351 Calgary, Corner Brook, Edmonton, Halifax, Hamilton, London, Montréal, New Westminster, Ottawa, Québec, Regina, St-Jean N. Toronto, Vancouver, Winnipeg</p> <p>ROBERT SAINT-DENIS & CIE Comptables Agrés 7000 Ave. du Parc, Suite 301 Montréal 15 274-2797</p> <p>ST-GEORGES, HÉBERT & CIE Comptables Agrés 401 est, St-Jacques 844-1044 J.G. St-Georges, C.A. J.G. Hébert, C.A. J.C. Legault, C.A. Représentés dans d'autres villes principales du Canada.</p> <p>SAMSON, BÉLAI, CÔTE, LACROIX ET ASSOCIÉS Comptables Agrés Montréal - Québec Rimouski - Sherbrooke Suite 3100, Place Victoria Montréal 115 861-5741</p> <p>TOUCHE ROSS & CIE FORTIER, HAWCY & CIE Comptables Agrés 1 Place Ville-Marie - 861-8531 Halifax, Saint-Jean, Québec, Montréal, Ottawa, Toronto, Hamilton, Kitchener, London, Winnipeg, Regina, Saskatoon, North Battleford, Calgary, Edmonton, Vancouver, Victoria, Nassau, Freeport, Bahamas, États-Unis, Grande Bretagne et autres pays du monde</p> <p>THORNE, GUNN & CIE Comptables Agrés Halifax, Bridgewater, Dartmouth, Kentville, Sydney, Yarmouth, Bathurst, Fredericton, Moncton, Saint John, Montréal, Blackville, Chatham, Fort William, Galt, Kingston, Kitchener, London, North Bay, Ottawa, Pembroke, South Ste Marie, Sudbury, Toronto, Port Hope, La Prairie, Winnipeg, Soreau, Saskatoon, Calgary, Edmonton, Canbrook, Grand Forks, Invermere, Kelowna, Vancouver, Vernon, Victoria, Freeport et Nassau, (Bahamas) Bridgetown, (Barbade) Correspondants dans la plupart des pays du monde Suite 2604, LA TOUR DE LA BOURSE Montréal 115, Qué. 878-3011</p> <p>LUCIEN VIAU & ASSOCIÉS Comptables Agrés Charles A. Gouveau, C.A. Fernand Rioux, C.A. 210 a, b, Crémazie - Du. 8-9251</p> <p>VIAU & ROBIN Comptables Agrés Lucien D. Viau, C.A. H. Lionel Robin, C.A. Armand H. Tard, C.A. Jacques R. Chaddian, C.A. J. Serge Gervais, C.A. Wesley Boulos, C.A. 4926 ave Verdun Verdun 769-3871</p>

Bell Canada

Je cherche toujours mes numéros moi-même... c'est plus rapide!

"Chercher un numéro dans l'annuaire, c'est si facile! Et tout est là... par ordre alphabétique! Ensuite, je n'ai qu'à le noter dans mon carnet personnel et ça y est, je l'ai pour la prochaine fois!"

Si vous n'avez pas encore votre carnet personnel format de poche, appelez-nous. Nous vous en enverrons un gratuitement.

"On n'est jamais si bien servi que par soi-même!"

Carnet Personnel

CONSULTEZ L'ANNUAIRE

J. BRUNET Ltée
4824 Chemin Côte des Neiges
Tél.: 738-8686
Fondée en 1877

Bell Canada

Yougoslavie: rendez-vous privilégié des soupoules volantes

BELGRADE (AFP) — La yougoslavie reste le rendez-vous privilégié des soupoules volantes, observées maintenant pour la onzième journée consécutive au-dessus de plus d'une dizaine d'endroits, et dont une photographie est publiée lundi par le tabloïd belgradois à grand tirage "Novosti".

Ce cliché, pris par un amateur le 29 septembre dernier au-dessus de Pula (Istrie), est à vrai dire très flou du fait de son agrandissement considérable. On y distingue un objet circulaire sous lequel semble suspendu, latéralement, une sorte de cylindre aussi grand que l'objet.

"Novosti" rapporte par ailleurs que, vendredi dernier, les habitants de la région de Ti Mocka Krajina (à cent cinquante kilomètres au sud-est de Belgrade, en bordure de la Roumanie) ont observé simultanément deux "objets volants non-identifiés". Le premier, apparu vers 17h30, avait la forme triangulaire habituelle de l'objet déjà vu en d'autres endroits les jours précédents et l'autre "ressemblait à une soucoupe".

Le même jour, les membres du club astronomique de Sarajevo ont observé, à partir de 13h, un objet triangulaire de couleur blanche, et quatre heures et demie plus tard, un autre "OVNI" de forme irrégulière et d'apparence compacte, venu de l'ouest, "qui ne ressemblait pas du tout au ballon". Vers 17h45, un point rouge d'où semblait sortir un jet lumineux de même couleur est apparu sur un côté de ce second objet, écrit "Novosti".



Le gouvernement ne dissoudra pas les communautés urbaines (Tessier)

Le gouvernement n'a pas l'intention de dissoudre les communautés urbaines de Montréal, Québec et de l'Outaouais.

Le ministre des affaires municipales, M. Maurice Tessier, a nié hier une information publiée en ce sens samedi, dans La Presse. M. Tessier a fait savoir qu'il s'agissait tout simplement d'une mauvaise interprétation de l'intervention qu'il faisait vendredi devant le congrès de l'Union des conseils de comté à Sainte-Adèle.

Selon le ministre, il s'était borné à annoncer que la nouvelle version du Livre blanc sur la réforme des structures municipales comportera des amendements de nature à inciter la fusion des municipalités.

"J'ai dit que nous devons accélérer le processus de fusion des villes sur

l'île de Montréal, de sorte à en abaisser le nombre à quatre, cinq ou six."

"Une fois réalisée cette première étape, a-t-il ajouté, il se pourrait que nous devions modifier la structure de la Communauté urbaine de Montréal. Avec 29 municipalités, la structure actuelle serait sans doute trop lourde. Mais ces changements ne sont pas pour demain."

Interrogé à savoir si ces modifications affecteraient le principe d'un gouvernement métropolitain sur l'île de Montréal, le ministre a répliqué: "Absolument pas".

A Sainte-Adèle, M. Maurice Tessier a expliqué qu'il jouira de nouveaux pouvoirs lui permettant d'établir des secteurs de regroupement, plus particulièrement au niveau des agglomérations urbaines.

"Les fusions, à l'inté-

rieur de ces secteurs, a-t-il ajouté, pourraient être décrétées par le lieutenant-gouverneur en conseil, sur requête de 50 pour cent des conseils municipaux représentant 50 pour cent de la population totale du secteur."

M. Tessier a également fait savoir qu'un nouveau droit sera conféré au ministre des affaires municipales, lui permettant, s'il le juge nécessaire dans l'intérêt public, d'ordonner à toute municipalité l'étude d'un projet de fusion.

Les municipalités bénéficieront d'un délai de douze mois pour rédiger leur rapport conjoint indiquant les conclusions de cette étude. Enfin, le gouvernement pourrait accorder au ministre, à l'expiration de ce délai, le pouvoir d'exiger la tenue d'un référendum sur le territoire concerné.

Pas question d'un marché commun avec les États-Unis, dit Sharp

OTTAWA (PC) — Le Canada envisage plusieurs options dans ses relations avec les États-Unis, mais il ne saurait être question de marché commun, a déclaré M. Mitchell Sharp, au cours d'une entrevue retransmise dimanche par le réseau CTV.

"Le marché commun, a-t-il dit, offrirait de graves désavantages.

"Une association exclusive avec les États-Unis tendrait à compromettre notre indépendance politique", a-t-il dit.

Même si cet accord offre des avantages économiques, tout le problème porte sur l'aspect politique.

"Est-ce que le peuple du Canada est prêt à accepter une entente exclusive avec les États-Unis, alors que les déci-

sions importantes seraient arrêtées à Washington, pour affecter directement l'économie canadienne?"

Personnellement, dit M. Sharp, une telle entente nuirait à la liberté d'action du Canada. "Nous devrions retenir assez de contrôle pour transiger avec d'autres pays, à notre gré".

M. Sharp a ajouté que le gouvernement canadien envisage ses relations avec les États-Unis dans la ligne adoptée par ce pays qui penche vers le protectionnisme et vers une politique imposée à ses ressortissants de "se serrer la ceinture".

Le cabinet, a ajouté M. Sharp, étudie des options qui varient à partir des représailles commerciales jusqu'au libre commerce.

Selon lui, ces deux orientations sont impraticables.

Il y aurait peut-être un moyen terme qui consisterait en une série d'accords bilatéraux avec les États-Unis et les autres partenaires commerciaux du Canada.

Une telle politique s'écarterait des actuels arrangements multilatéraux entre le Canada et les États-Unis.

Même si toutes les options présentes des difficultés, il est important que les Canadiens étudient toutes les alternatives.

M. Sharp a déclaré que le Canada n'envisage aucune représaille contre les compagnies étrangères installées au Canada.

Le Canada va continuer à améliorer sa position sur le marché nord américain aux meilleures conditions possibles et sans sacrifier son indépendance.

Les corporations professionnelles seront réparties en trois groupes

Le gouvernement regroupera sous trois différents chapitres toutes les corporations professionnelles du Québec.

Participant hier au congrès annuel de la Corporation des bijoutiers, le solliciteur général, Me Roy Fournier a précisé que l'action du gouvernement visera à rendre plus cohérentes les législations actuelles et à protéger davantage la population.

Un premier groupe sera composé de corporations professionnelles touchant la santé, de même que les corporations les plus anciennes, comprenant notamment les avocats, les notaires, les agronomes, les architectes, les ingénieurs, les arpenteurs, les ingénieurs-forestiers, les chimistes et les comptables.

Ce premier groupe serait sujet à une législation plus uniforme et continuerait à jouir de l'exclusivité d'exercice.

Un second groupe jouissant présentement du privilège de titres réservés, "sans toutefois posséder un domaine exclusif d'exercice", serait sujet à une réglementation spéciale et il serait possible, à l'avenir, par simple demande de lettres patentes, d'ajouter d'autres groupements à cette catégorie de corporations.

Un troisième groupe ferait l'objet d'une législation à venir et s'apparenterait aux régimes accordés présentement par le ministre des institutions financières aux courtiers en immeuble, aux courtiers en valeurs mobilières, aux courtiers d'assurance.

Ce troisième groupe aurait une reconnaissance gouvernementale particulière qui dépendrait de différents ministères. À titre d'exemple, les bibliothécaires se

retrouveront sous la responsabilité du ministère de l'éducation.

L'orientation que le gouvernement entend donner à ces prochaines législations s'inspire de ses recommandations du rapport Castonguay-Nepveu et des travaux d'un comité d'étude spécial formé par le Cabinet. Le gouvernement a établi certains critères de base pour distinguer, parmi les diverses catégories de corporations, celles qui doivent être couvertes par le Code des professions.

1) les connaissances requises pour exercer les activités des personnes qui seraient régies par la corporation dont la constitution est proposée;

2) le degré d'autonomie dont jouit la personne qui serait membre de la corporation, dans l'exercice des activités dont il s'agit, et la difficulté de porter un jugement sur ces activités pour des personnes ne possédant pas une formation et une qualification de même nature;

3) le caractère personnel des rapports, entre cette personne et celles recourant à ses services en raison de la confiance particulière que ces dernières sont appelées à lui témoigner, par le fait notamment qu'elle leur dispense des soins ou qu'elle administre leurs biens;

4) la gravité du préjudice ou des dommages qui pourraient être subis par les personnes recourant à ses services par suite du fait que sa compétence ou son intégrité ne seraient pas contrôlées par la corporation;

5) le caractère confidentiel des renseignements que cette personne est appelée à connaître dans l'exercice de sa profession.

Mort de Philippe Hériat

PARIS (AFP) — L'écrivain Philippe Hériat, membre de l'Académie Goncourt, est mort dimanche soir à Paris, à l'âge de 73 ans, des suites d'une longue maladie.

Journaliste, critique littéraire, romancier et auteur dramatique, il était titulaire de nombreux prix littéraires: Théophraste Renaudot en 1931 pour "L'innocent", Goncourt en 1939 pour "Les enfants gâtés" et grand prix du roman de l'Académie française en 1946.

propos d'actualité

"Nous laisserons-nous intimider et violenter par une minorité qui, sans égard pour les valeurs indiscutables du système et de nos institutions, ne vise exclusivement qu'à laisser miroiter l'artifice de résultats plus ou moins ténébreux, sans tenir compte des difficultés énormes de toute situation sociale à transformer, ou d'autre part, nous laisserons-nous subjuger par la pseudo-sécurité d'un programme de "law and order" qui, pris au pied de la lettre et dans son sens le plus conservateur et absolu, représente un moyen illusoire de freiner l'évolution sociale et est dans ce sens, l'antithèse de la justice véritable. La loi et l'ordre ne sont pas des objectifs en eux-mêmes. Ils ne doivent servir que comme moyen de permettre au plus grand nombre, sinon à la totalité des membres d'une société, d'accéder à l'aisance matérielle, à la liberté et à la justice."

Extrait d'un discours prononcé par le ministre de la justice Jérôme Choquette, devant la Chambre de commerce de Montréal, le 15 décembre 1970.

Personnes recherchées par la SQ

La Sûreté du Québec, escouade des homicides à Montréal, cherche à faire identifier une personne en rapport avec le vol à main armée survenu le 2-10-71 au Club de golf de Mascouche qui provoqua la mort du propriétaire, M. Guy Vidal. Cet te personne correspondrait avec le portrait robot ci-dessus et dont la description serait la

suivante: âge: environ 20 ans, grandeur: entre 5'6" et 5'8", poids: 130 lbs., cheveux: châtains ou blonds (longs), visage: normal, teint: pâle. Lors du vol l'individu était vêtu d'un jeans noir serré ainsi que d'un chandail de couleur marron ou rouge avec motifs. De plus, il portait un coupe-vent de couleur beige. Toutes personnes pou-

vant fournir des informations sur l'identité de cette personne ne sont priées de communiquer avec l'officier de service de la Sûreté du Québec à Montréal au numéro de téléphone 395-4120 et ce 24 hrs par jour.

D'autre part, l'escouade des homicides de la Sûreté du Québec à Montréal recherche comme témoin important George Turcotte (19-2-44) de Saint-Hyacinthe en rapport avec la mort violente de Pauline Dupuis Bonenfant survenue le 6 octobre dernier dans les bois de Sainte-Rosalie.

Un mandat du coroner a été émis par le coroner Jules Yvon du district de Saint-Hyacinthe contre George Turcotte qui est disparu en même temps que la victime et qui aurait été vu pour la dernière fois le 25 septembre dernier.

Toutes informations à son sujet pourraient être transmises à l'officier de service de la Sûreté du Québec au numéro de téléphone 395-4120.



Saisie de "hasch"

PARIS (AFP) — Vingt kilos de haschisch, dissimulés dans le double-fond de quatre malettes appartenant à deux passagers américains, venant de Katmandou, via Rome, ont été saisis hier par les services de la douane de l'aéroport d'Orly.

Les deux hommes, dont l'identité n'a pas été révélée, résideraient à Los Angeles où l'un d'entre eux serait le correspondant d'une chaîne de radio. Ils ont été remis à la brigade mondaine.

Vendredi dernier, les douaniers de l'aéroport parisien avaient déjà saisi 10 kilos de haschisch dissimulés dans les valises d'un Pakistanais arrivant de Karachi. Samedi, cinq autres kilos en paquette étaient découverts dans les bagages d'un voyageur pakistanais venant lui aussi de Karachi.

9 danseurs argentins périssent

BUENOS AIRES (AFP) — Neuf danseurs du corps de ballet du théâtre Colon de Buenos Aires ont trouvé la mort dans un accident d'avion survenu peu de temps après le décollage de l'aéroport de la capitale argentine. Parmi les victimes se trouvent les danseurs étoile Jose Neglia, qui obtint une médaille d'or au cours d'un championnat international de danse à Paris en 1968, Norma Fontenla et Olga Ferri.

L'appareil, qui n'a pu regagner l'aéroport en raison d'une panne de moteur survenue quelques instants après le décollage, s'est abîmé dans les eaux du Rio de la Plata. La troupe devait se rendre à Trelew, à 1.500 kilomètres au sud de la capitale, pour y donner une série de représentations.

LISEZ ET FAITES LIRE LE DEVOIR

LE COLLÈGE CHEZ SOI

Vous êtes sur le marché du travail et vous aimeriez suivre des cours. Vous pouvez le faire aujourd'hui même. Nos cours sont reconnus par le Ministère de l'Éducation et conduisent au diplôme d'études collégiales (CEGEP).

PROCHAINE INSCRIPTION : avant le 8 novembre

RENSEIGNEMENTS : Tél. (514) 322-3903

Service d'enseignement programmé Collège Marie-Victorin 7,000, rue Marie-Victorin Montréal 462, Qué.

Trois amours de Renault 12!



Laissez-nous vous présenter une franchise d'ici - La Renault 12.

Venez la voir et venez essayer sa transmission automatique 3 vitesses de type nord américain.

Venez la conduire pour découvrir que les performances de son nouveau moteur 1600cc conviennent parfaitement bien à son apparence sportive, racée.



AU GRAND SALON LIMITÉE

5300 est. rue Sherbrooke, Montréal, Téléphone 254-9971

ESPAGNOL ITALIEN ANGLAIS ALLEMAND JAPONAIS

Après dix ans d'expérience dans l'enseignement, l'école Globe vous propose ses nouveaux programmes intensifs, privés ou en groupe. Chacune de vos leçons sera enregistrée et vous pourrez ainsi emporter et réviser vos cours chez vous.

Nous limitons nos groupes à quatre élèves, ce qui permet au professeur de s'occuper attentivement de chacun d'eux.

À Globe, magnétophone, cassettes, laboratoires de langue, livres et frais d'inscription sont compris dans le prix des cours.

Téléphonez, notre service pédagogique vous conseillera gratuitement.

866-9731  866-9731

Suite 1538, 1 Place Ville Marie

Faites vos réunions d'affaires dans "l'isolement" le plus agréable!

S.V.P. Ne pas déranger.

Assurez le succès de vos réunions d'affaires, congrès, séminaires, en profitant de quelques jours "d'isolement" au Montréal Aéroport Hilton. C'est un moyen sûr d'obtenir toute l'attention de vos participants, de les soustraire à leurs tracas quotidiens de transport, téléphones, distractions, dans une atmosphère propice à l'imagination et à la productivité. Vous accomplirez plus en deux ou trois jours qu'en une semaine dans un cadre ordinaire.

Nous pouvons accommoder jusqu'à 650 personnes dans des salons de petites et de grandes dimensions, avec de l'équipement d'études, des projecteurs d'audio-visuel, des systèmes d'intercommunication, des tableaux et un service de téléphone. Le stationnement est gratuit. Transport gratuit entre l'hôtel et l'aérogare. Pour de plus amples renseignements, communiquez avec notre directeur commercial en composant 631-2411.

MONTREAL AÉROPORT HILTON

Administré par Hilton Canada Ltée. Autres hôtels administrés par Hilton au Canada: l'Hotel Vancouver et le Reine Elizabeth à Montréal, deux hôtels du CN.



COLLÈGE DU VIEUX MONTRÉAL SERVICE D'ÉDUCATION PERMANENTE

ESTIMATION (BATIMENTS)

Cours de perfectionnement offert en collaboration avec le "Canadian Institute of Quantity Surveyors."

Cours offerts : (1ère session)

242-101-70 Sciences Graphiques I - 45 heures offert le lundi soir.

240-101-70 Arpentage I - 60 heures Offert le jeudi soir.

240-103-70 Construction générale I - 45 heures Offert le mardi soir.

Ces cours débuteront lundi le 25 octobre 1971

On peut s'inscrire au

Service de l'Éducation Permanente, Pavillon Marie-Victorin, 244 est, rue Sherbrooke.

Pour renseignements : 842-5294

Informations

Après le soulèvement

Une cinquantaine d'officiers rebelles attendent d'être jugés en Argentine

BUENOS AIRES (AFP) — Le calme règne en Argentine où les principales formations politiques et les syndicats se sont déclarés en désaccord avec la tentative de soulèvement de vendredi tandis que les quelque 50 officiers arrêtés après la reddition des régiments rebelles ont été transférés à General Pico, ville de la province de Pampa.

Les représentants du mouvement insurrectionnel au sein de l'armée ne se limiteraient pas, selon les observateurs, aux arrestations déjà opérées. En effet, il apparaît très vraisemblable que le chef de l'Etat prendra des mesures contre les officiers qui n'auraient pas adopté dès le début de la rébellion une position nette en faveur du pouvoir.

Quoi qu'il en soit, avec la reddition samedi à 09h 35 locales du colonel Manuel Alejandro Garcia, qui avait pris vendredi le commandement des trois régiments blindés des garnisons de Azul et Olavarría à quelque trois cents km au sud-est de Buenos Aires, a pris fin la plus importante sédition qui ait éclaté dans l'armée argentine depuis la chute du président Peron en 1955, estiment les observateurs.

Les militaires rebelles accusaient le gouvernement du président Lanusse de "libéralisme et d'anarchie".

Face à ce mouvement, qui selon les premières informations est né parmi les officiers de la cavalerie blindée argentine, le gouvernement du président Lanusse avait engagé 9.260 hommes de troupe, 46 chars d'assaut et 75 canons de 105 et 155 mm.

Deux autres régiments blindés, celui basé à Formosa dans le nord de l'Argentine, et celui du Magdalena, à 120 km au sud de Buenos Aires, entre la capitale argentine et la ville de Azul, étaient présumés favorables au mouvement. Mais à Formosa, le colonel ne pouvait rallier ses troupes à la cause des rebelles et était arrêté. A Magdalena, l'insurrection devait également tourner court, à peine commencée.

Les quelque deux mille insurgés ont, dans la matinée, tenté un dernier bond d'honneur en essayant de gagner une localité située à quelque cent cinquante km au sud de Buenos Aires. Des éléments des forces armées argentines réussirent à les intercepter. Après le "con-

tact" qui s'ensuivit, — le seul connu entre les rebelles et les forces de l'ordre —, le colonel commandant la sédition décida de regagner la garnison de Azul où il devait se rendre quelques heures plus tard au général Joaquín Aguilar Pinedo, représentant le gouvernement du président Lanusse, qui avait pris, personnellement, le commandement de l'opération de répression.

L'insurrection des garnisons de Azul et Olavarría avait été précédée par la démission, mercredi, du commandant en chef de la marine argentine, l'amiral Pedro Gnavi, après des entretiens avec le président Lanusse et le ministre de la défense. Selon les observateurs, la démission de l'amiral Gnavi illustrait le grave conflit qui affecte l'armée, à savoir l'opposition de ses cadres à une réintégration inconditionnelle de Peron et du "justicialisme" dans la vie politique du pays. Les observateurs avaient interprété la démission de l'amiral Gnavi comme une victoire du président Lanusse principal "animateur" du "grand accord national" destiné à rétablir dans le pays les structures constitutionnelles civiles.

La France juge très positif le bilan de la visite de la délégation chinoise

PARIS (AFP) — Poursuite du dialogue politique Paris-Pékin, réaffirmation d'une communauté de vues des deux gouvernements sur divers problèmes importants, perspectives favorables pour un accroissement des exportations françaises de biens d'équipement vers la Chine, tels sont, semble-t-il, les principaux résultats du séjour de douze jours que vient d'effectuer en France une mission gouvernementale chinoise dirigée par le ministre du commerce extérieur M. Pai Hsiang Kuo. La délégation a quitté hier après-midi l'aéroport de Paris pour retourner à Pékin via Changhaï.

Du côté français, on juge dans l'ensemble ce bilan très positif, et on se félicite du climat constamment cordial dans lequel s'est déroulé ce voyage, le premier jamais fait dans un pays d'Europe occidentale par un membre du gouvernement de Pékin depuis l'instauration du régime communiste. On relève surtout les points suivants:

1 — L'importance politique de ce voyage débordant largement le cadre des responsabilités ministérielles de M. Pai. Celui-ci, au nom de son gouvernement, a invité en effet à se rendre à Pékin le premier ministre, M. Jacques Chaban-Delmas, le ministre de l'économie et des finances, M. Valéry Giscard d'Estaing, et le ministre des affaires étrangères, M. Mau-

rice Schumann, qui a seul formellement accepté cette invitation. On peut donc prévoir que l'importance des personnalités pouvant être amenées à effectuer ce voyage va aller croissant. M. Pai a d'ailleurs indiqué que M. Chou En-lai lui-même serait heureux de venir en France si l'occasion s'en présentait.

2 — De part et d'autre, et du côté français, par la voix du président Georges Pompidou lui-même, un thème est revenu à plusieurs reprises: celui du souci commun de Paris et de Pékin de mener une politique d'indépendance nationale, et de s'opposer à "l'hégémonie" des deux super-puissances. Cette réaffirmation semble d'autant plus importante s'adressant au gouvernement chinois, qu'elle est faite à quelques semaines de l'arrivée à Paris de M. Leonide Brejnev et du second voyage à Pékin, préparant la venue du président Nixon, de M. Henry Kissinger.

A quelques jours de l'ouverture de l'Assemblée générale de l'ONU sur la représentation de la Chine, le gouvernement français a redit avec netteté son opposition à la politique "des deux Chines" et par voie de conséquence son intention de voter pour l'expulsion de Formose. Sur l'Indochine, M. Pompidou n'a pu que satisfaire ses interlocuteurs chinois en se prononçant pour un retrait total des trou-

pes américaines dans un délai "raisonnable", et en condamnant les récents bombardements aériens américains sur le Nord-Vietnam.

3 — Le périple en province de la délégation chinoise lui a permis notamment de Berliet et d'Alstom dans la région lyonnaise, et celles du Creusot dans le centre, qui figurent déjà parmi les gros fournisseurs de biens d'équipement à la Chine populaire. Mais le gouvernement français a tenu aussi à montrer à ses visiteurs les installations techniques "de pointe", afin de prouver que la France se tient, dans ce domaine, résolument dans le peloton de tête.

Cuivre chilien: \$28 millions d'indemnités

SANTIAGO (AFP) — Le gouvernement chilien ne paiera aucune indemnité pour la nationalisation des mines de cuivre "Chuchicamata, et El Salvador", qui appartiennent à la compagnie Anaconda, et "El Teniente", que possédait la compagnie Kennecott.

Par contre, le Chili paiera une indemnité totale de \$28.280.146 pour les mines "Exotica", expropriées d'Anaconda et "Andina", expropriées de la Cerro Corporation.

Cette information a été donnée hier soir par un représentant du gouvernement chilien.

2 Mig-23 survolent le Sinaï occupé

TEL AVIV (AFP) — Deux "Mig 23" ont survolé dimanche matin les côtes du Sinaï et de la région sud d'Israël à une trentaine de km du rivage, a annoncé hier le correspondant militaire israélien de radio Tel-Aviv. L'information a ensuite été confirmée par un porte-parole de l'armée israélienne.

Le correspondant militaire a ajouté que les deux appareils volaient à une altitude de 10.000 mètres environ et que les avions militaires israéliens ont tenté de les intercepter avant qu'ils ne regagnent leur base en Egypte.

Le correspondant militaire a précisé que les deux "Mig 23" étaient probablement pilotés par des Soviétiques et qu'ils ont regagné leur base égyptienne en passant au-dessus de la ligne de cessez-le-feu près de Port Fouad, dans le secteur nord du Canal de Suez.

Brandt remporte une victoire importante à la Diète de Brême

BREME (AFP) — Les élections de dimanche pour le renouvellement de la Diète de la Ville-Etat hanséatique de Brême ont apporté au chancelier de la République fédérale allemande, M. Willy Brandt, sa première grande victoire dans une consultation provinciale depuis son arrivée au pouvoir en octobre 1969.

Obtenant 55,3 pour cent des voix (contre 46 pour cent au cours des précédentes élections de 1967), le parti social-démocrate ouest-allemand porte de 50 à 59 (sur un total de 100) le nombre de ses représentants à la Diète.

Le parti chrétien-démocrate gagne quant à lui 2 sièges, ce qui est peu quand on constate qu'il y avait 63.000 électeurs nouveaux que le parti libéral a regagné et que le NPD (extrême-droite) a connu une déroute complète.

La victoire du SPD est due en grande partie à des conditions locales parti-

culièrement favorables, et notamment au fait que les sociaux-démocrates, avaient à Brême une "tête de liste" prestigieuse: le bourgmestre-régnant M. Hans Koschnick, actuellement président du "Bundesrat" et à ce titre, deuxième personnage de l'Etat fédéral.

Toutefois la portée du succès social-démocrate peut le mieux se mesurer à la déception de leurs adversaires chrétiens-démocrates. Manifestement ceux-ci espéraient faire mieux, surtout après avoir réussi, il y a huit jours, à mettre fin à leurs querelles intestines en portant à la présidence de la CDU, M. Rainer Barzel.

M. Franz Joseph Strauss, le chef démocrate-chrétien bavarois a attribué le succès du SPD "à un glissement à gauche" qui "se poursuit sans discontinuer". Le SPD, a-t-il ajouté a exercé son attrait sur l'extrême-gauche.

Internationales

Pour Berne, un homme à Hanoi, un autre à Saigon

BERNE (AFP) — Le conseil fédéral (gouvernement suisse) a décidé hier d'accréditer deux ambassadeurs, l'un auprès de la République démocratique du Vietnam à Hanoi, et l'autre auprès du gouvernement de Saigon. Le gouvernement de Berne avait reconnu le Nord-Vietnam le 1er septembre dernier et le Sud-Vietnam depuis 1956.

Depuis un certain temps, et antérieurement à la reconnaissance du gouvernement du Nord-Vietnam, le gouvernement helvétique avait envoyé M. Oscar Rosseti à plusieurs reprises à Hanoi avec le titre de représentant du département politique fédéral (ministère des affaires étrangères suisses) auprès du ministère des affaires étrangères du Vietnam du Nord. En ce qui concerne le Sud-Vietnam, la Suisse avait un consulat général à Saigon.

Selon des précisions données hier en fin d'après-midi par le département politique fédéral, le gouvernement suisse fera accréditer des ambassadeurs qui résideront dans des pays-tiers, ou ils représenteront également la confédération. Tant à Hanoi qu'à Saigon, une ambassade sera ouverte et dirigée par un chargé d'affaires. L'ambassadeur en titre aura sa résidence dans une autre capitale.

Dans les milieux politiques de Berne, on estime généralement qu'un nouvel ambassadeur sera prochainement nommé à Pékin en remplacement de M. Oscar Rosseti et que cette nouvelle personnalité diplomatique sera également accréditée à Hanoi.

Conférence mondiale des télécommunications

VENISE (AFP) — M. Giacinto Bosco, ministre italien des postes et télécommunications, a ouvert hier matin à Venise la conférence du plan mondial des télécommunications organisée par l'Union internationale des télécommunications qui groupe 140 Etats.

La conférence devra établir le plan d'interconnexion et de développement des réseaux continentaux et intercontinentaux de télécommunications. Ce plan fixera notamment le volume du trafic et l'utilisation des réseaux de transmission, tant par câble que par satellite.

Sadate à Moscou

Les rapports Égypte-URSS subissent un nouveau test

MOSCOU (AFP) — Instables depuis la mort de Gamal Abdel Nasser en septembre 1970, les relations égypto-soviétiques vont passer un nouveau test possible au cours des trois prochains jours, avec la visite à Moscou du président Anouar el-Sadate.

La presse soviétique met l'accent sur l'amitié sans faille qui unit les deux pays, et le président égyptien, à son arrivée à Moscou hier après-midi venant de Téhéran, a eu droit à un accueil au plus haut niveau: MM. Leonide Brejnev, secrétaire général du comité central du PC soviétique, Nicolai Podgorny, président du présidium du Soviet suprême, et Alexei Kossyguine, président du conseil, étaient présents à l'aéroport.

C'est en arabe, que M. Leonide Brejnev, a accueilli le président égyptien, en prononçant la formule égyptienne de bienvenue "El Salam Alaykoum" (que la paix soit avec vous). Cependant, pour les observateurs, il ne fait pas de doute que cette visite a lieu dans un climat de léger malaise. La confiance et la sympathie que le Kremlin accordait au président Nasser n'existe plus en faveur de son successeur, l'auteur du "coup du 13 mai" (1971) qui a décapité le groupe des prosoviétiques du Caire, notamment M. Ali Sabri.

La signature fin mai au Caire du traité d'amitié soviéto-égyptien par les présidents Podgorny et Sadate, ne paraît pas avoir modifié l'attitude de circonspection, voire de méfiance, du Kremlin à l'égard de l'actuelle direction égyptienne.

La création de la fédération arabe (Égypte, Libye, Syrie) qui restreint en outre l'influence éventuelle de Moscou sur le Caire, a ajouté récemment au malaise que les velléités anti-communistes du colonel libyen el-Khadafi n'ont pas aidé à dissiper.

Les contacts que le président Sadate aura à partir de ce matin avec les trois dirigeants soviétiques se révèlent importants, estiment les observateurs. Ces derniers y voient une ultime tentative faite par le Kremlin pour améliorer radicalement le climat politique entre le Caire et Moscou et imposer entre les deux directions une franchise et une unanimité de vues et de tactique.

Dès les premières heures, cependant, la visite ne s'est pas déroulée comme prévue. Les entretiens égypto-soviétiques au sommet et le dîner officiel au Kremlin hier soir ont été annulés.

Des sources égyptiennes expliquent ce changement par le retard de deux heures pris à Téhéran par le président Sadate sur son horaire moscovite. D'autres sources estiment cependant que M. Sadate n'a pas voulu participer à des toasts avant de s'être entretenu avec son ministre des affaires étrangères, M. Mahmoud Riad, qui est arrivé à Moscou peu après lui, venant des Nations unies.

L'entretien Sadate-Riad, qui a commencé en début de soirée, aura permis au chef de la diplomatie égyptienne de fournir au président les premières informations directes sur l'entretien qu'il a eu avec M. William Rogers. Pour les observateurs, cette introduction américaine sera essentielle pour les entretiens égypto-soviétiques à venir.

Le Kremlin attendrait en effet du président Sadate des informations détaillées sur l'état de la politique étrangère égyptienne à l'égard de Washington, et de M. Riad en particulier un rapport aussi complet que possible sur la ligne actuelle de l'Égypte, après son entretien avec le chef de la diplomatie américaine.

L'état de santé de Lin Piao

TOKYO (AFP) — Le gouvernement de Pékin publiera prochainement un communiqué au sujet de l'état du ministre chinois de la défense, M. Lin Piao, apprenant-on hier à Tokyo de source proche du ministère japonais des affaires étrangères.

On indique de même source qu'il est fort possible que le ministre chinois soit gravement malade ou même déjà mort. Des rumeurs avaient récemment circulé à l'étranger au sujet de l'état de santé du dirigeant chinois.

Autriche: les socialistes ont la majorité absolue

VIENNE (AFP) — Le parti socialiste (gouvernemental) du chancelier Bruno Kreisky a remporté de justesse dimanche la majorité absolue aux élections autrichiennes.

Selon les résultats complets provisoires, communiqués par le ministre de l'intérieur, le parti socialiste a obtenu 50,22 pour cent des voix contre 42,98 pour cent aux populistes, 5,4 pour cent aux libéraux et 1,36 pour cent aux communistes.

Selon ces résultats, qui ne sont pas

encore définitifs, étant donné que 105.000 votes "par correspondance" n'ont pas été pris en compte, le nouveau parlement de Vienne sera composé de 93 socialistes (contre 90 précédemment), plus que la majorité absolue, 80 populistes (83) et 10 libéraux (10).

Selon les prévisions, cette répartition pourrait toutefois être de 92 socialistes, 80 populistes et 11 libéraux, en tenant compte des votes par correspondance. Les résultats définitifs pourraient être connus aujourd'hui.

DECOUPEZ CETTE ANNONCE POUR DES ESCOMPTE!

TOUJOURS LES PREMIERS EN AMÉLIORATIONS DE MAISONS

OFFRE SENSATIONNELLE! DU NOUVEAU À DES VIEUX PRIX!

Différents styles:

- MAROCAIN
- ESPAGNOL
- MODERNE

- BOHÉMIEN
- CANADIEN
- CAVÉ À VIN

- CLASSIQUE
- FUTURA
- WESTERN

- COLONIAL
- GOTHIQUE
- ACADIEN

NOS ESTIMATEURS SONT DES EXPERTS EN AMÉLIORATIONS ET SAURONT VOUS CONSEILLER DANS VOS TRAVAUX DE RÉNOVATIONS.

GARANTIE

Les Rénovations Leblanc & Fils Inc. garantissent tous les travaux et la main-d'œuvre pour une période d'un an et nous nous engageons à donner un service impeccable.

LA DIRECTION

ESTIMATION GRATUITE À DOMICILE SANS OBLIGATION

254-6051

LES CHARTERS

75 cents semaine 10\$ octobre 1971

Maintenant

FORMULE D'ABONNEMENT.

VEUILLEZ RECEVOIR DU SOUSIGNÉ LA SOMME DE

ABONNEMENT RÉGULIER 1 an \$7.00

ETUDIANT \$5.00

DE SOUTIEN \$10.00

à Partir du mois de 19

A remplir et à adresser à:

MAINTENANT.

2715 Chemin Côte Ste-Catherine

Montréal - Tél.: 739-2758

ÉTUDIANTS

Nous vous proposons un abonnement au DEVOIR pour la nouvelle année scolaire. Aussi nous vous invitons à compléter ce coupon et à nous le faire parvenir dès maintenant accompagné de votre chèque ou mandat de poste payable à l'ordre de LE DEVOIR, C.P. 6033, Montréal 101, P.Q.

Les tarifs sont les suivants:

DURÉE	CANADA	ETATS-UNIS
7 MOIS	\$22.00	\$24.00
8 MOIS	\$24.00	\$27.50
9 MOIS	\$27.00	\$31.00
10 MOIS	\$30.00	\$34.50

Ci-inclus \$ pour un abonnement de . . . mois à partir du 1971.

NOM

ADRESSE

L'ORTF entre la bureaucratie et la censure politique

par DANIEL TACET

PARIS — Si l'on en croit le président Pompidou, il existe en France deux catégories de journalistes: ceux qui travaillent à l'Office de la radio et de la télévision française (ORTF) et... les autres.

"Être journaliste à l'ORTF, précisa-t-il au cours de la première conférence de presse de son septennat, c'est un privilège, car, qu'on le veuille ou non, l'ORTF c'est la voix de la France".

Curieuse conception de l'information en vérité! Bien entendu les propos du président de la République furent vivement contestés par l'Union nationale des Journalistes (qui regroupe tous les syndicats professionnels) qui, aussitôt et sans équivoque, réagit en ces termes:

"Les journalistes de l'ORTF ne sauraient être, en aucune manière, assimilés à la fonction publique, ni astreints à la fonction de parole, même officieuse des pouvoirs publics. Ils doivent au contraire, comme tous leurs confrères, assumer la responsabilité de leur fonction d'information et de formation de l'opinion publique, de leur indépendance personnelle et collective, garantie par des statuts négociés".

En fait, Georges Pompidou ne faisait que refléter l'état d'esprit de la "majorité silencieuse" fortement dépolitisée et qui, lasse du parlementarisme de la IVe République, a trouvé son salut dans un apolitisme excessif. L'absence de réactions populaires aux propos du président démontre, s'il en était encore besoin, le désintéressement total de la majorité des Français pour tout ce qui fit pourtant naguère le rayonnement de leur pays: le brassage d'idées.

Les Français auraient-ils perdu le goût de la liberté? Une autre affaire récente qui aurait en d'autres temps provoqué un bouleversement politique, n'a fait que démontrer une fois de plus la léthargie dans laquelle sombre l'opinion.

Dans un discours prononcé au début de l'année, le responsable de l'UDR, Raymond Tomasi prit violemment à partie le premier ministre lui reprochant, entre autres, d'avoir voulu libéraliser l'ORTF. Comme on le voit, la bonne volonté de Jacques Chaban-Delmas en ce domaine, n'est pas appréciée par ses "amis" politiques eux-mêmes.

En même temps Tomasi qui représente l'aile la plus conservatrice du gaullisme, stigmatisa la "lâcheté des magistrats". Si le président de la République exigea que Tomasi rétracte les propos déplaisants à l'adresse de la justice, il laissa le secrétaire général du parti gouvernemental attaquer les "gauchistes de l'ORTF".

La télévision et la radio françaises aux mains des gauchistes? Il est permis de sourire. Lorsque l'équipe Pompidou-Chaban-Delmas arriva au pouvoir en 1969, l'un des premiers soucis du premier ministre fut de nommer à la tête du service d'information de la première chaîne de télévision, un libéral en la personne d'un producteur de talent, Pierre Desgraupes. Celui-ci renouvela la majorité des journalistes en place. On vit ainsi, pour la première fois sur le petit écran des grandes signatures très indépendantes du Monde ou du Figaro. Sur la seconde chaîne, la responsabilité de l'information incombait à Jacqueline Baudrier, ancienne rédactrice en Chef de "France-Inter", gaulliste inconditionnelle, bien qu'elle se défende de se préoccuper de politique.

Un habile dosage

Mais cet habile dosage dans la répartition des responsabilités n'a pas toutefois satisfait les "héritiers" spirituels du général de Gaulle qui parlent de "trahison" lorsqu'ils évoquent l'attitude de Chaban-Delmas à l'égard de l'ORTF. On prétend dans les milieux autorisés qu'il ne déplairait pas à Chaban-Delmas de "tomber" à cause de l'ORTF, ce qui lui donnerait une teinte libérale assurément utile pour l'avenir...

Et pourtant, la libéralisation de la "Maison Gruyère", a été très éphémère. Elle a duré le temps d'un printemps (comme à Prague) et a cessé spectaculairement lorsque le rédacteur en chef de l'émission fort intéressante "Panorama", Olivier Todd, quitta la TV à la suite d'un différend d'ordre idéologique avec Desgraupes qui avait voulu censurer une programmation. Il faut dire que Todd avait appris son métier à la BBC.

Depuis, le climat n'a cessé de se détériorer à l'ORTF où les intrigues et compromissions de toutes sortes en font une entreprise dans laquelle règne une ambiance détestable. Certes, le mot censure n'est jamais prononcé dans les couloirs de l'immense bâtisse de l'avenue Kennedy, mais chacun hésite, on se sent, à aller au fond des choses, de peur de déplaire à tel ministre ou tel haut-fonctionnaire.

Cela est vrai aussi bien pour les deux chaînes de télévision, que pour la radio France-Inter, qui donne toujours la priorité aux informations de sources gouvernementales. On raconte à ce sujet que le secrétaire d'Etat à l'Information Léo Hamon, lorsqu'il fut mis en difficulté au premier tour des dernières élections municipales d'un village où il brigait la mairie, "ordonna" au responsable de France-Inter de ne pas parler de sa défaite "qui aurait altéré son prestige de porte-parole du gouvernement". Des histoires de ce genre, il suffit d'arpenter les couloirs de l'ORTF pour s'en entendre raconter des dizaines. Car, pour comprendre l'intraçable situation de la presse française, il est nécessaire de commencer par voir ce qui se passe dans la plus grande entreprise du genre.

Pour un cessez-le-feu unilatéral par les EU

PARIS (AFP) — Un appel aux Etats-Unis pour qu'ils déclarent un cessez-le-feu unilatéral a été lancé hier soir par une organisation pacifiste internationale intitulée "Comité international de conscience pour le Vietnam", groupant une dizaine de milliers de personnalités religieuses et laïques dans 22 pays.

Cet appel a été lu au cours d'une conférence de presse que tenaient diverses personnalités pacifistes. Il est signé par 90 personnalités du monde entier dont le professeur Alfred Kastler et le Dr Linus Pauling, prix Nobel, le pasteur Martin Niemoeller, M. Robert Buron, ancien ministre français, le professeur Gunnar Myrdal (Suède), l'évêque de Manchester, lord Fenner Brockway, M. Philip Nori-Baker (Royaume-Uni), le révérend Carson Blake, secrétaire général du conseil mondial des Eglises, Leonard Woodcock, président du syndicat de l'automobile (Etats-Unis) etc. . .

L'appel souligne que les Etats-Unis qui sont responsables de la plupart des morts et de presque toutes les destructions au Vietnam doivent prendre l'initiative:

1) De déclarer unilatéralement un cessez-le-feu, l'arrêt des bombardements aériens et des opérations au sol, ne pas ouvrir le feu sans être attaqués.

2) De rechercher un accord pour l'arrêt définitif des hostilités.

3) De donner une date exacte à laquelle le retrait de leurs troupes sera achevé.

Il demande au gouvernement de Saïgon d'accepter le cessez-le-feu sans réticence et de permettre au FLN de poursuivre ses activités politiques après la cessation des opérations militaires. Il demande à Hanoï et au GRP de répondre favorablement à cette initiative et de participer aux négociations en vue d'un cessez-le-feu définitif.

Enfin, il invite les trois grandes puissances Etats-Unis, URSS et Chine populaire à s'entendre pour qu'une commission neutre contrôle l'application du cessez-le-feu.

Le texte de l'appel a été présenté par une délégation du comité international de conscience pour le Vietnam aux trois délégations d'Hanoï, du GRP et de Saïgon à la conférence de Paris qui ont réaffirmé leurs positions sur le cessez-le-feu. Le chef de la délégation américaine M. William Porter a refusé de le recevoir, ont dit les participants à la conférence de presse.

L'appel sera présenté aujourd'hui à Washington par un groupe d'écclesiastiques, dont l'évêque de Détroit, et de laïcs, au département d'Etat et aux ambassades de la République Vietnam (Saïgon) et d'URSS, ainsi qu'à New York, aux délégations de divers pays à l'ONU.

14.000 employés

L'ORTF, c'est d'abord 14.000 personnes employées dans les services administratifs. (9.000 de trop disent les experts). En revanche les techniciens ne sont pas assez nombreux. Il faudrait donc renvoyer dans leur foyer 9.000 personnes, mais comment licencier? Les couches sédimentaires sont solidement collées les unes aux autres et il n'est pas dans les habitudes de la démocratie mi-libérale, mi-socialisante, (avec les inconvénients des deux systèmes) d'y aller au marteau piqueur pour restaurer ou moderniser ses citadelles.

Jusqu'en 1958, les couches se sont formées au rythme des innombrables gouvernements de la IVème République (MRP, socialistes, RPF radicaux, front républicain); ensuite les diverses couches gaullistes se sont superposées à leur tour.

Or, plus une administration compte d'administrateurs, plus est difficile, selon l'humoriste Jarry, son fonctionnement administratif. Si l'on ajoute à cela l'hétérogénéité politique, on n'est pas loin du chef-d'oeuvre.

Autre exemple de cette invraisemblable pagaille: certains journalistes pigistes n'ont pas été payés deux ans. Retard administratif? Refus délibéré de monnayer un travail? Mauvaise volonté? C'est le scandale permanent d'autant que certains membres de cette catégorie de personnel (surtout en province) ne gagnent pas plus qu'un ouvrier spécialisé. La plupart des journalistes attachés aux stations régionales possèdent uniquement des contrats renouvelables tous les six mois. Si la tête d'un rédacteur ne revient plus au préfet ou au député UDR du coin, le malheureux pourra aller planter ses choux ailleurs...

A Strasbourg, au cours du bulletin d'information régional quotidien, l'auteur de ces lignes a compté un jour quatre séquences consacrées à une personnalité locale bénéficiant des faveurs d'une autorité politique parisienne influente. Quatre séquences en quinze minutes! On voyait le personnage en question, remettre successivement des déco-

ractions, inaugurer un centre scolaire, assister au vernissage de l'exposition d'un peintre local et enfin, pour couronner l'ensemble, donner le coup d'envoi d'une rencontre de football: il faut le faire. Cela, c'est le côté anecdotique, mais il est loin d'être négligeable.

On ne compte plus d'autre part, le nombre d'émissions politiques, enregistrées avant programmation, et qui sont restées dans un tiroir directoral.

Récemment encore, une émission de radio fut supprimée au tout dernier moment sans qu'aucune explication ait été donnée aux auditeurs. Les participants furent avisés que cette émission qui traitait de la justice pénale était annulée parce qu'aucun policier n'était présent au débat. L'émission supprimée réunissait des magistrats, des professeurs, des avocats, des journalistes, c'était donc un plateau décent. Rien de ce qui avait été dit au cours de ce débat n'était délictueux, inconvenant ou même insinuant. Alors? Les curieux se demandent qui prit la décision d'en supprimer la diffusion. Ce qui fit dire le lendemain dans "Le Monde" à un magistrat:

"N'est-ce pas porter une effroyable condamnation que de croire qu'on ne peut parler de la police sans en dire du mal? Si nous en sommes là, la situation est encore bien pire que je ne le pensais".

Ne pas parler de mai 1958

Récemment encore, à la suite d'une émission de "Présence protestante" au cours de laquelle un jeune pasteur avait évoqué les heures chaudes du Quartier latin, les responsables de l'émission se virent vertement tancer par un porte-parole de la direction de l'ORTF: "Vous devez comprendre, déclara ce dernier, qu'il est inopportun d'évoquer des événements d'actualité que nous nous employons à mettre en veilleuse. D'ailleurs, ce n'est pas votre travail; si l'on vous laisse faire des émissions religieuses, c'est pour que vous transmettiez la messe et que vous parliez du ciel.

pas de la terre!". Authentique.

Tout dernièrement l'écrivain Rezvani, invité du dimanche sur la seconde chaîne de TV, se vit décommandé au dernier moment. Il aurait abordé des sujets politiques.

Récemment, la chanteuse Joan Baez, se vit reconduire poliment en coulisses alors qu'elle chantait un poème contre la guerre du Vietnam.

La liste est longue et il serait fastidieux de l'énumérer dans son entier. Depuis 1958, mais surtout — paradoxalement — depuis 1969, les émissions jamais diffusées s'amoncellent dans les bureaux de l'ORTF. Il est maintenant prouvé que le conseil d'administration, lorsqu'il ne censure pas par peur, le fait par obéissance à des ordres venant "d'en haut". Et il le fait la plupart du temps alors que les émissions sont achevées. Le conseil semble donc complètement incapable de prévoir les "dangers" possibles d'une émission.

Cela, c'est l'ORTF. Dans les postes périphériques, la situation est un peu meilleure. Un peu seulement. Car les liens entre les dirigeants de ces affaires et le gouvernement sont étroits. Ainsi, le financier de la station Europe No1, Sylvain Floirat est propriétaire notamment des engins Matra dont les commandes pour l'électronique sont tributaires du gouvernement en place. Sylvain Floirat détenait auparavant la majorité des avions Bréguet. Là encore, les ventes étaient absorbées en partie par la Défense nationale.

Quant à Radio-Luxembourg, il est contrôlé par Jean Prouvost, industriel richissime de la laine, et éditeur de Paris-Match, du Figaro, de Marie-Claire et de quelques autres publications d'importance.

Mais il a, lui aussi, les mains liées dans la mesure où l'émetteur de RTL se trouve en territoire luxembourgeois.

En fait, les Français se laissent inexorablement engluier dans "l'habitude" du délit d'opinion, dans le manichéisme de ce qui se fait ou ce qui ne se fait pas, de ce qu'il est loisible de dire ou de taire, de ce que l'on peut voir ou ne pas voir, de ce qui est autorisé et de ce qui est interdit.



L'automne, le temps frais et l'Hydro-Québec

photo Paul Garceau

Il fait plus froid, les journées sont plus courtes, c'est l'automne! Vous allez installer vos doubles fenêtres et monter le thermostat. Quant aux mordus de la chasse, c'est le temps pour eux de sortir leur fusil. Hélas! certains chasseurs vont prendre pour cibles les isolateurs électriques. Chaque année, la chasse aux isolateurs prive d'électricité de nombreux Québécois et met en danger certaines personnes dont la vie même peut dépendre de l'électricité. Durant l'automne, on apprécie encore davantage l'électricité du Québec. Il faut s'éclairer plus tôt, il faut se chauffer aussi. Mais, comme en toute saison, vous pouvez compter sur l'Hydro-Québec pour vous servir proprement.



télévision

CBFT	
8.55	Aujourd'hui à CBFT
9.00	En mouvement
9.15	Les Ombres
9.30	Verso
10.00	Les cents tours de Centour
10.15	La souris verte
10.30	Francis au paradis perdu
11.00	La train bien s'arrête treize fois
11.30	Riquet belles oreilles
12.00	Les grands voyages
12.15	Métropoles en liberté: New York
12.30	Un coin de France
12.45	"La Maurienne"
13.00	Bou-Bou dans l'iméto
1.30	Cinéma:
	"Les moutons de Panurge" (comédie satirique - Français 1961)
2.00	Femme d'aujourd'hui
4.00	Bobino
4.30	Sol et Goblet
6.00	Daniel Boone
6.30	Le gourmet farfelu
6.50	Télejournal
7.00	Nouvelles du sport
7.30	Format 30
7.50	La dynastie des Forsyte
8.30	Pensez vite
9.00	Le monde de Marcel Dubé
	"Entre midi et soir"
10.00	Prenez le volant!
10.30	Télejournal
10.50	Nouvelles du sport
11.00	Ce soir, Jean-Pierre
11.30	Ciné-club:
	"La reconstruction" (drame psychologique Roumain 1969)
1.15	Télejournal

cinéma

ALOUETTE: "Mont Dragon" 12.45 - 2.30 - 4.15 - 6.00 - 7.45 - 9.15
ANJOU: "Pinochio" 2.55 - 6.10 - 9.30 et "Les aventures de Peter Pan" 1.15 - 4.30 - 7.45
ARLEQUIN: "Les petites filles modèles" 12.40 - 2.35 - 6.30 - 9.30
ATWATER: cinéma II: "Le voyage" 12.40 - 2.50 - 5.00 - 7.10 - 9.15
ATWATER: (cinéma I): "Carry on again doctor" 12.50 - 2.25 - 5.00 - 7.00 - 9.45
BERRI: "My fair lady" 1.05 - 4.40 - 8.15
BIJOU: "Finalement" 1.11 - 3.20 - 5.29 - 7.30 - 9.47
BONAVENTURE: "Sweet sweet back" 1.00 - 3.00 - 5.00 - 7.00 - 9.00
CANADIEN: "Exotic story" 12.00 - 1.25 - 6.45 - 10.15 et "Les Londres" 1.35 - 5.00 - 8.25
CAPITOL: "Les sans peur Jessica to death" 12.30 - 3.10 - 5.20 - 7.30 - 9.45
CHAMPLAIN: "Les trois volontés" 1.50 - 5.50 - 9.50 et "Docteur ne roupez pas" 12.05 - 4.00 - 8.00
CHATEAU: "Vie amoureuse de l'homme invisible" 1.05 - 2.55 - 6.45 - 9.40 et "Ses yeux" 2.30 - 5.20 - 8.10
CINEMA COTE-DES-NEIGES: (Cinéma I): "The Love machine" 1.00 - 3.00 - 5.00 - 7.00 - 9.00
CINEMA COTE-DES-NEIGES: (Cinéma 2): "Mac Labe and Mrs. Miller" 12.55 - 3.00 - 5.00 - 7.00 - 9.00
CINEMA DE PARIS: "Les mariés de l'an 2" 12.00 - 4.00 - 6.00 - 8.00 - 10.00
CINEMA V: "Viva la Muerte" 7.30 - 9.30 - Dim. 1.30 - 3.30 - 5.30 - 7.30 - 9.30
CREMAZIE: "L'enfant sauvage" 1.30 - 3.30 - 5.30 - 7.30 - 9.30
COMEDIE-CANADIENNE: "Gimme Shelter" sam. 5.30 - 7.30 - 9.30 Dim. 1.30 - 3.30 - 5.30 - 7.30 - 9.30
DAUPHIN: Salle Renard: "Le messager" 1.10 - 3.15 - 5.20 - 7.25 - 9.30 McLaren "Mach" 1.15 - 3.20 - 5.25 - 7.30 - 9.35
ELECTRA: "Viva Chateaubriand"
ELYSEE: Salle Esplanade: "Elise et la vraie vie" Salle Renard: "Le distrait" 7.30 - 9.30 (pour les deux salles: Dim. sam. 1.30 - 3.30 - 5.30 - 7.30 - 9.30)
FLEUR DE LYS: Voir cinéma de Paris.
FESTIVAL: Voir cinéma Cinq.
SALLE HERMES: "Flesh" 8.00 - 10.00 Dim.: 2.00 - 4.00 - 6.00 - 8.00 - 10.00
IMPERIAL: "La maison sous les arbres" 12.45 - 2.45 - 5.05 - 7.15 - 9.25
JEAN-TALON: "Georges et Frédéric" 8.15 Dim.: 1.30 - 4.50 - 8.15 et "Laissez-vous croquer petite chatte" 6.45 - 10.20 Dim.: 1.30 - 6.45 - 10.20
KENT: "Peter Rabbit and the Tale of bratwurst" 12.40 - 2.25 - 4.10 - 6.00 - 7.40 - 9.30

CBMT	
8.25	News weather
8.35	Mr. Dress-Up
9.00	Pardon my french
9.30	Quebec school telecast
1.00	Friendly giant
10.45	Chez Hébert
11.00	Sesame street
12.00	Elwood Glover's luncheon date
1.30	Family court
2.00	The Gullwing gourmet
2.30	Coronation street
3.00	Take 30
3.30	The edge of night
4.00	Paul Bernard, psychiatrist
4.30	Drop
5.00	Alphabet soup
5.30	The good life
6.30	Hourglass
7.30	The Entertainers
8.00	The Mary Tyler Moore Show
9.30	The Carol Burnett Show
9.30	Telescop
10.00	Tuesday night: "October revisited"
11.00	The National
11.22	Viewpoint
11.30	Night Report
11.45	The Beyond
12.15	One of a kind
1.15	Final report and weather forecast

LOEWS: "Doc" 10.45 - 12.55 - 3.05 - 5.15 - 7.25 - 9.35
LUERNE: "Joe" 4.30 Dim.: 2.25 - 6.00 - 9.20 et "Student Nurses" 4.30 Dim.: 1.00 - 7.40 - 10.15
MESRI: "Fleur bleue" 12.30 - 3.40 - 6.45 - 9.55 et "Les corruptibles" 2.40 - 5.05 - 8.15
MONTROSE: "2001 Odyssée de l'espace" et "Trek Trek"
MAISONNEUVE: Voir Jean-Talon
MIDMINUT: "Au secours je suis encore virge" 12.25 - 3.30 - 6.25 - 9.20 et "Blanche neige" 2.00 - 5.00 - 7.50
OUTREMONT: "Juliette des esprits" 4.00 - "Eva" 9.30
PALACE: "Red Tent" 12.15 - 2.25 - 4.35 - 6.50 - 9.10
PAPINEAU: "Après ski" 2.40 - 6.05 - 9.20 et "Télé en direct" 6.00 - 12.57 - 7.30
PIGALLE: voir Midi-Minut
PARISIEN: "Y a plus de trou à Percé" 10.20 - 12.55 - 2.25 - 4.40 - 7.00 - 9.20
PLACE DU CANADA: "The Go-Between" 1.20 - 3.30 - 5.30 - 7.30 - 9.35
PLACE VILLE-MARIE: Grand cinéma: "Devils" 12.40 - 2.50 - 4.55 - 7.10 - 9.20
PLACE VILLE-MARIE: Petit cinéma: "Taking off" 12.05 - 1.45 - 3.25 - 5.00 - 6.45 - 8.25
PLAZA: Voir Canadian
PUSCART: "Fanny Hill meets Lady Chatterley" 12.00 - 2.35 - 5.10 - 7.30 - 10.15 et "Smoke and flesh" 1.20 - 3.30 - 6.30 - 9.10
RIVOLI: Voir Arlequin
SAINT-DENIS: "7 fois par jour" 12.20 - 2.16 - 5.25 - 7.25 - 9.25
SALLE BREBIEUX: "Les dix commandements" 2.30 - 7.30
SEVILLE: "Loving and laughing" 1.25 - 3.25 - 5.25 - 7.25 - 9.25
VAN-HORNE: "Seven times a day" 1.00 - 2.45 - 4.30 - 6.15 - 8.05 - 9.55
VENDOME: "La rupture" 12.45 - 3.00 - 5.15 - 7.20 - 9.45
VERDI: "Le grand Meaulnes" 7.30 - 9.30
VILLERAY: Voir Mercier
WESTMOUNT SQUARE: "Love Story" 1.00 - 3.00 - 5.00 - 7.00 - 9.00
WESTMOUNT: "Carnal knowledge" 1.15 - 3.10 - 5.15 - 7.15 - 9.20
YORK: "Fortune in men's eyes" 1.00 - 3.00 - 5.00 - 7.00 - 9.00

Versión Intégrale 2e Sem.

AIRPORT
 EN FRANÇAIS
 BURT LANGASTER - DEAN MARTIN
 JEAN SEBERG
 EN COULEUR
 3e FILM
 PIÈGE À SAN FRANCISCO

MONTROSE
 722-5788 - 3180 BELANGER EST

La semaine littéraire

Un encan, une émission et un symposium

MARDI: Les éditions Aquila lancent un manuel de droit préfacé par le juge Guy Guérin, "Initiation au droit" de M. Henri Kélada. On lance également un recueil de poèmes signés Luc-A. Bégin, "Le firmament trop cru". Jusqu'à récemment, cet éditeur a mis l'accent sur la production de livres scolaires et d'ouvrages de méthodologie, dans la perspective d'une nouvelle pédagogie active. Tout en poursuivant ce projet, Aquila inaugurerait maintenant une série de collections strictement littéraires: poésie, roman, théâtre, essais.

A 17 heures, au siège social de Farouk Films, cette maison s'associe à la Presse de l'Université du Québec pour lancer un livre écrit en collaboration (par Renald Bérubé, Yvan Patry et al.) et intitulé Jean-Pierre Lefebvre. On lance aussi le dernier film du cinéaste, "Les maudits sauvages".

A 22 heures 30, à CBF-FM, l'Atelier des inédits fera place à Fernand Saint-Martin et Emmanuel Cocke. François Faucher et Léo Illial diront des extraits de la suite de poèmes "Eau, terre, feu", écrite par la directrice de la revue Châtelaine. Guy Sanche lira une nouvelle par l'auteur de "Va voir au ciel si j'y suis", qui se nomme "La rescapée".

La réalisatrice Aline Legrand en profitera pour questionner Mme Saint-Martin, l'auteur de "La littérature et le non-verbal" et des "Structures de l'espace pictural". L'interview portera sur le métier de journaliste, et la critique d'art. Mme Saint-Martin est la femme du peintre Guido Molinari.

Dès 16 heures, le symposium sur "H.G. Wells et les romans modernes de science-fiction" s'ouvre à l'Université McGill. Des savants viendront des USA, de France, du Canada et du Japon pour se prononcer sur cette oeuvre en particulier, et sur la science-fiction en général. Trois conférences mardi: "Le roman science-fiction de Wells et la fusion du romantisme et du réalisme" (16h30), "Le rôle du jardin dans les histoires d'aventures scientifiques de Wells" (17h30), "Wells et sa découverte du monde futur" (20h30).

MERCREDI: Le symposium se poursuit, avec les conférences suivantes: "L'évolution littéraire dans les fantasmes scientifiques de Wells" (10:00), "The time machine - modèle de structure du roman science-fiction" (11:15), "Wells à l'âge de 70 ans" (15:00), "La réalité japonaise, Wells et les écrits de science-fiction" (16:30), "Wells, Borges, et les labyrinthes du temps" (20:00).

A 17 heures, Jacques Hébert lance un livre écrit par le chef indien Max Gros-Louis, en collaboration avec Marcel Bellier, "Le premier des hurons". Dans les salons du Jour, il y aura de la musique de tam-tam et de flûte jouée par les Hurons de Loretteville.

VENDREDI: Les "Montréal book auctions Ltd." se tiendront à l'hôtel Ritz-Carlton à 14 heures. L'encan offrira des "reliques" de Louis Riel, des lettres de Louis Fréchet, des Calixa Lavallée et autres. Aussi des livres rares, des pamphlets et des cartes portant sur le Québec, l'Ontario et l'Ouest.

Je veux mon enfant! POUR TOUS

la maison sous les arbres

IMPERIAL 1430 Bleury 288 7102

REPRÉSENTATION 12.45, 2.55, 5.05, 7.15 & 9.25 P.M.

Se Sem. AIMER... ET RIEN! 18 ANS Adultes

Y'A PLUS DE TROU A PERCÉ!

LE PARISIEN 480, Ouest St-Catherine

Première fois à prix réduit! 14 ANS

les voici... **ELECTRISANT!**

The Rolling Stones GIMME SHELTER

Comédie Canadienne 64 ouest St-Catherine 861-3476

"Un chef-d'oeuvre" le Figaro 18 ANS Adultes

VIVA LA MUERTE

4e Sem. Version Française

Arrabal

FESTIVAL 1206, E. STE-CATHERINE 525-8600

Théâtre International de Montréal

JEU STRINDBERG (Play Strindberg) de Friedrich Durrenmatt

DENISE PELLETIER, GILLES PELLETIER, YVES LÉTOURNEAU

DU MARDI AU SAMEDI À 20H. 30

SOIRÉES DU MAURIER

DÉLICATE BALANCE de Edward Albee

JEANINE SUTTO, GÉRARD POIRIER, MONIQUE LEPAGE, SUZANNE LÉVESQUE, ROGER GARCEAU, NICOLE FILION

DU 12 AU 16 OCTOBRE

GAGNEZ DE MAGNIFIQUES VACANCES EN JAMAÏQUE POUR DEUX

Offertes par Air Montréal Inc. et CKVL 850

Jean-Paul BELMONDO Mariene JOBERT

LES MARIÉS DE L'AN DEUX

HOAIRE: 12.00 - 2.00 - 4.00 - 6.00 - 8.00 - 10.00

les balancoires

du 30 sept. au 30 oct.

benoit girard, roger garand, yvon dufour, claude gai, jean archambault, ernest guimond, sylvie heppel, denis andré, marc legault

THÉÂTRE DE QUAT'SOUS

100 EST, AVENUE DES PINS - 845-7277

le Messenger

VERSION FRANÇAISE "THE GO-BETWEEN"

MASH

VERSION FRANÇAISE

Le Dauphin

PENANT SAUVAGE

Un chef-d'oeuvre... Bravo Truffaut

ELYSEE

un drôle de rire dans un drôle de film

LE DISTRAIT

Elise

Alexandre Lagoya guitariste

le mercredi 20 octobre à 20h30

SALLE WILFRID-PELLETIER

ce Soir et Demain

ORCHESTRE SYMPHONIQUE DE MONTRÉAL

LES GRANDS CONCERTS

GUNTHER SCHULLER

VIVALDI: Concerto pour 4 violons en si bémol majeur

SCHULLER: Five Bagatelles

BARTOK: Le Château de Barbe-Bleue

LA NOUVELLE COMPAGNIE THEATRALE

LE CRI DE L'ENGOULEMENT

de GUY DUFRESNE

La Salle Bonaventure présente "The Goldiggers"

En vedette du 11 octobre au 20 novembre. Danse avec Nick Martin et son orchestre.

Salle Bonaventure Le Reine, Elizabeth

LA RUPTURE

LE PLUS CHARBOLLEUSE DES CHABROLI

LE FESTIVAL DES FILMS à 99c

MARDI LE 12 OCTOBRE

7:00 JULIETTE DES ESPRITS

9:30 EVA avec Jeanne Moreau

CE SOIR ET DEMAIN SOIR

LE GRAND MEAULNES

277-3233

29ème Saison 1971-72

CANADIAN CONCERTS & ARTISTS Inc.

5 GRANDS CONCERTS

SÉRIE EXCEPTIONNELLE MUSIQUE ET DANSE

Mar. 30 nov. - MALCUZYNSKI - le distingué pianiste polonais.

Jeu. 3 fév. - DAVID OISTRAKH - le maître incontesté du violon.

Lun. 14 fév. - Vladimir ASHKENAZY et Itzhak PERLMAN - deux superbes artistes en récital conjoint.

Jeu. 24 fév. - ROSTROPOVICH - l'incomparable violoncelliste.

Lun. 27 mars - CHITIRI HARPI - 4 Harpes - un événement musical.

Lun. 8 nov. - FÉRIE SÉNÉGALAISE - sauvage et frénétique. 40 danseurs et musiciens.

Lun. 15 nov. - L'ENSEMBLE NATIONAL DU MAROC - instruments exotiques - "Hommes Bleus" du Sahara - 40 danseurs et musiciens.

Dim. 5 déc. - LES BALLETS CLASSIQUES KHMERS DU CAMBODGE - la plus brillante compagnie de danse asiatique.

Lun. 20 mars - CLANN GAEL - folklore d'Irlande et d'Écosse.

Ven. 7 avril - Opérette "VIVA NAPOLI" de Francis Lopez avec Rudy Hirigoyen, Arta Verlen et Yoland Guérard. - Un cadeau impérial. AU THÉÂTRE SAINT-DENIS RENOVÉ.

Mar. 30 mai - Les prestigieuses ÉTOILES DU BALLET BOLSHOI avec MAYA PLISetskAYA.

Vous épargnez de 15% à 17% en achetant vos billets MAINTENANT pour les 5 concerts mentionnés ci-dessus. Prix d'abonnement: \$28.00 - \$24.00, \$20.00, \$15.50, \$12.00.

En vente (Concerts et Spectacles) à Canadian Concerts & Artists, 1822, ouest Sherbrooke (sous-sol), ou par COMMANDE POSTALE avec chèque, mandat, # chargez et enveloppe-retout affranchie ou agences CCA (932-2234).

PLACE DES ARTS Montréal 129 (Québec)

arts

spectacles

Cinéma

"L'enfant sauvage" de Truffaut: beauté, sobriété et intensité

par Francine Laurendeau

Tourné au cours de l'été 1969, *L'enfant sauvage* sortait à Paris en février 1970. Ce film souleva aussitôt un débat que je n'ai pas la prétention de clore, mais dont j'aimerais tout de même souligner la stérilité. Bien sûr, on aime ou on n'aime pas; de gustibus... Il me semble cependant qu'un malentendu — pour ne pas dire un quiproquo — a écarté, au départ, un certain public.

Doit-on préférer, je vous le demande, les ombres et tonitruants abysses wagnériens au chant souple et nostalgique de Syrinx? Sotte question, me direz-vous: on peut aimer à la fois Wagner et Debussy. Alors pourquoi diable faudrait-il choisir entre un Arrabal délirant qui nous brutalise, nous éblouit de sang, et un Truffaut qui se contente de charmer et d'émerveiller? Parce que, nous déclare-t-on, "Viva la muette" est socialement important et esthétiquement passionnant; "L'enfant sauvage" est une oeuvre, un film mineur, à double titre: socialement réactionnaire et esthétiquement ennuyeux.

Un film "mineur"? Je ne m'en étais pas aperçue quand j'ai vu ce film, dans un petit cinéma parisien. Mais je n'avais pas encore lu les critiques. Ce n'est donc pas sans une certaine appréhension que je l'ai revu, plus récemment. Pour constater une fois de plus avec quelle facilité on colle l'étiquette de "films mineurs" sur les oeuvres les moins brillantes mais souvent les plus tendres et les plus subtiles de François Truffaut. Je songe en particulier à son sketch dans "L'amour à vingt ans", à "La peau douce" et à "L'enfant sauvage", ces trois malaimés.

On connaît l'étrangeté du fait dont s'est inspiré l'auteur de "Jules et Jim". En 1798, dans une forêt de l'Aveyron, des paysans captivaient un "enfant sauvage". On l'emprisonna d'abord à la gendarmerie, pour l'exhiber comme une bête de foire. C'est à Paris, à l'Institut des sourds-muets, qu'on commença à le traiter en être humain.

Mais son comportement découragea les meilleures volontés. Il dérangeait les autres enfants et perturbait l'ordre établi. Convaincus qu'ils avaient affaire à un idiot, les médecins de l'Institut décidèrent de le transférer à Bicêtre, c'est-à-dire chez les fous et les incurables. C'est alors qu'intervint le docteur Jean Itard. Il amena l'enfant chez lui et entreprit de tout lui apprendre: marcher, s'habiller, manger, etc... "Je crois que la force de cette histoire réside dans la situation: cet enfant a grandi à l'écart de la civilisation, si bien que tout ce qu'il fait dans le film, il le fait pour la première fois: quand il accepte de coucher dans un

lit au lieu de se coucher par terre, c'est la première fois. Quand il porte des vêtements, c'est la première fois. Quand il mange à table, c'est la première fois. Il éternue pour la première fois. Il pleure pour la première fois. A mon avis, chaque pas en avant constitue déjà une chance formidable et le film tire sa force de tous ces pas en avant accumulés." (1)

Mais surtout, Itard tenta de lui apprendre à communiquer. "Je me rends compte à présent que "L'enfant sauvage" tient à la fois des "Quatre cents coups" et de "Fahrenheit 451". Dans "Les quatre cents coups", j'ai montré un enfant à qui il manque d'être aimé, il grandit sans tendresse, dans "Fahrenheit 451", c'est un homme à qui il manque les livres, c'est-à-dire la culture. Chez Victor de l'Aveyron, le "manque" est encore plus radical: c'est le langage." (2)

Et interviennent alors les adversaires du film. Mais cela donne-t-il le droit au docteur Itard de priver un enfant de sa liberté? Faut-il nécessairement, pour communiquer, apprendre à aligner dans l'ordre les vingt-six lettres de l'alphabet? Ce système d'éducation est condamnable et le réalisateur aurait dû nous le faire sentir. Or, Truffaut prend nettement le parti du pédagogue, au point d'endosser lui-même son personnage. L'auteur des "Quatre cents coups" a trahi. Il a changé de camp. Il est passé dans les rangs de cette société oppressive qu'il dénonçait jadis. Il a enchaîné le petit rebelle et tenté de l'apprivoiser...

Evidemment, Itard n'avait pas lu Freud — et pour cause. Peut-être n'avait-il pas lu Jean-Jacques. Les trucs qu'il emploie pour captiver l'attention de son jeune élève sont souvent d'une cartésienne naïveté et le spectateur se prend à partager l'agacement de Victor. Mais, chers cinéphiles, lorsque vous voyez, dans un film dont l'action se passe au XVIIIe siècle, un malade souffrir d'infection, allez-vous vitupérer contre le metteur en scène parce que, deux cents ans plus tard, Fleming allait découvrir la pénicilline? Itard a fait tout ce qu'il a pu, et même davantage. Son esprit scientifique et son attachement grandissant pour ce petit être démuní lui font trouver des trésors de patience, d'ingéniosité et d'affection.

Ce "petit être démuní" aurait pu devenir le héros d'un effroyable mélo si Truffaut n'avait pas développé son thème avec cette sobriété jamais démentie. Sobriété, et non froideur. On a beaucoup parlé, à propos de "L'enfant sauvage", de froideur bressonienne. Les comédiens jouent tout en finesse et en retenue, mais

sans jamais adopter le débit monocorde qu'affectionne Bresson (je pense au Bresson de "Balthazar"). Jean-Pierre Carrol, petit gitan déniché à Montpellier par l'assistante de Truffaut, est à la fois beau et vrai, intelligent et sensible. Les mêmes adjectifs s'appliquent exactement à Truffaut-comédien. Il hésita et chercha longuement avant de se distribuer le rôle d'Itard. "Je ne regrette pas ma décision. Je sens que si j'avais confié le rôle du docteur Itard à un comédien, cela eût été, de tous mes films, celui où j'aurais eu le moins de satisfaction, parce que je n'aurais eu qu'un travail technique. J'aurais dit toute la journée à un monsieur: "Maintenant, prenez l'enfant, faites-lui faire ça, emmenez-le là" et ça, j'avais envie de le faire moi-même. Je suis content de l'avoir fait moi-même. (...)" De cette expérience, je ne retire pas l'impression d'avoir joué un rôle, mais simplement d'avoir dirigé le film devant la caméra, et non derrière, comme habituellement." (3)

On n'insistera jamais assez sur la beauté formelle du film. C'est la redécouverte et le triomphe du noir et blanc. Truffaut l'utilise dans toutes ses nuances; lorsqu'on se souvient du film, on se dit que si le noir et blanc n'avait pas existé, il eût fallu l'inventer pour "L'enfant sauvage". C'est le propre des chefs-d'oeuvre, comme de l'amour, de nous devenir immédiatement indispensables. Le montage, très étudié, comporte des trouvailles, comme la fermeture à l'iris qui, elle non plus, n'est pas gratuite. Lorsque le noir envahit l'écran, après une séquence, pour ne laisser qu'un trou de lumière, on pense à cette clarté qui, peu à peu, fait émerger l'enfant de sa nuit, de son infinie solitude. Ou plutôt on le sent, car le symbolisme de Truffaut sait demeurer discret. La musique, de Vivaldi, colle merveilleusement au rythme de l'image: de larges respirations qui suivent les moments les plus intenses du film.

Car cette sobriété ménage au spectateur (le spectateur qui marche, bien sûr) des moments d'une rare intensité. Chaque progrès de Victor devient une récompense. Un regard, une larme, un mouvement affectueux, et l'émotion jaillit avec autant de puissance qu'elle a été retenue, ou peu exprimée. Mais elle est là, en filigrane, implicite dans ce film sur lequel on pourrait longuement épiloguer (la filiation André Bazin-François Truffaut — Jean-Pierre Léaud — Victor de l'Aveyron), mais qui demeure, avant tout, un très beau chant d'amour.

- 1) Interview de François Truffaut dans "L'Avant-scène du cinéma".
- 2) id.
- 3) id.

L'actualité du jazz

En pensant aux gars de Lapalme...

par Gilles Archambault

N'ayez crainte, ce n'est point de politique dont je vous parlerai, mais bien de jazz. Tout est politique, je le sais, mais je ne me prend pas encore pour un penseur de la page quatrième. Non, si j'ai pensé à ces travailleurs sans travail, c'est que je viens de lire, dans la dernière livraison de "Down Beat", un article sur une nouvelle tendance du marché du disque de jazz aux U.S.A. On achète maintenant de plus en plus de disques par la poste. Et non seulement par l'entremise de club de disques, comme ceux de Columbia ou de Capitol, des disques importants comme Sam Goody ou King Carol de New York, des guildes comme le Record Club of America, mais bien de compagnies minuscules qui, ne trouvant pas de distributeurs, préfèrent organiser elles-mêmes leur distribution. Certains musiciens ont même décidé de produire et de vendre leurs propres disques, ainsi Stan Kenton, ainsi George Shearing, ainsi Marian McPartland. C'est une petite révolution, un peu comme si les prostituées se mettaient à fonctionner sans la protection d'un souteneur!

Ces aventures ne dureront peut-être que l'espace d'une saison, mais devant les réticences des grandes compagnies à enregistrer certains artistes, on ne peut que leur souhaiter bonne chance. Suivent l'étiquette Master Jazz Recordings, par exemple, on trouve un disque extraordinaire de Roy Eldridge, l'un des grands du jazz. Savez-vous de ce musicien? 1965! Le cas Eldridge n'est pas unique. Il y a Ben Webster, il y a Benny Carter. Ces musiciens ne hantent plus les studios parce qu'on ne les y invite pas. Et savez-vous pourquoi? C'est que les grandes compagnies ne sont plus intéressées qu'aux tirages astronomiques. Gâtées par les vedettes rock, hantées par les exigences syndicales américaines, elles ne se passionnent plus que pour les vedettes qui réussissent commercialement. Deux ou trois douzaines de têtes d'affiche tout simplement. Les autres productions sont si mal distribuées qu'elles découragent rapidement les administrateurs qui ne connaissent souvent de la musique que le son de la caisse enregistreuse. Ah! si j'étais riche! Je pourrais alors jouer les mécènes, faire enregistrer des jazzmen oubliés et distribuer leurs productions par l'entremise des gars de Lapalme...

Count Basie - Golden Archives SERVE - MGM GAS 126 - Excellent repiquage de grands succès de Basie. L'époque? 1955 - 1960 environ. Les solistes? Joe Williams, alors excellent chanteur de

blues, Frank Wess, le Count lui-même. De grands succès. "Alright", "Okay, You Win", "One O'Clock Jump", "Everyday I Have The Blues", etc. On n'échappe pas au sirupeux "April in Paris", mais que voulez-vous? La prise de son est meilleure que sur les originaux. Il n'y a aucun renseignement quant aux dates d'enregistrement, aux solistes, etc. Coutume assez déplorable, mais enfin!

James Moody - AND THE BRASS FIGURES - Milestone 9005 - James Moody, qui est l'exemple parfait du musicien méconnu, nous livre ici l'un des meilleurs disques. Il joue du saxophone ténor surtout, mais aussi de l'alto et de la flûte. Il improvise magnifiquement et son jeu est d'une rare netteté. "Simplicity and Beauty" porte bien son titre. Les arrangements de Tom McIntosh sont excellents. Kenny Barron, pianiste de talent, y va de quelques solos. Il est le seul, avec Moody évidemment à se livrer à ces périlleux exercices. Joe Newman, Jimmy Cleveland, Jimmy Owens et les autres se contentent d'accompagner.

Ma Rainey - THE IMMORTAL MA RAINY - Milestone 2001 - L'un des plus importants chanteuses de blues de l'histoire du jazz. Ma Rainey, est morte en 1939, à l'âge de 53 ans. Les pages que l'on a réunies ici nous la présentent au summum de sa gloire, soit vers 1925. Elle est accompagnée par Tommy Ladnier, Buster Bailey, Fletcher Henderson, entre autres. Ses chansons ont toutes à voir avec l'amour — on pourra dire que ce sentiment a bien occupé l'humanité! Les repiquages, comp tenu de l'époque où les originaux ont vu le jour, sont acceptables. La voix en tout cas nous amuse, nous touche souvent et l'on trouve ici et là quelques solos intéressants.

Miles Davis - Miles Ahead! - Prestige 7822 - Autre repiquage, ce disque est constitué de trois séances d'enregistrement distinctes de Miles réalisées en 1953. Dans la première, nous le retrouvons en compagnie de Charlie Parker et de Sonny Rollins, Bird (Charlie Parker, si vous préférez) n'est pas très en forme, les notes de la pochette nous apprennent pourquoi. Miles et Sonny ont des idées qu'ils explorent assez brillamment. La seconde comprend Charlie Mingue et John Lewis, la troisième Horace Silver et Art Blakey: du Miles Davis bien représentatif de l'époque, c'est à dire des phrases claires, un lyrisme continu, un timbre mélancolique. JOHNNY HAMMOND - Breakout

Kudo - ku-01 - Un autre disque avec orgue, saxophones, guitare, trompette, percussion. Je le placerais cependant dans l'honnête moyenne. Je le dis tout de suite, je n'aime pas l'orgue comme instrument de jazz, ce me semble offrir assez peu de possibilités, être rapidement monotone, etc. Question de goût. Bon! Quoiqu'il en soit, Johnny Hammond s'il manque à mon avis de fraîcheur, possède un swing contagieux et he is quite groovy, man! Hank Crawford, à l'alto, fournit, selon moi, les meilleurs moments du disque. Excellente prise de son. A la prochaine!

Au TPQ

Programme de la saison 1971-72

La direction du Théâtre Populaire de Québec annonce la nomination de M. Fernand Quirion, qui fut réalisateur d'émissions dramatiques à Radio-Canada et directeur artistique du Théâtre de la Poudrière, au poste de directeur général de la compagnie. Le Théâtre Populaire du Québec, qui vient d'aménager dans de nouveaux locaux, au 170 est boulevard Dorchester, à Montréal, nous communique également sa programmation pour la saison 1971-72.

Du 25 octobre au 4 décembre, le TPQ présentera "L'Idiot", de Marcel Achard, avec Jean Duceppe, Ginette Morin, Jean-Louis Paris, Suzanne Marier, Marcel Girard, Suzanne Verley et Bernard Assiniwi.

Du 15 novembre au 18 décembre: "Le Québécois ou T'en rappelles-tu, Pibrac?", une création du "Grand cirque ordinaire" avec la collaboration de Georges Dor. Du 15 janvier au 1er mars, "Mademoiselle Julie" d'August Strindberg, avec Jean Coutu. Du 20 janvier au 1er avril, "Le Québécois", "Histoire du monde", "Histoire du Théâtre en Nouvelle-France" et "La Soirée d'improvisation", créations du "Grand cirque ordinaire" en tournée dans les épaves du Québec.

Du 15 février au 15 avril, "Les Beaux dimanches" de Marcel Dubé, mise en scène de Louis-Georges Carrier, avec une pléiade de vedettes.

Du 15 avril au 1er juin: "Histoire du monde", création du "Grand cirque ordinaire".

Les lettres françaises

Au seuil de la littérature, la psychanalyse

par NAIM KATTAN

Pendant sept ans, Nannina Zunino se faisait psychanalyser. Elle a décidé au cours des deux dernières années de sa psychanalyse d'enregistrer, heure par heure, jour par jour, ses réflexions, de rendre compte du déroulement de son existence et de nous faire part de ses échanges avec sa psychanalyste. Entrepris d'un véritable intérêt puisqu'elle éclaire les rapports qui existent entre la psychanalyse et l'édification d'une oeuvre. Comme on peut s'y attendre, Zunino revient souvent à son enfance, à ses rapports avec son père, sa mère, ses soeurs puis révèle, au fur et à mesure qu'elle les vit, ses relations amoureuses, sexuelles et émotives avec les hommes présents dans sa vie.

Au départ, la démarche peut sembler anti-littéraire car elle va à l'encontre de toute transposition. Ce que l'on

aperçoit, en fin de compte, c'est qu'il y a là une matière brute qui place l'auteur et les lecteurs au seuil de la littérature. L'oeuvre est à faire et le lecteur est invité, malgré lui, à la construire, à la structurer; à lui donner la forme qu'elle rejette. On est attiré par les révélations les plus intimes que fait l'auteur d'elle-même. Le lecteur, à son corps défendant, est constitué en voyeur. Il regarde se dérouler une existence qui se veut limpide, sans secrets.

Cette démarche finit par se transformer en convention. Il s'agit bien d'un journal intime, sauf qu'il est plus libre, plus direct que ceux qui prétendent à la littérature. Et l'auteur de ce journal finit par se prendre à son jeu. Elle se veut écrivain. Elle se voit même dans la lignée de Kafka. On constate là l'effet de la psychanalyse. Le sujet est constitué en maître du monde. Même si

son univers est limité, circonscrit dans les frontières qui lui sont imposées et qu'il s'impose, le sujet se voit comme le centre, le dieu. Tout gravite autour de lui, de son passé, de son présent, de son bien-être. On s'aperçoit qu'il s'agit d'une phase, d'une mise en marche d'un mécanisme dont le fonctionnement finit par échapper au sujet. Celui-ci s'enfonce dans le monde qui lui sert de décor. Tout part du foyer et tout y revient, et ce foyer c'est lui-même. Sa concentration sur soi-même, sur son bien-être est telle qu'elle colore un monde extérieur qui existe malgré sa volonté inconsciente de l'amoindrir, sinon de l'effacer.

Le journal accentue la démarche de la psychanalyse. Il s'agit de réfléchir sur les confidences que l'on fait devant ce spectateur qui se veut neutre, mais qui est omniprésent: le psychanalyste. Le sujet qui devient auteur est doublement détaché de sa vie. Il la raconte, au premier degré, à son psychanalyste et il enregistre, ensuite, au deuxième degré, le déroulement de sa communication. Il est amené, involontairement, à se transformer en spectateur de la vie dont il s'est détaché puisqu'il l'a racontée, et qu'il observe en enregistrant sur papier le résultat. Le réel est délibérément théâtralisé sans que le résultat en soit une oeuvre littéraire. Dans celle-ci la volonté de l'auteur entre en ligne de compte. Il s'efface lui-même devant sa

propre oeuvre, même si celle-ci le révèle davantage que n'importe quel journal intime. L'écrivain ne se transforme pas, volontairement, en spectateur d'une histoire dont il est le principal sinon l'unique acteur. Il accepte les contraintes de la littérature et s'inscrit dans une histoire et dans une tradition dont il accepte les lois. Il se détache de sa propre oeuvre puisqu'il admet et souhaite qu'elle dépasse le moment, qu'elle le dépasse comme sujet.

La psychanalyse donne au sujet un intérêt qu'il ne possède pas par rapport au monde parce qu'elle en fait le centre. Il s'agit d'un théâtre privé de ses vertus de catharsis. D'ailleurs le livre de Zunino nous fait penser que nombre de tentatives théâtrales récentes, surtout à New York où la psychanalyse est monnaie courante, découlent de cette démarche de la théâtralisation du sujet. L'improvisation fait de l'acteur son propre auteur. Elle transforme le spectateur en complice. Là aussi, on est au seuil du théâtre comme on est au seuil de la littérature dans la tentative de Zunino.

Le happening abolit la filiation à un passé et l'acceptation d'une tradition et transforme une expérience éphémère de dramatisation en succédané du vécu. Certes cela éclaire la crise que traverse le théâtre, l'inefficacité de la dramatisation mais aussi les limites de telles expériences. Il est vrai qu'il s'agit là d'une matière brute que d'autres peuvent absorber et prolonger pour aboutir à l'oeuvre littéraire dramatique. L'ouvrage de Nannina Zunino est une ébauche. C'est un premier livre. Espérons qu'il a ouvert à son auteur les portes qui mènent à l'oeuvre littéraire.

"Ma psychanalyse" par Nannina Zunino, Editions Tehou, Paris.

"L'auriez-vous cru, il se marie! Et devinez qui a insisté pour acheter le diamant chez Birks?"

"C'est lui. Un amour d'homme... mais qui ne peut faire la différence entre une sanguine ou un caillou lunaire.

Mais sur les diamants il a appris beaucoup de choses. D'abord de certaines personnes qui ont été déçues en achetant des diamants à prix réduits, dans le gros ou en aubaine, pour découvrir plus tard que leur valeur ne correspondait pas au prix qu'elles avaient payé. Puis d'amis qui lui ont dit: "Si tu n'es pas un expert en diamant, va consulter ceux qui le sont."

Il apprécia particulièrement le style professionnel et sérieux de Birks où l'on trouve des diamants de qualités variées et tout un choix de bagues. Sans oublier la garantie qui lui assurait la valeur correspondant au prix qu'il a payé.

Les nouvelles montures de Birks sont magnifiques et originales. La mienne est tout simplement la plus fantastique au monde!"

FACILITES DE PAIEMENT

les **Diamants Birks** ont l'éclat de l'amour



Pour recevoir le prospectus des prochains cours de fine cuisine familiale "BASE" "RECEPTION" Débutant fin octobre et début novembre téléphonez à **843-6481**

2015 de la Montagne, Suite 610, Montréal

Cours de Fine Cuisine Familiale
Institut CULINAIRE HENRI BERNARD
2015 de la Montagne, Suite 610, Montréal, 843-6481

Découvrez une nouvelle cuisine italienne authentique

Vito Restaurant Italien

5412 Côte-des-Neiges, Montréal (entre Lacombe et Édouard-Montpetit)
Tél.: 735-3623

Comment faire tenir VOTRE DENTIER

Si votre dentier vous gêne lorsque vous mangez, riez ou parlez, employez la poudre adhésive FASTEETH. Non acide, FASTEETH stabilise les dentiers plus longtemps, facilite la mastication, garde leur saveur aux aliments. Pour votre santé, votre dentier doit tenir fermement en place. Voyez votre dentiste régulièrement. Utilisez FASTEETH.

Les sports à la pige

Conigliaro à Milwaukee

BALTIMORE (PA) — La 2ème partie de la Série Mondiale a été remise à cause de la pluie de dimanche mais Frank Lane, le directeur gérant des Brasseurs de Milwaukee, en a profité pour annoncer une transaction monstre de 10 joueurs avec les Red Sox de Boston. Lane, 74 ans, le vieux magicien des grosses transactions, a appris la veille que son équipe avait été choisie pour évoluer dans la section Est de la LA en 1972 à la place de Washington démanté à Dallas-Fort Worth. Il veut donc améliorer son équipe et il a acquis six joueurs des Red Sox: les lanceurs Jim Lonborg et Ken Brett, le premier-but George Scott, le receveur Don Pavletich et les voltigeurs Joe Lahoud et le controversé frère de l'autre, Billy Conigliaro. En retour, les Brasseurs ont cédé les deux lanceurs Marty Pattin et Lew Krause ainsi que l'intérieur Tommy Harper et un joueur des ligues de calibre mineur, un voltigeur, Pat Skrabale.

Scott était un vétéran de six ans à Boston. Il a frappé pour 263 la saison dernière avec 24 circuits et 78 PP. Lonborg, un droitier, a terminé l'année avec une fiche de 10-7 avec Boston après avoir été rappelé de Louisville de la ligue Internationale. Lui et Scott avaient été les deux héros des champions de la LA en 1967.

Pattin était l'un des meilleurs lanceurs des Brasseurs avec une fiche de 14-14 en 1971 et une MPM de 3.22. Il a aussi dominé son équipe cette année avec 265 manches

lancées et 169 retraits au bâton. Lahoud a frappé 14 circuits et fait compter 38 points pour les Red Sox à sa première année complète à Boston tout en évoluant pas régulièrement. Conigliaro alternait avec Lahoud et il a terminé l'année avec 11 circuits en 33 PP avec une moyenne de 262. Mais il fut en chicane la plupart du temps avec son coéquipier Carl Yazstrzemi qui l'a accusé de diriger le club. Les Red Sox avaient conclu un autre important échange à la même époque l'an dernier.

La Coupe Davis aux E-U

CHARLOTTE (AFP et AP) — En battant le Roumain Ion Tiriac 8-6, 6-3 et 6-0 en seulement deux heures de jeu, dimanche, dans le troisième simple du championnat pour la Coupe Davis, Stan Smith a permis aux Etats-Unis de conserver le trophée pour une deuxième année consécutive et pour la 2ème fois aux dépens de la Roumanie. Les Américains ont en effet remporté les deux premiers simples mais perdu le double 7-5, 6-4 et 8-6 samedi. La victoire de Smith donnait donc une avance insurmontable de 3-1 à son équipe. Dans le dernier match hier, le Roumain Ilie Nastase a défait Frank Froehling 6-3, 6-1, 4-6 et 6-4. C'était la 23ème conquête de cette coupe pour les Américains, une de mieux que les Australiens dans l'histoire de 71 ans de cette compétition. C'était aussi la dernière année où l'équipe championne de l'année précédente se rendait directement en finale de la saison suivante. Dès l'an prochain, les Etats-Unis devront participer aux éliminatoires de zones tout comme toutes les autres équipes.

La victoire à Player

LONDRES (AFP) — Le Sud Africain Gary Player, qui participera prochainement au tournoi "Lancome" en France, a remporté samedi le championnat du monde de "match play" à Wentworth, dans le Surrey. En finale, disputée sur trente six trous Player a vaincu aisément l'Américain Jack Nicklaus, qui détenait le titre, par cinq et quatre.

Après les premiers dix-huit trous du parcours de 6.400 mètres, Nicklaus, qui a remporté plus de \$200.000 en prix sur le circuit américain cette saison, menait par un trou, ayant accompli le premier tour en 67. Or, le petit Sud Africain, qui est âgé de 36 ans, a alors déclenché une superbe contre-attaque, remportant

quatre trous d'affilée. Nicklaus, démoralisé, a perdu alors sa précision de putting et son adversaire a triomphé au 32ème trou.

Par sa victoire, Player s'est assuré le titre pour la quatrième fois — un record — et aussi du premier prix de 8.500 livres. L'Américain de 31 ans s'est contenté de 4.500 livres.

Jocelyne en 1/4 de finale

AUCKLAND (Reuter et AP) — Jocelyne Bourassa, de Shawinigan, a réussi un oiseau au 18ème trou hier pour battre la Néo-Zélandaise Heath Booth pour se mériter une place en 1/4 de finale du championnat par trous de ce pays. Jocelyne, qui a mérité deux victoires la semaine dernière, a connu un bon début en quête d'un troisième titre d'affilée en battant tout d'abord l'Australienne Dianna Thomas par 6 et 5 en première ronde. Mais contre Mlle Booth, elle a dû revenir de l'arrière pour gagner les deux derniers trous et remporter la victoire par un trou. Marilyn Palmer, de Kamoops, C.B., a aussi défait une autre Néo-Zélandaise, Sue Williams, 2 et 1 pour également passer en 1/4 de finale aujourd'hui.

Le v.-p. très fâché

DARMOUTH, N.E. (PC) — Gerry Spears, de Halifax, président-adjoint de la Fédération canadienne de boxe professionnelle, a déclaré samedi, qu'il recommandera la suspension de toutes les personnes impliquées dans un récent programme de boxe, à Dartmouth.

Shears a qualifié de fiasco total le programme auquel figuraient le champion canadien des poids moyens, Dave Downey, et Johann Louw, d'Edmonton en vue de se préparer à leur prochaine rencontre, cet automne, avec le titre en jeu.

Les matches, prévus pour vendredi soir, ont été remis à samedi, l'adversaire de Louw, Don Turner, de New York, ne s'étant pas présenté.

Le promoteur Leroy Rocco Jones a ajouté que le promoteur-adjoint, Bill Downey, le frère du champion, avait pour sa part déjà décidé d'annuler le programme.

timore, s'est présenté vendredi soir tel que prévu. Les deux combats devaient durer 10 rounds, mais Wyatt ne s'est pas rendu, samedi, en raison d'une confusion dans les horaires de transport.

Downey a alors refusé de combattre, le programme annoncé étant incomplet. Le tout fut donc annulé.

Wyatt a refusé de se rendre à Dartmouth car on ne lui avait pas fourni un billet de retour.

Jones a ajouté que le promoteur-adjoint, Bill Downey, le frère du champion, avait pour sa part déjà décidé d'annuler le programme.

Les choix de "M. Hans" à B.B.

CE SOIR

Avant les courses d'hier soir, notre sélectionneur avait choisi 114 gagnants en 387 départs. Vendredi, il n'est qu'un vainqueur, mais samedi, il y alla de trois gagnants en plus de l'exacta de \$78.20. Outre ses trois premiers, "M. Hans" a vu quatre de ses deuxièmes choix finir premier.

1ère course: 1-Chinese Chick (no 1); 2-Waverly Steps (no 6); 3-Tony's Wedge (no 3); Old Mill Road (no 4).

2ème course: 1-Frans Flame (no 6); 2-My Good Boy (no 8); 3-Rapid Charger (no 2).

Paris doubles suggérés: 1-6, 1-8, 6-6, 6-8. 3ème course: 1-Scalping Knife (no 9); 2-Closed Court (no 4); No Kidding (no 3).

Quiniela suggérée: roulette 9-4-3. 4ème course: 1-Faithfull Voyage (no 5); 2-Flutterinb Fanny (no 3); 3-Happy Victory (no 1A); 4-Handsme Hero (no 4A).

5ème course: 1-Bronze Flash (no 7); 2-Fana (no 10); 3-Lykkel (no 3). Quiniela suggérée: 7-10.

6ème course: 1-His Girl (no 4); 2-Savonette (no 1); 3-Queen's Treasure (no 5).

7ème course: 1-Morning Rounds (no 2); 2-Black Treasure (no 5); 3-Laird Of Muskoka (no 7). Quiniela suggérée: 2-5.

8ème course: 1-Ever Rich (no 2); 2-Prince du Jour (no 5); 3-Con-go Bar (no 3).

9ème course: 1-Tricky Sky (no 2); 2-Bunty's Beauty (no 3); 3-Sweet Lizanno (no 6); 4-Zidas Polo (no 4). Exactas suggérées: roulette renversée 2-3-6-4.

Carrières et Professions

TRADUCTEUR (TRICE)

Important organisme d'assurances générales désire engager jeune traducteur (trice) qualifié (e), ayant connaissances d'ordre technique. (Traduction de l'anglais au français surtout). Avantages sociaux.

Adresser curriculum vitae complet à :
Case 1576, Le Devoir

La Direction de l'Enseignement Élémentaire des Commissions Scolaires Lachenaie, Mascouche et Terrebonne

recherche les services:

- un professeur d'éducation physique
- un professeur d'anglais
- deux (2) professeurs d'enfance inadaptée

Qualifications requises:

Être légalement qualifié.

Faire parvenir offre d'emploi à:

**M. Jacques Gagnon
697, Saint-Sacrement
Terrebonne**

Bessette, Crevier, Parent, Tanguay & Ass.

Ingénieurs-Conseils

recherchent

INGÉNIEUR ET TECHNICIENS

D'expérience pour projet d'envergure en voirie (et municipal) si possible.

Salaires à discuter selon les qualifications du candidat.

Ecrire à:

**1157 est, Ste-Catherine
Montréal 132, Qué.**

ou téléphonez: 524-3575

La Commission Scolaire Régionale Honoré-Mercier

requiert les services de:

- 1 professeur de biologie 422 (10 périodes/semaine)
- 1 professeur de catéchèse (8 périodes/semaine) - sec. III et IV

Exigence:

Brevet ou diplôme d'enseignement ou permis d'enseignement pour la matière demandée.

Les candidats intéressés devront communiquer par téléphone à:

348-4951 poste 234 (à St-Jean)



LA COMMISSION DE TRANSPORT DE LA COMMUNAUTÉ URBAINE DE QUÉBEC

Offre d'emploi

CONTRÔLEUR

FONCTIONS ET RESPONSABILITÉS:

Conformément aux principes et aux politiques établis par la Commission:

Assumer le contrôle des opérations financières et comptables de l'entreprise;

Établir les contrôles internes requis;

Préparer les budgets et autres états requis dans l'exercice de ses fonctions.

QUALIFICATIONS:

Posséder un diplôme reconnu en sciences comptables (C.A., C.G.A., R.I.A.)

Avoir des connaissances en informatique;

Avoir une expérience d'au moins cinq ans dans la vérification ou l'administration;

RÉMUNÉRATION INITIALE: - \$18.000.00

Faire parvenir toute postulation accompagnée d'un curriculum vitae avant le 20 octobre 1971 à:

Directeur du Service des Relations Industrielles

Commission de Transport de la Communauté Urbaine de Québec

Case Postale 518 Québec 8

L'HÔPITAL SAINTE-JEANNE D'ARC

recherche un

TECHNICIEN EN INHALOTHÉRAPIE

à temps complet pour travail de soirée avec possibilité de rotation.

Salaires:

Selon expérience et qualifications.

S'adresser au:

**Bureau du personnel
Hôpital Ste-Jeanne d'Arc
3570, rue St-Urbain
Montréal 130
Tél.: 842-6141 postes 281-282**

Voir autres carrières et professions en page 15

REPRÉSENTANT MÉDICAL

Si vous avez les qualifications suivantes:

- degré universitaire ou l'équivalent
- bilinguisme
- record de vente satisfaisant
- ambition

Appelez:

**L. Fauteux
845-6146**

LA COMMISSION SCOLAIRE BALDWIN-CARTIER

est à la recherche de

3 SPÉCIALISTES DE L'ENSEIGNEMENT DU FRANÇAIS COMME LANGUE SECONDE

Les candidats seront en possession d'un brevet d'enseignement de la Province de Québec et devront faire parvenir leur curriculum vitae à l'adresse ci-dessous.

**M. John McCarthy,
Directeur des Programmes de l'Enseignement,
7 rue Ste-Anne,
Pointe-Claire, Qué.
Tél.: 697-6320**

LA COMMISSION SCOLAIRE RÉGIONALE DEUX-MONTAGNES

recherche les services d'un

PSYCHOLOGUE À L'ÉLÉMENTAIRE

FONCTIONS:

Consultation auprès des professeurs

Bilan psychologique des enfants référés

Fonctionnement en équipe multidisciplinaire: Service de santé, Service social, Service d'orthophonie, Service de psychométrie.

QUALIFICATIONS:

Licence ou maîtrise, expérience non requise

SALAIRE:

Selon l'échelle de la commission scolaire.

LES PERSONNES INTÉRESSÉES DOIVENT FAIRE PARVENIR LEUR OFFRE DE SERVICES, PAR ÉCRIT, LE PLUS TÔT POSSIBLE.

Pour informations complémentaires téléphoner à 473-4694, poste 237.

Directeur du Personnel,
C.S.R. Deux-Montagnes,
C.P. 298, Cité Deux-Montagnes.

RECHERCHÉS!!!

Médecins désireux de changer d'ombre possédant à leur casier les antécédents suivants: certifiés ou éligibles aux certificats:

ANESTHÉSIE MÉDECINE INTERNE OBSTÉTRIQUE - GYNÉCOLOGIE

Références au sujet de passé ou:

**Secrétariat médical
HÔPITAL BELLECHASSE
3950 est, Bellechasse
Montréal, Qué.**

Toute information sera jugée confidentiellement et sans préjudice.

OFFRE D'EMPLOI DIRECTEUR GÉNÉRAL

Hôpital général -- 120 lits

EXIGENCES:

Posséder un diplôme universitaire dans un domaine relié à l'administration hospitalière ou l'équivalent en expérience.

Tout candidat intéressé est prié d'adresser son curriculum vitae à:

**M. Gustave Tremblay, Président,
Corporation Hôpital Saint-Sauveur
de Val d'Or,
725, 6ième rue,
Val d'Or, Qué.**

ANALYSTE

Une grande compagnie nationale recherche un diplômé en commerce ou l'équivalent.

LE POSTE:

Offre un défi intéressant dans les secteurs de l'analyse de ventes, prévisions de marché, planification, statistiques, etc... Excellentes opportunités d'avancement.

LE CANDIDAT:

Doit posséder un degré universitaire, une connaissance parfaite du français et de l'anglais; expérience: 2 ans ou plus, de préférence.

- Conditions de travail excellentes.

- Bénéfices sociaux complets.

- Salaire initial proportionné aux qualifications du postulant.

- Prière de soumettre votre curriculum vitae à:

**Case 1575
Le Devoir
434 est, Notre-Dame
Montréal**



MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE, DES MINES ET DES RESSOURCES

**CHEFS DE SECTIONS
\$23,220 à \$25,785**

**ÉCONOMISTES
Jusqu'à \$23,278**



La Direction des ressources minérales est chargée de poursuivre des recherches multidisciplinaires, de donner des conseils de direction et d'élaborer des programmes dans le domaine des ressources non renouvelables. A cette fin, elle recueille des données sur les industries du Canada reliées directement à ces ressources, de même que sur les ressources non renouvelables et sur les industries connexes de par le monde, lorsque ces données ont des conséquences pour le Canada. La Direction analyse ces données à la lumière des progrès de la technologie, des taux de croissance prévus de l'économie canadienne, de l'importance des divers types d'infrastructures connexes, du mouvement de la population active du Canada, de la source, de l'importance et de la disponibilité des capitaux, ainsi que de l'emplacement des divers types de ressources minérales au Canada. Les données, et les conclusions qui en sont tirées, sont communiquées au gouvernement dans des rapports, et au grand public par les publications de la Direction. Elles servent de base aux conseils de direction donnés par les ministères et organismes fédéraux et provinciaux, et par les industries.

Chef, Section de l'expansion régionale et du Nord
Division de la mise en valeur des ressources

Sous la direction générale du chef de la Division, le titulaire de ce poste devra: planifier, diriger et coordonner les travaux de la Section; lancer, animer, diriger et rendre compte des programmes de recherche individuelle et en groupe, ainsi que diriger la planification et l'évaluation de la politique des programmes et des travaux; fournir aux administrateurs supérieurs des analyses et des recommandations portant sur des questions touchant la politique relative aux minéraux; représenter la Direction lors de rencontres et de conférences ministérielles, interministérielles et intergouvernementales.

Chef, Section des analyses économiques
Division de la recherche en économie minérale

Sous la direction générale du chef de la Division, le titulaire de ce poste devra: planifier, organiser et diriger les travaux de la Section; lancer, animer, diriger et rendre compte des programmes et des travaux de recherche individuelle ou en groupe; fournir aux administrateurs supérieurs des analyses économiques, des rapports et des propositions de rechange ayant trait aux questions et programmes touchant la politique relative aux minéraux; représenter la Direction lors de rencontres et conférences ministérielles, interministérielles et intergouvernementales.

Spécialistes en économie des minéraux
Division de la recherche en économie minérale
Division de la mise en valeur des ressources

Les titulaires de ces postes devront: planifier et faire des recherches, et rédiger des rapports sur l'économie des ressources ou ayant trait au domaine technico-économique; rassembler des données sur des possibilités de mise en valeur des minéraux et de développement régional; évaluer la structure et le rendement de l'industrie des minéraux; établir et maintenir des contacts avec les organismes fédéraux, les gouvernements provinciaux, les organisations internationales, les universités et l'industrie; et représenter la Direction lors de réunions et de conférences.

CONDITIONS DE CANDIDATURE

Diplôme universitaire d'économie, d'économétrie ou de géographie économique et formation supérieure axée sur les questions touchant les ressources naturelles ou diplôme de génie minier, géologique ou métallurgique, ou de géologie, et études supérieures d'économie ou d'économie des ressources; plusieurs années d'expérience directement connexe. Pour occuper deux de ces postes, il est essentiel d'avoir fait ses preuves à la direction de travaux pluridisciplinaires. On accorde la préférence aux citoyens canadiens.

MODALITÉS D'INSCRIPTION

Faites parvenir votre curriculum vitae (en mentionnant votre traitement actuel ou le traitement souhaité) et tout autre renseignement pertinent, à l'adresse suivante:

**L'ADMINISTRATEUR DU PERSONNEL
DIRECTION DES RESSOURCES MINÉRALES, PIÈCE D 224
MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE, DES MINES ET DES RESSOURCES
IMMEUBLE N° 8, AVENUE CARLING
OTTAWA (ONTARIO) K1A 0E4**

Veuillez indiquer les postes qui vous intéressent. Référence à rappeler dans toute correspondance: 71-430-32.

Rosewall élimine facilement Okker

VANCOUVER (PC) — Le vétéran Ken Rosewall, d'Australie, a facilement éliminé, en finale, le Hollandais Tom Okker par les pointages de 6-2, 6-2 et 6-4, pour ainsi s'assurer du titre de champion du tournoi International de tennis, avant-hier, à Vancouver.

Ayant dix ans de plus que son adversaire, Rosewall a démontré hors de tout doute qu'il était le maître sur le court en pressant son rival qui ne put en aucun temps offrir une opposition valable.

Il a brisé le service d'Okker en six occasions alors que le dernier ne le fit qu'une seule fois.

Le Hollandais avait joué de brillante façon, samedi, en éliminant le grand Rod Laver 5-7, 6-4 et 6-3. Mais contre Rosewall, Okker fut impuissant.

Il commit plusieurs erreurs sur son service ainsi qu'en retournant la balle. Il a de plus manqué environ six coups relativement faciles par dessus la tête.

Après sa victoire, Rosewall a déclaré que son jeu était fort différent de celui de Laver en ce sens qu'il possédait une balle montante avec un effet.

Contrairement à Laver, Rosewall est de plus un droitier.

Lorsque les deux hommes se sont rencontrés aux Championnats d'Australie au début de l'année, Rosewall avait également eu raison d'Okker en trois sets consécutifs.



QUAND 2 ET 2 (AS) FONT 4! Aurèle Joliat, 70 ans, avait déjà rendu célèbre, aux côtés du regretté Howie Morenz, le chandail No. 4 des Canadiens. Par après, Jean Béliveau devait en faire autant et, samedi soir au Forum, on retira, en leur honneur, ce numéro d'uniforme de l'alignement du club. Gérard Dandurand, à g., fils d'un regretté Léo Dandurand qui fit débiter Joliat avec les Canadiens, et Toe Blake, l'ancien instructeur de Béliveau, présentèrent aux deux héros, chacun à leur façon, les chandails-No-4-souvenirs qu'on leur remit avant la 1ère partie de la saison 1971-72 au Forum. (Photo Le Devoir par Donati)

Lafleur: des débuts vagues et indéfinis

Dans 5, 10 ou 15 ans, nous relirons ce texte et — nous l'espérons de tout coeur — nous le trouverons injustifiable et injuste. Mais, aujourd'hui, on ne peut éviter de parler des débuts, dans la ligue de hockey Nationale, de la jeune recrue Guy Lafleur, 20 ans, samedi soir au Forum et contre les Rangers de New York.

Il furent, pour le moins, vagues, indéfinis, presque insipides. Lafleur, plus souvent qu'autrement, ne savait même pas où était la rondelle et ne vit absolument pas des passes dirigées vers lui par des coéquipiers qui, de toute évidence, cherchaient à l'aider. En tout et par tout, il eut deux belles montées qui se terminèrent par des mises en échec doubles (genre sandwiches) à la défense new-yorkaise, la première étant la cause d'une pénalisation à l'adversaire.

Ces faits considérés, il faut évidemment s'empresse de dire qu'on ne peut certainement pas juger du talent d'une recrue après une seule partie, surtout pas toute première dans une ligue de calibre énormément supérieur à celui, junior, que Lafleur avait jusqu'ici connu. Jean Béliveau lui-même ne disait-il pas après la partie: "Comme il m'a rappelé mon tout premier match dans la Nationale. J'étais gelé!"

Ceci expliqué, nous croyons que Lafleur, à l'instar de Béliveau, se "dégèlera" bientôt et qu'il nous fera alors penser à cette phrase de Lafontaine: "Que je ne dise (ou n'écrive) rien qui puisse être repris".

Et que le jeune homme sache que nous serons le premier à en être bien... heureux!

marc thibeault

Carrières et Professions

L'ASSURANCE-VIE DESJARDINS

DEMANDE

DES ANALYSTES-PROGRAMMEURS

LA FONCTION

Selon les techniques de la systématique et les standards de SCOT, participe à la mise en oeuvre de systèmes de gestion et de traitement automatisés.

L'EMPLOYEUR

Une entreprise d'assurance-vie qui désire intégrer au maximum le court en pressant son rival qui ne put en aucun temps offrir une opposition valable.

Les candidats intéressés sont priés de faire parvenir leur curriculum vitae au:

QUALIFICATIONS

Le candidat devra posséder:
1- de 2 à 3 années d'expérience dans le domaine de l'informatique et de la conception de systèmes,
2- une très bonne formation générale, de préférence dans une discipline scientifique,
3- de la maturité, de l'entregent, d'un fort esprit de synthèse et un sens poussé de l'organisation.

La connaissance de la technique des tables de décision et de SCOT serait un atout précieux.

CONDITIONS DE TRAVAIL

Les défis sont nombreux et de taille, le salaire est intéressant, l'emploi est stable et les avantages sociaux sont généreux.

Directeur du personnel
L'Assurance-Vie Desjardins
200, avenue des Commandeurs
Lévis (Québec) Tel: (418) 835-2404

L'ASSURANCE-VIE DESJARDINS

DEMANDE

1 PROGRAMMEUR D'EXPLOITATION

LA FONCTION

Sous la direction du chef de la division de l'analyse technique et de la programmation, participe à la solution de problèmes et à la réalisation de projets pertinents à la programmation d'exploitation.

L'EMPLOYEUR

Une entreprise d'assurance-vie qui désire intégrer au maximum le traitement des données de ses opérations et

utiliser son ordinateur comme un outil de gestion.

QUALIFICATIONS

Le candidat devra posséder:
1- au moins un an d'expérience dans l'utilisation d'un système avancé d'exploitation,
2- une bonne connaissance du français et de l'anglais,

3- de la maturité, de l'entregent et un sens poussé de l'organisation.

CONDITIONS DE TRAVAIL
Les défis sont nombreux et de taille, le salaire est intéressant, l'emploi est stable et les avantages sociaux sont généreux.

Directeur du personnel
L'Assurance-Vie Desjardins
200, avenue des Commandeurs
Lévis (Québec) Tel: (418) 835-2404

Grâce à Cournoyer, Frank M. et Dryden, Canadien fait match nul

par MARC THIBEAULT

Les Canadiens n'ont pas perdu une partie d'ouverture saisonnière au Forum depuis 1952. Samedi soir, bien qu'ils menaient 4-3 moins de 2 minutes avant la fin, ils furent en fait chanceux de finir avec un match nul de 4-4 contre les Rangers de New York en grande forme, patinant à vive allure et se servant, d'efficacité façon, d'une défensive à 5 hommes entre leur ligne bleue et la ligne rouge, quand ce n'était pas entièrement à leur ligne bleue, qui eut pour effet de mêler l'offensive montrealaise. N'eût été de remarquables efforts individuels d'Yvan Cournoyer, Frank Mahovich (chacun 2 buts) et, aussi, d'un Ken Dryden qui, bien qu'accordant 4 buts, sauva la situation à des moments-clés, les Rangers auraient gagné... et ne l'auraient pas volé.

Même avec l'avantage numérique, le Canadien n'impressionna guère ce qui, toutefois et au tout début d'une saison, n'a pas trop d'importance.

New York prit les devants 1-0 à la 9ème minute de jeu lorsque Dave Balon, l'ex-Canadien, soustra le disque d'entre les patins de Jacques Laperrière devant le filet pour ensuite compter sur un lancer de revers tout en toupillant.

A part ça, la 1ère période fut marquée d'assez belles montées Guy Lafleur et Pete Mahovich (inutiles). En vérité, elle fut dominée par les Rangers (13 lancers contre seulement 2 pour Montréal), ceux-ci n'augmentant pas leur avance à cause d'un gardien Dryden très alerte.

Le pointage passa à 2-0 New York au début de la 2ème période lorsque Robert Rousseau, ex-Canadien, compta alors que les Canadiens avaient un joueur en plus. A la ligne bleue Rangers, Rousseau bloqua de ses jambières un lancer-trappé de Guy Lapointe, s'échappa puis, passé la ligne bleue montrealaise, lança puissamment sur Dryden à hauteur de poitrine. Celui-ci bloqua mais le disque roula bientôt derrière lui et dans le filet.

Le Canadien, 2 minutes et 3 secondes plus tard, marqua un 1er but à la suite d'une superbe série de passes Lafleur à Jean-Claude Tremblay à Jacques Lemaire et Frank Mahovich.

Mais durant une pénalisation à Pete M., New York reprit une

première période
1. New York, Balon (1) Tkaczuk, Fairbairn 8:19
Punitions — Swilling NY 3:33, Irvine NY 12:36, F. Mahovich M 13:56.

2ème période
2. New York, Rousseau (1), 3:02
3. Montréal, F. Mahovich (1) Lemaire, Tremblay 5:05
4. New York, Hadfield (1) Neilson, Gilbert 6:42
5. Montréal, Cournoyer (1) Lafleur 18:13
Punitions — Hadfield NY 2:35, Sather NY 4:09, P. Mahovich M 6:12, Eger NY majeure, Bouchard mineure, majeure 10:44, Park NY 19:52.

Troisième période
6. Montréal, Cournoyer (2) Tremblay 0:46
7. Montréal, F. Mahovich (2) Laperrière, Tremblay 10:25
8. Montréal, Stelmowski (1) Rolfe, Irvine 18:21
Punitions — Laperrière M 8:18.

Lancers par:
New York 13 16 9-38
Montréal 2 9 9-20
Gardiens — Giacomini, New York; Dryden, Montréal.
Assistance — 18.406.

avance de 2 buts. De la ligne bleue, Jim Neilson lança sur Dryden qui arrêta, seulement pour voir Vic Hadfield, à l'affût, saisir le retour et compter. Dryden, comme à la 1ère période, vola des buts à ses rivaux durant ce 2ème tiers, brillant particulièrement contre Ted Irvine, Pete Stelmowski, Bruce MacGregor et Rod Gilbert, avant que Cournoyer ne réussisse le 2ème but du

Canadien à la 19ème minute de jeu. Les Rangers attaquaient et Laperrière et Harper commirent l'erreur de tous deux écraser un rival le long de la clôture, laissant à découvert un Robert Rousseau seul devant Dryden. Mais lorsqu'il reçut la rondelle, celle-ci tourna sur elle-même, monta en l'air et retomba à ses pieds ainsi qu'à ceux d'un Lafleur qui, instinctivement, la poussa vers Cournoyer. Avec sa vitesse exceptionnelle, celui-ci s'échappa et alla déjouer un Ed Giacomini à 130 pieds de lui et... à sa merci.

Canadien nivela le pointage à 3-3 au tout début de la 3ème période alors que Brad Park terminait une punition de fin de 2ème période. Encore une fois, Cournoyer fit preuve d'opportunisme. Un lancer de Tremblay frappa le défenseur Neilson et le disque alla à un Cournoyer qui, en se servant de Rod Seiling pour voler son lancer, trompa un Giacomini immobile parce que ne voyant rien.

Le compte passa à 4-3 Canadiens à la 11ème minute lorsque Dame Chance se mêla de la partie. Laperrière terminait une punition lorsque Tremblay, dans la zone Canadienne, passa dans sa direction en deçà de la ligne rouge. Laperrière, du coup, se trouvait derrière un Neilson à l'attaque. Ce dernier revint rapidement sur ses coups de patins mais pendant que Le-

HOCKEY

CLASSEMENTS LIGUE NATIONALE

Est	g	p	n	bp	bc	pts
New York	1	0	1	8	5	3
Toronto	1	0	1	6	5	3
Buffalo	1	0	2	1	2	2
Montréal	0	0	1	4	4	1
Boston	0	1	0	1	4	0
Vancouver	0	2	0	5	7	0
Detroit	0	2	0	3	6	0

Ouest

Chicago	2	0	6	3	4	4
Los Angeles	1	0	1	8	7	3
Californie	0	23	7	7	2	2
Minnesota	1	0	4	2	2	2
Pittsburgh	1	1	0	4	2	2
Philadelphie	0	1	0	2	3	0
St Louis	0	1	0	2	4	0

Samedi

Montréal 4, New York 4
Minnesota 4, Detroit 2
Chicago 4, St-Louis 2
Pittsburgh 3, Philadelphie 2

Avant-hier

Chicago 2, Detroit 1
New York 4, Boston 1
Californie 3, Toronto 3
Buffalo 2, Pittsburgh 1
Los Angeles 4, Vancouver 3

Ce soir

Buffalo à St-Louis
Philadelphie à Vancouver

LIGUE AMERICAINNE

Est

g	p	n	bp	bc	pts
Springfield	2	0	9	4	4
Nouvelle-Ecosse	1	1	0	7	8
Boston	0	0	1	3	1
Providence	0	1	0	1	3
Rochester	0	1	0	3	6

Ouest

Hershey	2	0	7	3	4
Tidewater	1	0	3	4	2
Cincinnati	1	0	6	3	2
Baltimore	1	0	3	0	2
Cleveland	0	2	1	7	1
Richmond	0	2	0	3	7

Samedi

Hershey 4, Richmond 2
Springfield 3, Cleveland 2
Baltimore 3, Tidewater 0

Avant-hier

Hershey 7, Montréal 4
Montréal 3, Oshawa 1
Ottawa 6, Niagara Falls 3
St-Catharines 6, Peterborough 4
Kitchener 9, Toronto 6
London 6, Hamilton 4

Hier soir

London à Peterborough
Toronto à Oshawa

Avant-hier

Hershey 3, Providence 1
Hier soir
Tidewater à Cincinnati
Ce soir
Springfield à Baltimore
J. Hershey à Boston
Providence à Richmond

LIGUE JR DU QUEBEC

g	p	n	bp	bc	pts	
Trois-Rivières	3	1	0	19	17	6
Drummondville	3	1	0	18	14	6
Cornwall	3	2	0	28	17	6
St-Jérôme	2	1	0	23	22	4
Sorel	2	1	0	16	7	4
Québec	2	1	0	12	8	4
Verdun	2	3	0	19	26	4
Sherbrooke	2	3	0	17	27	4
Shawinigan	1	3	0	15	16	2
Laval	0	4	0	12	23	0

Avant-hier

Sherbrooke 4, Québec 2
Sorel 5, Verdun 2
Trois-Rivières 4, Cornwall 3
Drummondville 4, Shawinigan 3
St-Jérôme 6, Laval 4

Hier

St-Jérôme à Laval

LIGUE JR DE L'ONTARIO

g	p	n	bp	bc	pts	
Oshawa	4	1	0	30	18	8
Kitchener	3	0	1	29	17	7
Ottawa	3	2	0	28	22	6
Peterborough	2	2	0	20	17	4
London	2	2	0	20	19	4
Niagara Falls	2	2	0	16	17	4
St-Catharines	2	4	0	21	27	4
Toronto	1	2	0	14	22	2
Montréal	1	2	0	7	13	2
Hamilton	0	3	1	13	26	1

Samedi

Oshawa 7, Montréal 4
Montréal 3, Oshawa 1
Ottawa 6, Niagara Falls 3
St-Catharines 6, Peterborough 4
Kitchener 9, Toronto 6
London 6, Hamilton 4

Hier soir

London à Peterborough
Toronto à Oshawa

perrière l'occupait, celui-ci passait en même temps à un Frank Mahovich complètement dégaïté de l'autre côté de la patinoire... et le vétéran de 33 ans n'eut aucune peine à déjouer Giacomini.

Et il semblait bien que le Canadien allait gagner 4-3 bien que dominé par un adversaire plus rapide et jouant une défensive serrée. Mais Dame Chance devait également sourire aux Rangers 1 minute et 39 secondes avant la fin. Dans la zone du Canadien et accidentellement, Lemaire et Claude Larose se mirent en échec, tous deux tombant sur leur pendant que le disque bondissait vers un Ir-

vine qui passa à Dale Rolfe qui lança. D'une façon ou d'une autre, le disque devia vers le bâton d'un Peter Stelmowski qui n'eut qu'à le pousser derrière un Dryden hors de position.

Plus tôt dans la partie, Stelmowski et Irvine avaient tenté, bien ensemble, de frapper durement Cournoyer au centre de la glace. Mais Yvan les évita et il arriva qu'Irvine se coua Stelmowski solidement, tous deux croûlant sur la patinoire et "Stem" devant aller se faire poser 6 points de suture à la tête... avant de revenir marquer, une période plus tard, le but égalisateur.

PETITES ANNONCES RÉGULIÈRES

844-3361

• Le prix de nos petites annonces est de \$1.50 par jour avec un maximum de 25 mots.
• Tout mot additionnel est de 0.05
• L'heure de tombée est midi pour l'édition du lendemain

PETITES ANNONCES DU DEVOIR

844-3361

avis: Les annonceurs sont priés de vérifier la première parution de leurs annonces. Le Devoir se rend responsable d'une seule insertion erronée.
Toute erreur doit être soulignée immédiatement.
S.V.P. téléphoner à 844-3361.

PETITES ANNONCES ENCADRÉES

844-3361

• Le prix des petites annonces encadrées est de: \$4.20 le pouce de hauteur.
• L'heure de tombée est midi pour l'édition du lendemain

POSTES EN AFRIQUE FRANCOPHONE

L'AGENCE CANADIENNE DE DÉVELOPPEMENT INTERNATIONAL avec la collaboration DU MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION DE VOTRE PROVINCE recrute des PROFESSEURS aux niveaux supérieur et secondaire ANNÉE SCOLAIRE 1972-1973

POSTES

En nombre important: Sciences, mathématiques, (traditionnelles et modernes), sciences de l'administration et de l'éducation, enseignement technique et professionnel.

EXIGENCES

- Formation et expérience requises:
 - a) pour l'enseignement supérieur:
 - Doctorat et 2 ans d'expérience ou 18 ans de scolarité et 4 ans d'expérience.
 - b) pour l'enseignement secondaire:
 - 17 ans de scolarité et 4 ans d'expérience.
 - c) pour l'enseignement technique et professionnel:
 - Formation répondant aux normes provinciales et 4 ans d'expérience.
- Bonne santé.
- Citoyenneté canadienne.
- Intérêt marqué à l'égard de la coopération internationale.

CONDITIONS DE TRAVAIL

- Contrat de deux ans.
- Traitement égal au salaire actuel.
- Indemnité de service à l'étranger et autres avantages.

DATE LIMITE: Le 31 octobre 1971.

ADRESSE: Direction du recrutement des coopérants. Agence canadienne de développement international. 122, rue Bank Ottawa, Ontario K1A 0G4

ARTISANAT

Meubles québécois en chêne massif directement du producteur. Sur rendez-vous seulement 676-3646. 13-10-71

AUTO A VENDRE

ALFA ROMEO Junior Spider 1300; 1970, vendre avec moult regrets (départ) \$1.800. Tél. 671-7419. 13-10-71

CHAMBRE A LOUER

CHAMBRE spacieuse, homme (professionnel) Edouard-Montpetit. Tél. 738-5469. 15-10-71

CHAMBRE ET PENSION

Personnes, retraitées ou handicapées, seules ou couples, ne nécessitant pas surveillance continue, toilette privée, repas servis au cabaret, maison tranquille (cottage) \$160, mensuel ou à discuter. Case postale 502, Outremont. 13-10-71

CHALET DEMANDE A LOUER

Boscoville cherche chalet hiver Noël-Nouvel An ou 3 mois, 15 à 20 personnes. Contactez R. Jost Tél. 665-7426. 14-10-71

CHALET A LOUER

ST-ALPHONSE DE RODRIGUEZ, pour saison de ski et skidoo, site enchanteur. Chalet 5 pièces, système central, foyer, toute commodité. Idéal pour exécutif. Tél. soir 581-0631. 15-10-71

STE-AGATHE: 2 luxueux "Bavarois", "Tyrol" 5½, chauffés, foyer, TV, meubles Thibault, équipement. Semaines prix réduit octobre-novembre (semaines ski après 15 janvier) Tél.: 256-6825; weekend 254-6728. 15-11-70

CHALET A VENDRE

DOMAINE CHANTECLAIR: authentique chalet suisse, 3 chambres à coucher, grand salon, salle à manger, plan d'architecte exclusif au Canada. Face magnifique lac, sur sommet de pente de ski, foyer pierre naturelle. Prix \$14.500 comptant \$1.500. Tél: Jean Marinier 731-3501 ou 1-819-326-2559. 13-10-71

COURS PRIVÉS

Leçon d'anglais par professeur ayant 3 ans d'expérience dans une importante école internationale de langues. Leçon individuelle \$3.50, groupe (3-8 personnes) \$2.50. Tél. 931-7797. 15-10-71

DUPLIX A LOUER

SOISSONS: (Darlington) près Université Montréal, grand duplex chauffé, eau chaude, luxueusement meublé, très propre, ensoleillé, 3 chambres coucher, lingerie, ustensiles, service concierge. Occupation immédiate. Tél.: 737-4425, 521-5112. 14-10-71

Dans un cinglant échec de 32-5 face aux Argonauts...

Les Alouettes s'avèrent plutôt lamentables

par ANDRÉ TARDIF

Les Argonauts de Toronto "l'avaient", les Alouettes "ne l'avaient pas", dimanche après-midi à l'Autostade, à la grande déception de 22,470 spectateurs qui, en plus d'assister à la déconfiture de leurs favoris, furent forcés de le faire sous une pluie fine et plutôt froide qui leur tomba dessus durant tout le match.

En vertu de leur triomphe facile de 32-5, les Torontois remportèrent leur premier championnat en saison régulière depuis 1960. C'était leur 6ème victoire d'affilée, ce qui porta leur fiche à 10 triomphes contre seulement deux revers, à deux parties de la fin du calendrier.

Les Alouettes, par contre, encaissèrent une 3ème défaite consécutive et leur 6ème de l'année contre seulement cinq victoires, ce qui les laisse dans une position plutôt précaire au classement dans la section Est de la ligue Canadienne de football. En effet, non seulement sont-ils menacés de perdre le 2ème rang aux mains d'une bande de Chats-Tigres de Hamilton nettement améliorés, mais ils peuvent également être devancés par les Rough Riders d'Ottawa en 3ème place, dernier poste disponible pour les prochaines éliminatoires.

Autre signe de la supériorité des Argonauts: ils n'ont accordé qu'un seul touché à l'adversaire au cours de leurs trois derniers matches. Les Alouettes, par contre, n'en ont réussis qu'un seul à leurs trois dernières rencontres.

Et pour comble de malheur, la brigade défensive montréalaise, point d'appui de Sam Etcheverry lorsque la formation offensive connaît des difficultés, accorda un grand total de 447 verges aux vainqueurs dont 331 sur des passes, sa pire performance depuis deux saisons. Pour illustrer son manque d'efficacité, disons qu'elle n'infligea qu'une seule perte aux Argonauts durant tout le match, soit un recul d'exactement UNE verge, tandis que du côté Torontois, on reculait l'adversaire de 35 verges pour le limiter à une offensive nette de 183 verges, tout en empêchant le match durant de dépasser sa 35ème verge et ne lui permettant que deux fois de franchir le milieu du terrain.

Il est évident, sans enlever quoi que ce soit au brio de l'équipe Torontoise, que tout ne tourne pas rond au sein des Alouettes, surtout en comparaison de l'an dernier. Quand on sait que l'esprit d'équipe peut représenter

jusqu'à 50 p.c. de la force d'un club, selon les experts; quand on sait que l'édition montréalaise 1970 surprit tout le monde en faisant la conquête de la coupe Grey, grâce justement à cet esprit de corps; la comparaison est toute à désavantage de l'équipe actuelle qui devrait, en principe, être encore plus solide que celle de l'an dernier, les 23 nouveaux venus de la saison dernière devant, normalement, être beaucoup plus expérimentés et aguerris.

Il est vrai que le capitaine Larry Fairholm, blessé à Vancouver en fin de semaine dernière, n'était pas à son poste de demi défensif; que Merl Code, qui joue à sa droite, dut se retirer à deux reprises afin de se faire soigner; que le joueur-instructeur Gene Gaines jouait en dépit d'une blessure.

Le ton du match fut donné dès les premiers instants. Pendant que les Alouettes se ruèrent à tour de rôle sur le petit mais élitiste Theismann dans l'espoir bien évident de l'ébranler sans succès d'aucune sorte, la célèbre recrue de l'Université Notre-Dame en faisait voir de toutes les couleurs à ses rivaux.

En possession du ballon après le botté d'ouverture, les Argonauts mirent exactement une minute pour s'inscrire au pointage. Harry Abofs, qui remplace le spectaculaire Leon McQuay (remis de sa blessure mais point utilisé par Cahill) dans le champ-arrière, tenta d'abord une longue passe à Bill Symons, laquelle rata de justesse. Sur le jeu suivant, Theismann aperçut le flaqueur Mike Eben seul au milieu du terrain, lui décocha aussitôt une passe de sa 33ème verge et Eben finit seul pour un touché-bombe de 77 verges.

placement de 45 verges par Justin Canale. Par la suite, l'action se déroula exclusivement dans le territoire montréalais. A la 4ème minute de jeu au 2ème quart, Wade, victime d'une mauvaise passe-arrière du Centre Gene Cepetelli, fut empêché de botter et se fit durement plaquer dans sa zone des buts par Jim Stillwagon, pilier de la ligne défensive du Toronto. Blessé à l'épaule gauche, Sonny ne fit sa réapparition qu'au 3ème quart. Chasey, grâce surtout à Denison, connut un semblant de succès mais c'est quand même Toronto qui inscrivit des points au tableau. Theismann d'abord sur un long botté-surprise de 2ème essai, puis le très jeune Ivan MacMillan sur un placement, portant le compte à 12-3 à la mi-temps.

Au dernier quart, Abofs, à la suite du 3ème larcin de Thornton, comptait finalement sur une passe volée exécutée à la perfection. Puis le robuste ailier défensif Gene Mack y allait lui aussi d'une interception, comptant après une course endiablée de 23 verges pour clore le pointage. Les Alouettes ont donc une semaine pour soigner leurs blessures physiques et morales avant de s'en prendre de nouveau à cette même solide formation Torontoise, dimanche prochain dans la Ville-Reine, puis de recevoir la visite de Don Jonas, l'ex-Argonaut, et des Blue Bombers de Winnipeg à l'Autostade le 24 octobre.

Dès la reprise, Toronto augmentait son avance à 16 points quand Dick Thornton, qui prouva sa versatilité en prenant la relève de Theismann dans la dernière minute de jeu, intercepta une passe de Chasey et fila 23 verges pour le majeur, Thornton, qui en était à son 2ème larcin du match (il devait en réussir un autre avant la fin pour porter son total à sept cette saison), établissant du coup un nouveau record du football professionnel nord-américain. En effet, c'était la 8ème fois de sa carrière qu'il réussissait un touché sur une passe volée, une de plus que le vétéran Herb Atterley, des Packers de Green Bay.

Wade revint aussitôt au jeu et dirigea une belle remontée qui s'arrêta malheureusement à la 34ème verge Torontoise, quand Tom Pullen échappa une passe parfaite qui fut facilement procuré un autre larcin à son équipe. Et pour comble de malheur, après que Canale eut raté sa tentative de placement, Bobby Lee Thompson, meilleur défenseur chez les Montréalais, échappa une rare mauvaise passe de Theismann à seulement trois verges de la ligne des buts ennemis.

C'en était fait des Alouettes qui n'offrirent à peu près aucune résistance par la suite.

HAMILTON SEUL EN 2e



HAMILTON (CP) — Les Chats-Tigres de Hamilton ont brisé une égalité de 3-3 au 2ème quart pour ensuite écraser les Lions de la Colombie-Britannique 36-3, hier après-midi devant 25,997 de leurs partisans.

Les vainqueurs passent ainsi seuls au 2ème rang dans la section Est de la LCF, deux points devant les Alouettes de Montréal avec qui ils partagent cette position depuis quelque temps.

Tommy Joe Coffey a dirigé l'offensive du Hamilton avec un touché, un placement, un simple et quatre convertis pour 14 points. L'ailier défensif John Baker, récemment obtenu des Géants de New York via les Alouettes, le demi défensif John Williams et le flaqueur Lewis Porter ont obtenu les autres touches des gagnants, Joe Zuger et Doug Mitchell ajoutant chacun un simple. Un touché de sûreté a complété le pointage.

Un placement de Ted Gerela dès le quart initial procura leurs trois points aux Lions, qui avaient encaissé un cinglant revers de 45-21 à Ottawa deux jours plus tôt, à leur "voyageur" dans l'Est.

Deux longs simples par Zuger et Coffey au 2ème quart procuraient une avance de 5-3 aux Chats-Tigres, à la suite d'un échange de placements au quart initial. Puis, moins d'une minute de jeu avait la mi-temps, Zuger enfila une passe de 26 verges à Coffey pour un touché.

Baker porta la marge à 19-13 au 3ème quart quand il recouvra un échappé des Lions et fila sur une distance de 50 verges pour son touché. Porter accepta une courte passe de Zuger pour le sien en début de dernière période, suivi d'un simple de 86 verges par Mitchell, puis d'un électrisant course de 80 verges par Williams à la suite d'une interception.

Washington, seul club invaincu dans la LNF

Curt Knight a botté cinq placements et la défensive du Washington a facilement contenu Houston dimanche après-midi alors que les Redskins ont surclassé les Ciers 22-13 pour demeurer le seul club invaincu dans la LNF cette saison.

Dans les autres matches, les Colts de Baltimore ont écrasé les Bills de Buffalo 43-0, les Patriotes de la Nouvelle-Angleterre ont blanchi les Aigles de Philadelphie 13-0, les Rams de Los Angeles ont surpris les 49ers de San Francisco 20-13, les Bears de Chicago ont déclassé les Saints de la Nouvelle-Orléans 35-14, et les Cardinals de St-Louis ont vaincu les Falcons d'Atlanta 26-9.

Ailleurs, les Lions de Détroit ont supplanté les Packers de Green Bay 31-28, les Dauphins de Miami ont triomphé des Bengals de Cincinnati 23-13, les Browns de Cleveland ont surclassé les Steelers de Pittsburgh 27-17. Les Chiefs de Kansas City ont déclassé les Chargers de San Diego 31-10 et les Raiders d'Oakland ont vaincu les Broncos de Denver 27-16.

Les héros de la défensive du Baltimore a aussi brillé contre Buffalo en limitant les Bills à des gains de 41 verges. Le centre-arrière Jim Nance, des Patriots, est devenu le 15ème joueur dans l'histoire de la LNF à gagner 5,000 verges... une poussée de 50 dans le dernier quart.

Les derniers seront les premiers, veut le dicton. Pour un match du moins, les Rough Riders d'Ottawa, derniers au classement dans la section Est de la ligue Canadienne de football, et les Esquimaux d'Edmonton, dans le creneau de la section Ouest, ont connu cette satisfaction en fin de semaine. Samedi, devant seulement 14,788 spectateurs, la plus faible assistance de la saison au parc Lansdowne d'Ottawa, les Riders n'ont fait qu'une bouchée des Lions de la Colombie-Britannique, l'emportant au compte de 45-21. Dimanche à Edmonton, devant 18,752 partisans, les Esquimaux ont décroché leur 2ème victoire d'affilée, bien qu'ils soient déjà éliminés d'un poste en demi-finale, un triomphe-surprise de 22-14 face aux Blue Bombers de Winnipeg. Ainsi, Lions et Bombers doivent se contenter de partager le 3ème rang dans l'Ouest, tandis que les Riders se rapprochaient à seulement deux points du 3ème rang, détenu par les Alouettes de Montréal.

Plus fort pointage cette saison Les Riders ont facilement réussi leur plus fort total de points cette saison, tout en conservant une chance de participer aux éliminatoires. Les centre-arrières Dennis Duncan et Bob Houmar ont dirigé l'attaque des vainqueurs en accumulant 215 verges au sol, dont 135 et deux touchés par Duncan, un ancien Alouette. Le quart Rick Cassata durant cet temps réussissant deux passes de touché à Billy Cooper et une autre à Hugh Oldham Houmar obtenant l'autre majeur sur une courte course. Gerry Organ a converti tous les touchés en plus de botter un placement.

Ken Sugarman, Jim Evensen et Jim Young furent les auteurs des touchés des visiteurs de Vancouver. A Edmonton, les Esquimaux n'en étaient qu'à leur 3ème triomphe de la saison.

Gene Foster y est allé de deux touchés et Bobby Taylor d'un pour les vainqueurs, tandis que Dave Cutler bottait trois convertis et un simple. Les Bombers, qui ont compté seulement vers la fin du 3ème quart, ont marqué des majeurs par l'entremise de Bob Larose et Don Jonas, qui a ajouté deux transformations.

Les Eskimos ont gagné 174 verges dans les airs et 128 au sol alors que Bruce Lemmerman a complété 15 de ses 23 passes. Jonas en a complété 24 sur 36 alors que les Bombers ont gagné 390 verges, dont seulement 70 au sol.

RETRAITÉ! Ron Stewart, qui a brillamment porté les couleurs des Rough Riders d'Ottawa durant 10 ans avant de prendre sa retraite l'an dernier, a été honoré par ses partisans et son ancien club, samedi au parc Lansdowne. Son numéro a même été retiré en souvenir de lui. (Téléphoto CP)

Table with 2 columns: Team, Score. TORONTO 32, ALOUETTES 5. Includes a 'Sommaire' section with 1er, 2ème, and 3ème quart details.

Table with 2 columns: Team, Score. Includes 'STATISTIQUES' section with 'Jers essais-passes', 'Jers essais-touchés', etc.

Table titled 'FOOTBALL' showing 'LIGUE CANADIENNE' and 'LIGUE NATIONALE' scores for various teams like Toronto, Hamilton, Montreal, etc.

Table titled 'les MOTS CROISÉS du Devoir' showing crossword puzzle clues and answers.

Avis légaux - Avis publics - Appels d'offres

AVIS: Avis est par les présents donné que le contrat de vente en date du 30 septembre 1971 à LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à CARNIVAL CASUALS INC. a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Montréal le 4 de jour de octobre 1971, sous le numéro 2204813.

CANADA PROVINCE DE QUEBEC DISTRICT DE MONTRÉAL COUR SUPÉRIEURE: PAUL A. ROBICHON, courtier, domicilié et résidant au 128, de la rue de Normandie, dans la Cité de St-Lambert, district de Montréal, est en possession d'un mandat de la Cour Supérieure n° 10012-71.

AVIS: PRENEZ AVIS que les requérants présentent devant la Cour Supérieure siégeant en division de pratique, dans et pour le district de Montréal, à 18-00 heures de l'avant-midi, le 18ème jour de novembre 1971 ou aussitôt que conseil pourra être entendu, une requête demandant l'homologation d'un acte de modification du contrat de mariage intervenu entre les requérants, passé devant M. Jules Gauthier, notaire pour le territoire de Québec, le 18ème jour de mois de juin 1971, conformément à l'article 1365 du Code Civil.

AVIS: PRENEZ AVIS que le requérant présente devant la Cour Supérieure siégeant en pratique pour et dans le district de Montréal à 18-00 heures de l'avant-midi, le 25 novembre 1971, ou aussitôt que conseil pourra être entendu, une requête demandant l'homologation d'un acte de modification du Régime matrimonial entre le requérant et son épouse Dame Suzanne Demers-Larquin passé le 11 mai 1971 devant le notaire Michel Nadeau, numéro 489 des minutes dudit notaire, changeant leur régime matrimonial afin d'établir un régime de séparation de biens au lieu d'un régime de communauté de biens et rapportant à tout partage de biens communautaire ayant existé entre les parties depuis la date du mariage.

AVIS: PRENEZ AVIS que le requérant présente devant la Cour Supérieure siégeant en pratique pour et dans le district de Montréal à 18-00 heures de l'avant-midi, le 25 novembre 1971, ou aussitôt que conseil pourra être entendu, une requête demandant l'homologation d'un acte de modification du Régime matrimonial entre le requérant et son épouse Dame Suzanne Demers-Larquin passé le 11 mai 1971 devant le notaire Michel Nadeau, numéro 489 des minutes dudit notaire, changeant leur régime matrimonial afin d'établir un régime de séparation de biens au lieu d'un régime de communauté de biens et rapportant à tout partage de biens communautaire ayant existé entre les parties depuis la date du mariage.

ME DENIS ROUSSEAU, avocat, 780 boulevard, suite 315, St-Laurent 279, Québec. Domicile: 281 Notre-Dame ouest, c. 22, Montréal. Procureur du requérant.

Hydro-Québec APPEL D'OFFRES: Fourniture de 45,000 litres d'Hydrazine liquide 35% (NH2H) en baril de 45 gallons. Toutes les conditions du présent appel d'offres sont contenues dans le document qui est disponible pour examen et peut être obtenu gratuitement, du lundi au vendredi inclusivement de 8h30 a.m. à 4h30 p.m. à l'endroit suivant: Direction des Contrats Bureau no 809 HYDRO-QUEBEC 75 ouest, boul. Dorchester Montréal 128, Qué., Canada.

Hydro-Québec APPEL D'OFFRES: Fourniture de 45,000 litres d'Hydrazine liquide 35% (NH2H) en baril de 45 gallons. Toutes les conditions du présent appel d'offres sont contenues dans le document qui est disponible pour examen et peut être obtenu gratuitement, du lundi au vendredi inclusivement de 8h30 a.m. à 4h30 p.m. à l'endroit suivant: Direction des Contrats Bureau no 809 HYDRO-QUEBEC 75 ouest, boul. Dorchester Montréal 128, Qué., Canada.

VILLE D'OUTREMONT AVIS PUBLIC: A l'assemblée générale du 6 octobre 1971, le Conseil a adopté le règlement numéro 1879 concernant l'imposition de certains milieux d'enseignement. Tout intéressé peut prendre connaissance de ce règlement au bureau du Greffier de la Ville d'Outremont.

VILLE D'OUTREMONT AVIS PUBLIC: A l'assemblée générale du 6 octobre 1971, le Conseil a adopté le règlement numéro 1879 concernant l'imposition de certains milieux d'enseignement. Tout intéressé peut prendre connaissance de ce règlement au bureau du Greffier de la Ville d'Outremont.

VILLE DE MONTRÉAL Expropriation et possession préalable, aux fins d'une voie publique, de certains immeubles situés dans le prolongement du boulevard Perras, entre la ligne de division des terres 22 et 21 et celle des terres 18 et 15.

VILLE DE MONTRÉAL Expropriation et possession préalable, aux fins d'une voie publique, de certains immeubles situés dans le prolongement du boulevard Perras, entre la ligne de division des terres 22 et 21 et celle des terres 18 et 15.

EXPORT 'A' La Meilleure Cigarette au Canada au Canada FILTRE RÉGULIÈRES ET "KING" Advertisement for Export 'A' cigarettes featuring a woman's face and product details.

1ère partie: devant un McNally en forme, des Pirates guère brigands

BALTIMORE (Le Devoir) — Les Orioles de Baltimore sont considérés, à juste titre, comme étant l'équipe la mieux équilibrée, depuis environ 5 ans, dans tout le baseball de calibre majeur. Ils ont de brillants lanceurs, toute une variété de frappeurs opportunistes et, enfin, une défensive hors de pair. Cet équilibre s'est particulièrement manifesté, samedi et lors de la 1ère partie de la Série Mondiale contre Pittsburgh, lorsque les Orioles commirent pas moins de 3 erreurs au champ, ce qui est exceptionnel pour eux. Mais bien que 2 de ces bévues aient directement contribué à donner aux Pirates 3 points non mérités et une avance de 3-0 en 2ème manche, les champions de la ligue Américaine gagnèrent avec aisance par le compte de 5-3 pour prendre les devants dans la série 4-de-7 pour le championnat du monde au baseball.

Grâce à un lanceur gaucher Dave McNally qui fut superbe et à 3 coups de 4-but, les Orioles eurent tôt fait d'effacer leur surprenante et rare maladresse à la défensive pour ensuite facilement triompher devant 53,229 partisans bien heureux.

McNally limita les gros frappeurs des Pirates (moyenne d'équipe au bâton de .274 en saison régulière) à seulement 3 coups sûrs, un à chacune des 3 premières manches, pour ensuite retirer 19 frappeurs d'affilée et 21 des 22 derniers à lui faire face (il perdit Manny Sanguillen à la 9ème manche lorsque l'arrêt-court Mark Belanger commit un erreur de 2-but en lançant mal au 1er but).

Le double de Roberto Clemente après 2 retraits à la 1ère moitié de la 1ère manche s'avéra inutile lorsque Willie Stargell (0 en 17 matches éliminatoires) fut retiré au bâton.

À la 2ème reprise, Pittsburgh compta 3 points à l'aide d'un seul coup sûr. McNally commença la manche en donnant un but sur balles (il ne devait en accorder que 2 durant toute la joute) à Bob Robertson, celui-ci avançant au 2ème coussin lorsque McNally exécuta un mauvais lancer alors que Sanguillen était au bâton. Celui-ci frappa éventuellement un roulant à l'arrêt-court et Belanger décida de tenter de retirer Robertson au 3ème but plutôt que de lancer au 1er. Son lancer atteignit Robertson sur le casque protecteur, la balle roula ensuite dans l'abri des joueurs du Baltimore... et Robertson compta pendant que Sanguillen se rendait au 2ème coussin. Jose Pagan fut ensuite retiré

PITTSBURGH (3)		BALTIMORE (5)	
ab	p	ab	p
Cash, 2b	4 1 1	Buford, cf	4 2 1
Clemens, cf	4 0 0	Blair, ce	5 0 0
Stargell, 1b	4 0 0	Detenmund, cf	1 0 0
Roberto, 3b	3 1 0	Powell, cf	3 0 0
Sanguillen, r	4 1 0	F. Robinson, cf	1 1 1
Pagan, 2b	4 0 0	Hendricks, r	4 0 1
Hernandez, ce	3 1 0	Johnson, 2b	4 0 1
Oliver, fo	1 0 0	Belanger, ce	4 1 2
Ellis, 1	1 0 0	McNally, 1	3 0 0
Moore, 1	1 0 0		
Miller, 1	0 0 0		
Milner, 1	0 0 0		
Totals	32 3 3 1	Totals	34 5 10 5
Pittsburgh	53 000 000 - 3	Baltimore	53 000 000 - 2
Baltimore	013 010 000 - 5		

sur un roulant au lanceur qui, cependant, permit à Sanguillen de se rendre au 3ème coussin. Jackie Hernandez, faible frappeur (.206) tenta ensuite un coup retenu dit "suicide". Pendant que Sanguillen filait vers le marbre, McNally ramassa la balle et lança, plus ou moins bien, à son receveur... qui l'échappa... erreur pour celui-ci, 2-0 Pittsburgh, Hernandez au 2ème coussin. McNally retira bien le lanceur Dock Ellis au bâton mais vit ensuite Dave Cash envoyer un 1er lancer au champ centre pour un simple permettant à Hernandez d'à son tour compter. McNally mettant fin à la manche en obligeant Gene Clines à frapper un roulant-jeu-

facultatif. Baltimore réduisit l'avance des Pirates à 3-1 à sa propre demie de cette 2ème manche lorsque le vétéran Frank Robinson, 1er frappeur, expédia un lancer-Ellis dans les estrades du champ gauche.

Point tournant
McNally, à la 1ère moitié de la 3ème manche, devait lui-même contribuer à ce qui fut le point tournant de la joute. Clemente commença avec un simple puis Stargell reçut un BB. C'est alors que McNally prit les choses en mains, c'est le cas de le dire: il retira Robertson (4 lancers) et Sanguillen (3 lancers) au bâton et sur élan chaque fois avant de retirer Pagan sur une chandelle au champ gauche. Les Pirates avaient évidemment raté l'occasion de donner un coup de grâce à McNally et leurs rivaux.

Ainsi inspirés, les Orioles se mirent à l'oeuvre à leur demie de la même manche. Belanger, sur un 1er lancer, eut un simple avant que McNally (.162 et 2 C et 7 PP au bâton) ne soit retiré sur 3 prises. Mais Don Buford suivit avec un simple avant que Marv Rettenmund n'envoie un 4ème lancer d'Ellis dans les estrades du champ gauche... et, tout à coup, de 4-3 Baltimore. Lorsque Ellis donna ensuite un BB à Boog Powell, le gérant Danny Murtaugh le remplaça par un Bob Moore qui se tira d'embaras (malgré un mauvais lancer) en retirant successivement Frank Robinson (au bâton) et Elrod Hendricks (chandelle au champ droit).

Le compte atteignit son total final à la 5ème manche alors que Don Buford, 1er frappeur, expédia un 1er lancer de Moore dans les gradins du champ droit. C'était son 3ème circuit en Série Mondiale (1 en 1969, 1 en 1970). Tel que déjà dit, les Pirates ne firent rien qui vaille à partir des retraits au bâton de Robertson et Sanguillen à la 3ème manche. McNally les maîtrisant tel un grand artiste, occasionnellement aidé à la défensive par le magnifique 3ème-but Brooks Robinson qui commença à faire des arrêts rappelant ses exploits de l'automne dernier contre Cincinnati dans de mêmes circonstances, soit en Série Mondiale. McNally n'affronta que 35 frappeurs en 9 manches (5 atteignirent un but grâce aux 3 erreurs déjà signalées et à 2 BB, les 3 autres sur les seuls 3 coups sûrs accordés par McNally). Il exécuta 16-20-18-16-7-10-8-13-14-122 lancers... contre 6-9-20-35 pour Ellis, 10-12-14-14-50 pour Moore et 12-24-36 pour Bob Miller, 3ème lanceur des Pirates, Ellis lançant 2 manches et 1 tiers, Moore 3 et 2 tiers et Miller 2.



COMME AU HOCKEY — On ne sait si le début de la saison de hockey a influencé Bob Johnson, des Orioles, mais la mise en échec dont fut victime le receveur Manny Sanguillen, des Pirates, lors de la 4ème manche du match d'hier, en fut une qui se compare avantageusement à celles appliquées dans la LNH. Johnson fut néanmoins retiré. (Téléphoto PA)

Johnson abat Johnson...et les Orioles écrasent Pittsburgh 11-3

BALTIMORE (Le Devoir) — Les Orioles de Baltimore, au bâton comme au monticule ou au champ, ont tellement dominé les Pirates de Pittsburgh, hier et lors de la 2ème partie de la Série Mondiale du baseball, qu'on peut dire que la joute frisa le ridicule. Le droitier Jim Palmer, en 8 manches et 170 lancers (un lanceur victorieux en emploi habituellement entre 100 et 120 en 9 manches!), laissa 13 coureurs du Pittsburgh en panne sur les sentiers... pendant que ses coéquipiers malmenaient, avec 14 coups sûrs et 7 buts sur balles (dont 2 avec les buts emplis qui, chaque fois, permirent à Palmer de lui-même faire compter autant de points!), pas moins de 6 lanceurs ayant l'air de joueurs de calibre junior devant les champions de la ligue Américaine.

Si, après 2 victoires très faciles, samedi et hier (la partie de dimanche fut remise à cause de la pluie et du terrain détrempé au champ extérieur), les Orioles perdaient la série contre les faibles Pirates, on pourra certes écrire que ce sera, à l'instar de l'élimination du Boston par Canadien, le printemps dernier et au hockey, la surprise sportive de l'année!

Baltimore marqua un 1er point à la 2ème manche contre un Bob Johnson qui est plutôt lanceur de relève que lanceur débutant. Frank Robinson commença avec un simple, avança au 2ème sur un but sur balles à Elrod Hendricks et compta sur un simple de Brooks Robinson avant que Dave Johnson ne frappe dans un double-jeu et que Mark Belanger ne soit retiré sur un coup en flèche dans le gant de Johnson le lanceur.

C'est 2 matches plus tard, à la 4ème, que Baltimore donna un premier coup de grâce aux Pirates et à Johnson. Après le retrait de Boog Po-

well, le vétéran Frank Robinson y alla d'un autre simple et passa au 2ème coussin lorsque Johnson donna un BB à l'autre Robinson avant de se faire mettre hors de combat par un (Dave) Johnson qui frappa un simple entre le 3ème-but et l'arrêt-court bon pour 2 points... et de 3-0 Baltimore. Le jeune Bruce Kison remplaça Johnson le lanceur mais fit piètre figure. Il donna un BB (sur 5 lancers) à Belanger pour emplir les coussins avant d'en donner un autre (en 4 lancers) à un Palmer faisant ainsi compter un 4ème point qui devait être celui victorieux. Kison céda sa place à Bob Moore qui mit fin à la manche en obligeant Don Buford à frapper une chandelle au champ gauche, le voltigeur Willie Stargell (guère brillant au bâton) se signalant ensuite en retirant Johnson au marbre avec un lancer précis.

Mais l'appétit des frappeurs des Orioles n'était pas rassasié et à la 5ème reprise, ils envoyèrent 11 frappeurs au marbre pour ajouter 6 points à leur total et faire passer le pointage à 10-0. Résumons: simple Rettenmund (sur un 1er lancer), simple Powell (sur un 1er lancer), retrait-chandelle de F. Robinson (Rettenmund avance au 3ème coussin après le retrait malgré un superbe lancer du voltigeur Clemente), simple Hendricks et erreur de 2 buts du voltigeur Al Oliver sur le coup (2 points, Hendricks au 3ème but), simple Brooks Robinson (sur un 1er lancer), 7-0 Baltimore, simple Johnson (sur 2ème lancer), départ de Moore et arrivée de Bob Veale, BB à Belanger (4 lancers - buts emplis), BB à Palmer (5 lancers), 8-0 et buts toujours emplis, roulant jeu facultatif de Buford, 9-0 simple Rettenmund, 10-0, retrait Powell.

Le dernier point des Orioles fut réussi à la manche suivante: simple (1er lancer) de F. Robinson, simple (1er lancer) de Hendricks, simple (5ème lancer) de B. Robinson...11-0. Ce n'est qu'à la 8ème manche devant un Palmer épuisé pour avoir exécuté trop de lancers depuis le début, que Pittsburgh marqua ses 3 points. Après le retrait, sur un arrêt (son seul de la partie) sensationnel du merveilleux Brooks Robinson, de Manny Sanguillen, le jeune Jackie Hernandez eut un

BB qui fut suivi d'un simple au champ gauche du frappeur d'occasion Al Davalillo. Palmer retira Dave Cash sur une chandelle (et un 1er lancer) avant que Richie Heber (aussi sur un 1er lancer) n'expédie la balle dans les estrades du champ droit... et de 11-3 Baltimore.

Palmer termina la manche avant de céder la place, à la 9ème au vétéran Dick Hall. En 8 manches, Palmer avait exécuté successivement 22-20-16-23-24-22-22-170 lancers tout en laissant 2-2-2-1-2-2-1-13 coureurs sur les buts (Hall devait en laisser un lui aussi en 9ème). Son successeur Hall, lui, eut 11 lancers pour un total de 181...qui se compare étrangement à celui des lanceurs du Pittsburgh: Johnson, 64; Kison, 9; Noose, 13; Veale, 19; Miller, 19; et Giusti, 15, soit 139 au total.

Ce qui revient à dire que les frappeurs du Baltimore ne perdirent pas de temps à... frapper!

La futilité de ceux du Pittsburgh fut étonnante, incroyable. À la 1ère manche, Stargell et Oliver laisseront 2 coureurs en panne; à la 2ème, Hernandez, Johnson et Cash en laisseront 2 autres; à la 3ème, Oliver et Robertson, 2; à la 4ème, Johnson et Cash, 1; à la 5ème, Oliver, 1; à la 6ème, le frappeur de relève Sands et Cash, 2; à la 7ème, Oliver et Robertson, 2; à la 8ème, Stargell, 1; et à la 9ème Robertson, Sanguillen et Milt May, 1!

Evidemment qu'un commentaire à l'effet que Monsieur Palmer était efficace aux bons moments serait superflu. Cet après-midi, sur le gaz artificiel du stade Trois-Rivières de Pittsburgh, le gaucher Mike Cuellar rivalisera contre Steve Blass et le premier devrait donner une insurmontable avance de 3-0 au Baltimore dans une série qui s'annonce comme devant être plutôt brève.

PITTSBURGH (3)		BALTIMORE (11)	
ab	p	ab	p
Cash, 2b	5 0 0	Buford, cf	5 0 1
Heber, 3b	3 1 1	Rettenmund, ce	5 1 21
Clemente, cf	5 0 0	Powell, 1b	5 1 0
Stargell, cf	3 0 1	F. Robinson, cf	4 2 0
Oliver, ce	5 0 0	Blair, ce	1 1 0
Roberts, 1b	3 0 0	Hendricks, r	3 2 1
Sanguillen, r	5 0 1	D. Johnson, 2b	5 1 2
Hernandez, ce	2 1 0	Belanger, ce	3 1 0
M May, fo	1 0 0	Palmer, 1	2 0 0
B. Johnson, 1	2 0 0	Hall, 1	0 0 0
Kison, 1	0 0 0		
Moore, 1	0 0 0		
Veale, 1	0 0 0		
Sands, fo	1 0 0		
Miller, 1	0 0 0		
Davalillo, cf	1 1 0		
Totals	36 3 3 1	Totals	36 11 10
Pittsburgh	10 361 000 - 2	Baltimore	10 361 000 - 11
Baltimore	10 361 000 - 11		

LES CHIFFRES FINANCIERS

Totaux des 2 parties
Recettes brutes: \$1,132,208.00
Recettes nettes: \$1,029,280.00
Part des joueurs: \$524,932.80
Part du bureau du commissaire: \$154,392.00
Parts des ligues Américaine, Nationale, du Baltimore et Pittsburgh: \$87,304.30

À coups (plus ou moins) sûrs

- La moyenne au bâton collective du Baltimore pour la saison régulière fut de .261 (à comparer à .274 pour Pittsburgh).
- La victoire de McNally, samedi, était sa 49ème (contre seulement 12 échecs) à Baltimore au cours des 4 dernières saisons. Son total de 9 retraits au bâton était aussi son plus fort de l'année qui, jusque-là, avait été de 7 (contre les Yankees).
- En 67 Séries Mondiales, le club qui a gagné la 1ère joute a éventuellement gagné la série 40 fois.
- La moyenne au bâton saisonnière de 266 de Mark Belanger représente une hausse de 48 points sur sa moyenne de 218 de 1970.
- Bob Miller, qui lança les 2 dernières manches pour Pittsburgh samedi, n'a maintenant donné, en 1971, qu'un seul circuit à ses adversaires en 101 manches.
- Don Buford est un as-1er frappeur pour les Orioles. Ainsi, en 1969, il croisa le marbre 99 fois, même chose en 1970 et, enfin, 98 fois cet été.
- Les distances des clôtures du stade Memorial de Baltimore: 309 pieds (lignes du champ gauche et du champ droit), 309 champ gauche-centre et champ droit-centre, 410 en plein champ centre.
- Quelques âges: Danny Murtaugh, 54 ans vendredi dernier; les instructeurs George Stallor, 55 ans, et Frank Okean, 59 ans; Bob Moore, 24 ans, samedi dernier.
- Dave Johnson a frappé pour .280 en 1969, .281 en 1970 et .282 en 1971!
- Luke Walker, lanceur de relève gaucher des Pirates, ne s'est pas exercé une seule fois durant les 2 joutes à Baltimore et on se demande si le gérant Danny Murtaugh ne lui demandera pas de commencer la 4ème partie. Ce qui prouve à quel point le personnel de lanceurs du Pittsburgh est faible. Bob Johnson, qui commença la partie d'hier, est lui aussi, et plutôt, un lanceur de relève.
- Le président John Galbraith des Pirates est propriétaire d'un poulain de 2 ans qu'il a nommé "Roberto" en l'honneur de son brillant joueur, Clemente.
- Cela ne les a guère aidés contre McNally lors de la 1ère partie, mais les Pirates, en cours de saison régulière eurent un dossier de 39 victoires contre 19 défaites contre les lanceurs gauchers.
- Le frappeur d'occasion Charlie Sands, hier, laissa son bâton lui glisser des mains alors qu'il s'élançait sur un 4ème lancer de Palmer à la 6ème manche. Le bâton alla tomber parmi les spectateurs de la 10ème rangée à la droite du marbre et à côté du filet-protecteur. Sands prit un autre bâton mais pendant qu'il se faisait retirer sur 3 prises, on vit Dave Cash récupérer le premier bâton... tout en offrant un autre au spectateur en échange.
- Brooks Robinson, en se rendant sur les buts 5 fois (3 simples et 2 buts sur balles) dans une même partie de 9 manches (en vérité 8 pour Baltimore, hier), a égalé un record établi en 1926 par Babe Ruth et en 1967 par Lou Brock (en Série Mondiale évidemment). Ruth, en 1926, avait frappé un circuit et reçu 4 buts sur balles!
- Le même Brooks Robinson n'eut qu'un seul arrêt à faire lors de la joute d'hier et c'en fut un, en 8ème manche et contre Manny Sanguillen, tout simplement incroyable! Une pieuvre ne saurait s'étendre plus et mieux que lui pour arrêter une balle frappée dans sa direction approximative!

CARTES PROFESSIONNELLES ET D'AFFAIRES

MEUBLES DE BUREAU
VENEZ CHOISIR VOTRE AMEUBLEMENT SUR LES LIEUX
STATIONNEMENT
Canada Dactylographe Inc.,
7035 AVE. DU PARC
270-1141

Administration du personnel
● Evaluation des emplois
● compensation de la gréance
● relations ouvrières
● salaires
● structures
● promotion

P. FERREULT & ASSOCIÉS
381-5811

Brevets d'invention
MARQUES de COMMERCE
Marion, Robic & Robic
ci-devant
Marion & Marion
2100, rue DRUMMOND
Montréal, 25 288-2152

LISEZ ET FAITES LIRE LE DEVOIR

TRADUCTIONS TRAVEX Inc.
Techniques - Commerciales - Publicitaires
630 ouest, rue Sherbrooke 843-3644
Montréal 111

MONTREAL-VANCOUVER SANS ESCALE TOUS LES JOURS

CP Air est la seule ligne aérienne à vous offrir Montréal-Vancouver, sans escale et tous les jours. Un "vol d'affaires" décolle de Dorval tous les soirs à 18h55. Appelez votre agent de voyages ou CP Air; et ne mangez pas avant de prendre l'avion: car nous vous servons un plantureux et délicieux repas à bord. A la conquête du monde avec CP Air.



la semaine

Compagnie controversée

Que penser de Pan American Mines?

par Denis Giroux

Que penser de Pan American Mines Ltd.? C'est une question à laquelle beaucoup d'investisseurs aimeraient connaître la réponse.

Au cours des dernières semaines les actions de cette compagnie passablement controversée ont subi des fluctuations très accentuées, le volume des transactions a oscillé de façon imprévisible au point que les autorités de la bourse canadienne ont dû hausser la marge requise pour acheter les actions de Pan American à 75% (contre 50% normalement). Tout récemment, Pan American Mines a annoncé la découverte d'un gisement d'uranium, et cette découverte semble prodigieuse. Le hic vient de ce que le gisement est situé en Arizona, donc hors de la portée des corps publics canadiens et que la propriété-miracle venait tout juste d'être abandonnée par une autre compagnie qui venait d'y dépenser des dizaines de milliers de dollars en forages: elle ne la jugerait pas intéressante. Pourquoi aurait-elle laissé tomber une propriété si éminemment riche et profitable?

Il a aussi été dit un moment que le très controversé et énigmatique Howard Hughes était mêlé par son entourage aux affaires de Pan American. Il n'en faut pas plus pour rendre craintif le plus téméraire des investisseurs.

La direction de Pan American s'en est rendu compte et pour embellir son image et clarifier sa position, elle a invité récemment quelques experts, analystes et journalistes à visiter sa propriété située près de Phoenix en Arizona. Lors de ce séjour, la compagnie a tenté de clarifier les points "suspects" de ses activités. En gros, voici ce qui a été révélé, cela sous toutes réserves bien entendu.

Le gisement

Le 27 août dernier, l'ingénieur-conseil de la compagnie, M. Marcel Morin de Québec, déclarait dans un rapport au conseil d'administration que les résultats des forages entrepris à date justifiaient la mise en exploitation à ciel ouvert du gisement d'uranium. Les forages faisaient alors état de teneurs de 2,02%, 2,35% et 1,04% d'oxyde d'uranium (U3O8) par tonne de minerai.

Parfois le pourcentage tombait à 75% à 41%, à 51%. Mais au 27 août, M. Morin estimait le gisement à 2,700,000 tonnes de minerai d'une teneur moyenne de 1%, ce qui donne cinquante-quatre (54) millions de livre d'uranium.

C'est sur ces résultats que le conseil d'administration de

Pan American s'est basé pour étudier immédiatement la construction d'une usine qui serait mise en chantier dès le printemps prochain. Les réserves déjà "prouvées" seraient en effet suffisantes pour assurer la rentabilité de l'entreprise.

Une teneur de 1% d'oxyde d'uranium donne en effet environ vingt livres d'uranium par tonne. Or, comme le mentionne le rapport de M. Morin, la plupart des compagnies sont aujourd'hui très satisfaites d'obtenir cinq ou six livres de leurs gisements d'uranium. Ainsi, Gulf Minerals a annoncé la mise en exploitation d'une mine à ciel ouvert pour extraire des concentrés d'uranium de son gisement de Sasatchewan, et ce gisement ne donnera que six livres par tonne.

Selon les dirigeants de la compagnie, il en coûterait environ deux dollars par livre pour extraire l'uranium de son gisement. Or, le prix actuel varie autour de \$7,00. Il est prévu qu'il pourrait très facilement atteindre \$10,00 au cours des années à venir.

La rentabilité de la mine serait donc assurée grâce à cette forte marge de jeu et à la tendance très fortement croissante du prix et de la demande d'uranium.

Nous avons toutefois appris de source sûre que les derniers sondages pour lesquels on possède des résultats auraient été décevants; mais même à ce niveau, la teneur serait relativement normale par rapport aux autres gisements nord-américains estimés dans des milieux proches de la direction.

Explications

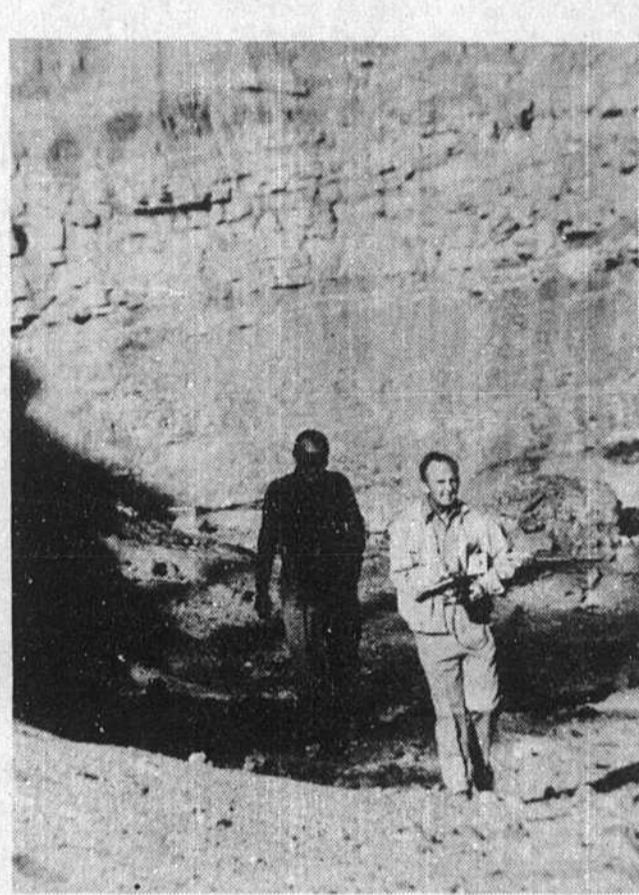
La direction de Pan American Mines ne tente pas d'expliquer ce qui a poussé la compagnie qui détenait précédemment les droits sur le gisement à s'en défaire. Elle mentionne simplement qu'elle l'a acheté de la Southern Union Production Co. en échange d'actions (d'une valeur de près de \$3 millions) et d'une autre propriété qu'elle (Pan American) détenait.

En ce qui a trait aux actionnaires de la compagnie, Pan American a déjà nié tout lien avec Howard Hughes ou un de ses collaborateurs. Les dossiers de la bourse font normalement état de onze actionnaires de nationalités canadienne ou américaine que chacun détendrait entre 6,700 et 65,000 actions ordinaires de la compagnie. Précisons aussi que certaines grandes maisons de courtage du Canada transigent aussi les actions de Pan American, quoique d'autres font preuve d'une très pruden-

te réserve face aux titres de la compagnie.

La direction de Pan American estime que le financement de l'usine de concentration du minerai n'entraînera pas de dilution des profits, car peu ou pas de capital-actions supplémentaire ne sera émis pour financer les immobilisations, qui ne devraient d'ailleurs coûter qu'environ \$2,5 ou \$3 millions.

A ces renseignements, il convient d'ajouter que M. Gerard Henderson, déjà administrateur depuis plusieurs années de Avon Products a accepté de siéger au conseil d'administration de Pan American Mines. A ce conseil d'administration figure comme président M. Howard Eckersley qui est le président de la compagnie. En dépit de ce qu'a dit la compagnie, on ne peut toutefois s'empêcher de remarquer que M. Eckersley était décrit dans le prospectus d'émission initiale des actions de Pan American comme directeur en chef du personnel de Howard Hughes ("Chief Personal Staff Executive to Howard Hughes").



Compteur Geiger en mains, l'ingénieur-conseil de Pan American Mines, M. Marcel Morin, s'efforce de montrer à un visiteur la richesse du gisement de Pan American. On peut d'ailleurs apercevoir à l'arrière plan le commencement du gisement, situé à une quinzaine de pieds sous le niveau du sol et qui est légèrement plus foncé sur la photo a été creusée par l'ancien propriétaire du gisement.

Ce sont malheureusement des ambiguïtés de ce genre jointes à l'éloignement du gisement qui nourrissent le scepticisme de certains analystes et investisseurs ("C'est trop beau pour être vrai"). A en juger par la réaction des analystes et d'un ingénieur indépendant qui accompagnait le groupe, le gisement de Pan American Mines apparaît intéressant. Il faut aussi se rappeler que les résultats de forage viennent d'une firme indépendante et que M. Morin qui dirige les forages est lui-même soumis à une surveillance très stricte de la Corporation des ingénieurs du Québec, et de la Commission des Valeurs mobilières, deux organismes publics qui ont autorisé l'inscription des actions de Pan American.

Certains sont tentés de voir dans Pan American des manipulations du genre de celles qu'ils ont cru déceler dans des affaires précédentes. L'avenir dira s'ils ont eu raison ou si au contraire leur méfiance leur a fait manquer une occasion unique.

financière

NOMINATION CHEZ MUTUAL OF OMAHA



Pierre De Gaspé Gourdeau Vice-Président

M. F.A. Walton, Vice-Président Exécutif, des Opérations Canadiennes pour Mutual of Omaha, annonce la nomination de M. Pierre De Gaspé Gourdeau, au poste de Vice-Président Régional des ventes pour l'Est du Québec. M. Gourdeau entra au service de la Compagnie en 1956 comme représentant des ventes à Québec. En 1960, il était promu Directeur des Ventes de la succursale de la Compagnie à Montréal. Il retourna dans la Ville de Québec en 1961 comme Directeur de la succursale pour l'Est du Québec. En 1966 M. Gourdeau était nommé Directeur Régional des Ventes pour la Province de Québec. Grâce à son habile direction, le volume des affaires de la Compagnie, telles que l'assurance-vie individuelle et groupe, assurance maladie et accident, a démontré des augmentations à chaque année dans la Province de Québec.

Revue boursière

Le marasme continue

par Peter Leichnitz de la PC

La pire dégringolade de l'année a porté un dur coup aux marchés canadiens cette semaine et de nombreux titres ont connu de nouvelles baisses.

Le discours prononcé par le président Nixon jeudi soir, sur l'économie des Etats-Unis, en a été la principale cause.

L'indice des industrielles de la Bourse de Toronto, principal baromètre de l'évolution du marché, a fermé vendredi à son niveau le plus bas depuis le 25 novembre 1970, perdant 4,89 points à 165,93. Vendredi, il a affiché sa plus forte baisse de l'année, soit 3,33 points.

A New York, le marché est demeuré presque inchangé et les transactions ont été actives.

A la Bourse de Montréal et à la Bourse canadienne, l'indice composé a fléchi de 2,87 points à 172,96.

Au total, dans ces deux Bourses, 4,63 millions d'actions ont changé de mains.

La surtaxe

Le principal facteur qui assombrit le tableau économique canadien est la surtaxe de 10 pour cent sur les importations américaines.

Dans son discours, le président Nixon n'a pas dit quand cette surtaxe serait levée.

"Bien que personne ne se soit attendu que M. Nixon la

supprime, il existait une certaine lueur d'espoir. Comme il ne l'a pas fait, la déception s'est traduite par une piètre performance du marché vendredi, a déclaré un observateur.

Les pertes s'échelonnent maintenant sur cinq semaines consécutives sur les marchés canadiens.

A New York, la moyenne de Dow Jones des 30 titres industriels, a fléchi de .07 cette semaine pour fermer à 893,91.

Un observateur signale que le marché est alourdi par les ventes et les retraits de profits à la suite du discours de M. Nixon.

Au total, sur le marché de New York, 74,21 millions d'actions ont changé de mains par rapport à 56,94 millions la semaine dernière, ce qui est une hausse sensible.

Au total, à Toronto, 9,04 millions d'actions ont changé de mains, par rapport à 9,76 millions la semaine dernière.

La crise monétaire

Alors que la crise monétaire internationale se poursuit et que les principales nations commerciales exercent des pressions sur le dollar américain, les cours de l'or réagissent de façon erratique et il en résulte une baisse des valeurs sur les marchés canadiens.

Au cours de la semaine, le

marché des aurifères de Toronto a subi une de ses pires baisses de l'année, perdant 10,35 points à 158,85, son plus bas niveau depuis le 30 septembre 1970.

Les cours des métaux non-ferreux ont continué de s'effriter alors que les investisseurs négligeaient ce compartiment particulier du marché.

L'indice des métaux non-ferreux de Toronto a fléchi de 2,12 points à 77,50, son plus bas niveau depuis août 1965.

Quand, au début de la semaine la société Mobil a annoncé qu'elle avait découvert du pétrole et du gaz à l'extrémité ouest de l'île au Sabre, à environ 175 milles à l'est de Halifax, les cours des sociétés qui pratiquent le forage de gisement sous-marins dans la région se sont hissés vivement.

Cependant, les hausses ont été de courte durée, et à la fin de la semaine, la tendance à la baisse avait rogné la plupart des profits.

Enfin au cours de la semaine, l'indice des pétroles de l'Ouest à Toronto, avait fléchi de 4,58 points à 228,31.

la chronique de Marcel Clément

Depuis la publication du Livre Blanc sur le problème fiscal au Canada, il y eut maintes discussions sur ce dernier, tant de la part de nos hommes d'affaires que de nos hommes politiques, d'autant plus que les changements proposés sont encore loin d'avoir force de loi, tant que les députés de la Chambre des Communes ne se seront pas prononcés pour de bon. Il y eut, aussi, maints écrits sur ce sujet de la part de plusieurs firmes anglo-saxonnes, mais la maison de valeurs de placement Morgan, Ostiguy & Hudson Inc. "toujours à l'avant-garde," est la première institution financière canadienne-française à traiter, dans un bulletin de 6 pages de "Nos actifs et le Jour de l'Évaluation", en ce qui concerne le nouveau projet de taxes sur les gains en capital. Incidemment, Morgan, Ostiguy & Hudson Inc. membres des Bourses Canadienne, de Montréal et de Toronto et, aussi, membre de l'Association canadienne des courtiers en valeurs mobilières fait maintenant partie du syndicat financier ontarien, offrant des obligations de l'Hydro-Québec, tout comme elle est, aussi, membre du syndicat financier offrant les obligations de l'Hydro-Québec et l'on nota, même, ces jours-ci, qu'elle était la seule maison financière canadienne-française à figurer parmi les 70 firmes qui ont offert, sur le marché américain, \$75,000,000 d'obligations de la Commission Hydro-Electrique du Québec, à 8 1/2%, série BV. Nos félicitations à sa direction et nous en profitons, aussi, pour féliciter M. Serge Leclerc, directeur, Gestion et Planification Financière, de la même firme, pour l'excellente manière dont il a traité le projet de loi canadienne sur la réforme fiscale, présenté le 18 juin 1971 et dont le bill peut subir des modifications, tant que la Loi n'entrera pas en vigueur. Personne n'ignore qu'elle donne lieu, actuellement, à maints débats à Ottawa, d'où la nécessité d'une prudente interprétation des recommandations, formulées dans l'étude "Nos actifs et le Jour de l'Évaluation".

Il ressort de l'intéressante étude précitée que le gouvernement fédéral annoncera d'ici le 31 décembre 1971, les dates officielles pour l'évaluation de tous les biens pour fins d'imposition. Il y aura 2 jours dits "jours d'évaluation", l'un pour déterminer la valeur des actions des corporations publiques et, l'autre, pour évaluer tous les autres biens — il pourrait y avoir rétroactivité n'importe quel jour, à partir d'aujourd'hui jusqu'au 31 décembre 1971. Après l'instauration de la nouvelle Loi fiscale, seuls seront imposés les gains réalisés, et, déduites les pertes après l'entrée en vigueur du nouveau régime fiscal, soit le 1er janvier 1972. Il est donc indispensable, lit-on dans l'étude précitée, que toute personne possédant des biens les fasse évaluer à la date fixée, même si le gouvernement n'exige pas de rapport de l'évaluation. Les gains et les pertes encourus jusqu'à la fin de 1971 ne seront pas calculés.

Le gouvernement et les institutions financières fourniront aux contribuables suffisamment de renseignements pour les aider à établir "la juste valeur marchande" de tous leurs avoirs pour fins d'impôt. Il va sans dire que toute évaluation personnelle doit paraître raisonnable. L'auteur de l'étude mentionnée ci-dessus s'efforce de faire ressortir la méthode la plus avantageuse pour que les gens puissent calculer leurs gains et leurs pertes pour fins d'impôt, qu'il s'agisse de résidences principales ou de fermes, de résidences secon-

naires ou de maisons de campagne, de collections privées et de maintes autres catégories de biens, destinés à l'usage personnel. Si une personne veut vendre certains des actifs précités à un prix supérieur à \$1,000 et profiter d'un gain en capital, Morgan, Ostiguy & Hudson Inc. recommande que les dits biens soient évalués par un expert, à la date d'évaluation. Il va sans dire que les paragraphes, traitant des portefeuilles d'obligations et d'actions ordinaires et privilégiées, des débetures, des billets, des hypothèques, des obligations convertibles, etc, sont de nature à intéresser grandement bien des investisseurs et des spéculateurs et ce n'est pas sans raison qu'il est mentionné qu'il serait fort opportun d'obtenir un avis professionnel, afin de déterminer une valeur initiale et, cela, au jour de l'évaluation.

Il est, aussi, question dans l'intéressante étude précitée (publiée au moment propice, puisque la majorité des modifications fiscales projetées entrèrent en vigueur au début de l'an prochain, vu les perspectives qu'elles seront adoptées en majorité cet automne par Ottawa, dans leur forme intégrale) du calcul du gain ou de la perte encourus par rapport aux mesures frappant le capital.

Denrées et matières premières

Pour éviter la crise actuelle quel placement choisir?

par Albert Lambert, Adm.A., de John T. Geldermann & Co.

Réévaluation, dévaluation, ces mots sont maintenant devenus "monnaie courante" (sans jeu de mots), et tous les jours, surtout depuis le 16 août, nous assistons à de nouvelles variations.

Sans avertissement, en quelques mots, un chef d'état a changé les règles du jeu. Il a créé des atouts qu'il garde pour lui, et oblige ses partenaires à discarter les premiers.

Nous ne savons plus très bien si nous vivons dans une période de dépression avec du chômage, des baisses de profits, des faillites, ou, dans une période d'inflation, caractérisée par des prix et des salaires élevés, une masse monétaire en expansion.

L'incertitude du lendemain fait que même les valeurs traditionnelles sont abandonnées.

L'argent, (le métal) le

refuge des investisseurs les plus conservateurs, de ceux qui voulaient se protéger contre les changements monétaires, est à son plus bas niveau depuis 1968, et il y a peu d'espoir de le voir monter à ses anciens sommets. (\$2,58 en 1968).

L'or, encore hier un symbole de richesse, détenu presque en exclusivité par les banques, voit brusquement son rôle disparaître.

Le Dow-Jones à moins de 900 est au même niveau qu'en 1965, alors qu'on pense se protéger de l'inflation en achetant des actions.

Pendant combien de temps encore, les industries pourront-elles payer un intérêt de 8-9-10% à leurs créanciers, alors que dans bien des cas, les propriétaires (actionnaires) réalisent un profit sur les ventes après impôts, inférieur à 4%?

Pendant que toutes les valeurs sont remises en question, une chose est certaine, la nécessité de manger pour l'homme et pour certains animaux domestiques tels que les boeufs, les porcs, les vaches laitières, etc. C'est pourquoi, des denrées telles que le blé, la fève soya, le maïs, le sucre présentent à long terme des possibilités de plus-value.

Vous allez à Halifax? à Saint-Jean? Composez 877-4032

pour réservations immédiates à l'hôtel Nova Scotian, Halifax, à l'hôtel Newfoundland, Saint-Jean (T.-N.) ou à tout autre hôtel CN.

LE JACRE RESTAURANT

BOUL. LAURIER
BOUL. STE-ANNE
QUÉBEC

Notre spécialité est la gestion professionnelle de portefeuilles

BOLTON, TREMBLAY & COMPAGNIE
Portefeuilles personnels et institutionnels

FONDS BOLTON, TREMBLAY LTÉE
(Aucun frais de souscription)

Pour plus de renseignements:
P. A. Bienvenu, Nigel Stephens
suite 1225, suite 2519
1245 ouest, rue Sherbrooke, 44 ouest, rue King
Montréal 109, Qué. Toronto 1, Ontario
Tél.: 849-4591 Tél.: 864-1480

FIDUCIE PRÊT ET REVENU
LA SEULE SOCIÉTÉ DE FIDUCIE AYANT SON SIÈGE SOCIAL À QUÉBEC

NOUVEAU-UNIQUE

INTERETS PAYES MENSUELLEMENT

sur dépôts garantis de 5 ans
\$15,000.00 et plus

N'attendez plus 3, 6 et même 12 mois pour jouir de l'intérêt de votre argent. Regroupez vos placements ET faites un dépôt garanti à FIDUCIE PRÊT ET REVENU. Nous garantissons un chèque mensuel d'intérêts dans votre courrier.

POUR TOUT AUTRE DÉPÔT SUPÉRIEUR À \$500.00 COMMUNIQUEZ AVEC NOUS.

TAUX ACTUELS*

30 à 59 jours	4 1/4%
60 à 89 jours	4 1/2%
90 à 179 jours	4 3/4%
180 à 269 jours	5 3/4%
270 à 364 jours	5 3/4%
1 an	6 1/4%
2 ans	6 1/2%
3 ans	7 1/4%
4 ans	7 1/2%
5 ans	8 %

* Sujets à changement sans avis.

Institution inscrite à l'Assurance-Dépôts du Québec

FIDUCIE PRÊT ET REVENU
SIÈGE SOCIAL QUÉBEC, QUÉ.

Membre du Groupe Prêt et Revenu

CERTIFICAT DE DÉPÔT GARANTI
S.V.P. Complétez ce coupon et postez votre chèque à:

FIDUCIE Prêt et Revenu
QUÉBEC / 850 Place d'Youville
Tél.: 529-6821 / Jean-Guy Filion
MONTREAL / 225 St-Jacques
Tél.: 288-1221 / Roland Hamel
(TÉLÉPHONEZ-NOUS À FRAIS VIÉS)

Montant: \$ _____
Durée: _____ ans.
Nom: _____
Adresse: _____
Téléphone: _____

Minimum: \$500.00. Un certificat officiel vous sera transmis. D-10-11

CHICAGO EN B747 PAR AIR FRANCE... SEULEMENT PAR AIR FRANCE!

Profitez de votre prochain voyage à Chicago pour goûter au confort de notre B747. Air France, la seule ligne B747 Montréal-Chicago. Correspondances faciles vers toutes les grandes villes de l'ouest américain et du Middle West: Los Angeles, San Francisco, Kansas City, Minneapolis, Milwaukee, St. Louis, Las Vegas, Dallas et Denver.

Le B747 d'Air France
vers Chicago tous les jours
Départs:
Vers Chicago: 14h30
Vers Montréal: 17h20

AIR FRANCE

Italie: la crise politique du 'pays malade' de l'Europe

par ROLANDE A. LACERTE

VARESE — "Il y a une limite à tout, même au cannibalisme de parti" écrivait récemment en éditorial le *Corriere della Sera*. La vraie crise en Italie est la crise qui divise les partis, à Rome on a compté jusqu'à treize tendances différentes au sein de la coalition démocrate-chrétienne que l'on qualifie par dérision de "coalition des déusés". Les courants idéologiques sont tellement nombreux que "si le pire n'est pas encore arrivé c'est seulement parce que la faiblesse de l'opposition égale celle de la majorité. On pourrait dire que la démocratie italienne survit miraculeusement à cause d'un équilibre d'impuissance" (*Corriere*).

L'Italie vit son semestre blanc (six

mois précédant la fin de son mandat le président subit une diminution de pouvoir et n'est pas autorisé à dissoudre les Chambres). En décembre sera élu un nouveau chef d'Etat. La course pour le Quirinale est engagée et c'est dans un climat d'incertitude que l'on se demande si l'automne sera chaud. Tout semble pour le moment relativement calme mais le feu couve peut-être sous la cendre comme à Reggio de Calabre.

Dans le quartier de Sbarre, surnommé République de la rébellion, un jeune homme a été tué pendant une bagarre. Par les forces de l'ordre? Par des agitateurs? Une enquête est en cours mais l'hystérie collective a été alimentée par l'événement et des menaces de vengeance

ce sont proférées avec des pleurs et gémissements de dents.

Partout on parle de récession économique, inflation, stagnation et chute de la progression industrielle. L'inquiétude en face de la surtaxe imposée par les Etats-Unis est venue se greffer à un climat économique déjà détérioré. Le ministre du travail Carlo Donat Cattin a déclaré: "Nous ne pourrions pas supporter un nouvel automne chaud".

Traçant un panorama de la situation économique italienne le ministre du travail a ajouté: "Notre pays, sur le plan économique, a réalisé un progrès supérieur au cours des dernières vingt années que dans les vingt siècles pré-

cedents. Mais ce progrès a été accompli selon une ligne déterminée qui doit maintenant être modifiée pour pouvoir affronter avec succès une phase nouvelle de développement, une phase qui ne peut plus se présenter avec les mêmes caractéristiques qui ont été celles de la période de l'après-guerre."

Hausse du coût de la vie

Au retour des vacances, les ménages italiens ont eu la mauvaise surprise de voir le prix des denrées alimentaires augmenter de 5 à 15%. On parle ici des repas à dix-huit carats (un kilo de jambon cru coûte l'équivalent d'une paire de souliers). Il en coûte 14% plus cher que l'an dernier pour équiper un écolier en vue de la rentrée scolaire. Certains marchands prennent prétexte de la crise du dollar et de la fluctuation monétaire pour hausser les prix. Cela est paradoxal car l'exportation étant réduite il y a augmentation de l'offre sur le marché intérieur qui devrait plutôt contribuer à une diminution des prix.

Les associations de consommateurs suggèrent de boycotter certains aliments mais les Italiens, en général, ne prêtent pas facilement l'oreille aux suggestions, encore moins se plient-ils aux mots d'ordre. 40 à 50% du budget familial italien est consacré à l'alimentation et les protestations du public se font chaque jour plus véhémentes. Le gouvernement italien a donc décidé d'adopter un blocage des prix selon le modèle américain en se référant à une législation datant de la seconde guerre mondiale. Cette législation visant les pratiques du marchand noir a été reprise par les pouvoirs publics dans le but d'imposer aux marchands italiens un blocage des prix concernant surtout les produits de consommation courante.

Les "aventuriers gauchistes"

La rentrée sociale risque d'être chaude et un journaliste polonais, M. Strugg, a dénoncé sévèrement les trop nombreuses grèves générales en Italie. Prenant à parti les centrales syndicales italiennes et les "aventuriers gauchistes", le journaliste de la *Sztandar* Modlich dit que ces excès avaient causé d'énormes dommages à la cause des travailleurs. La CGIL (Centrale communiste) a répondu avec fermeté aux "jugements sommaires" de M. Strugg et ce dernier au cours d'une entrevue avec le magazine *Europeo* a nuancé sa pensée en ajoutant:

"La grève générale se justifie dans deux cas seulement: quand la classe ouvrière est prête à prendre le pouvoir (malheureusement, ce n'est pas le cas en Italie) ou lorsqu'il s'agit de bloquer l'accès au pouvoir d'un mouvement fasciste. Autrement, les grèves générales n'ont pas de sens. Les agitations inconsidérées et cabotiques des groupes d'extrême-gauche risquent de favoriser les néo-fascistes en créant dans le pays lassitude et irritation."

Glissement à droite

Depuis le résultat des élections partielles de juin dernier le péril d'un fort glissement à droite est devenu réalité. L'ont provoqué les nombreuses grèves et désordres ainsi que la menace de marasme économique qui pèse sur le pays. L'Italie ayant connu cinq fois plus de grèves que tous les autres pays de la communauté européenne réunis est considérée comme le pays malade d'Europe.

Les convulsions ministérielles ne semblent pas devoir être conjurées. Devant les différends idéologiques et les polémiques suscitées par les socialistes, les sociaux-démocrates et le croissant désengagement du parti républicain on peut se demander comment réussira à survivre la coalition démocrate-chrétienne.

Plane encore la menace du référendum abrogatif concernant la loi sur le divorce. On redoute une guerre de religion qui diviserait le pays en deux, guerre qui annulerait ou compromettrait "la plus grande conquête de la République de De Gasperi à aujourd'hui: la paix religieuse, non en vertu du Concordat, mais en dépit du Concordat" (*Corriere*).

L'honorable Antonio Baslini (PLI) un des promoteurs de la loi sur le divorce a déclaré à Milan qu'il lui semblait inconcevable qu'après cent ans d'unité l'Italie doive encore combattre contre le pouvoir temporel de l'Eglise si selon lui "grâce à l'abrogation du divorce veut voir confirmer à ses propres tribunaux ecclésiastiques le pouvoir de dissoudre les mariages des citoyens italiens". M. Baslini a conclu en souhaitant que prévaille le bon sens et que sera épargné au pays l'absurde référendum sur le divorce.

5000.000 signatures étaient nécessaires pour demander à la Cour de cassation un référendum abrogeant la loi Fortuna-Baslini votée en décembre dernier par le parlement italien après des débats mouvementés et des séances-fleuves. Le nombre des signatures recueillies a

presque triplé le nombre requis. Même le secrétaire général de la démocratie chrétienne, M. Forlani, a donné sa signature à cette demande de référendum, sans doute pour ne pas laisser aux seuls adversaires du gouvernement le rôle de défenseur de la foi et des vertus chrétiennes.

"Le char de l'Etat"

Maintenir le char de l'Etat sur l'Et-na, tel semble être le rôle difficile du président du conseil M. Colombo. En dépit des crises qui surgissent régulièrement (la dernière remonte au mois d'août dernier alors que le sénat était appelé à sanctionner les lois concernant la réforme du logement et le projet de la réforme fiscale) M. Colombo réussit à maintenir la démocratie chrétienne équilibrée avec adresse les nombreux écueils surgissant à droite et à gauche. Mais pour combien de temps encore?

Dans un livre intitulé "Histoire et chronique du centre-gauche" Giuseppe Tamburrano écrit que depuis le 19 mai 1968, date d'entrée en crise du centre-gauche, la majorité qui a gouverné l'Italie a été de centre-gauche mais qu'en l'espace de deux ans elle a connu cinq gouvernements dont trois de coalition: "Cela donne la mesure de la médiocre stabilité de la formule, laquelle survit non par force interne mais par faiblesse externe, par le manque d'alternative." Propos qui rejoignent ceux du *Corriere della Sera* cités plus haut.

A Rome, on trouve encore le tour d'un rire. Voici une histoire qui circule dans la capitale traitant de la vitalité envers et contre tout de la démocratie-chrétienne (racontée par Bernard Noël dans *Le Figaro*) C'était au temps de l'empire et César se lamentait. Les jeux du cirque perdaient de leur intérêt. Il convoque son directeur des spectacles et exige qu'il monte, le plus vite possible, une représentation de gens de meilleures traditions. Terrorisés, les responsables s'attendent à la tâche. La grande fête arrive. Les gradins sont archi-combles. Entrent dans l'arène cent chrétiens voués au supplice. César se frotte les mains. Un gigantesque nuage de poussière cache le combat et, quand il se dissipe, que voit-on? Les chrétiens, assis tranquillement, grignotent des os de lion. Alors, l'empereur, stupéfait puis anéanti s'exclame: "Mais ce ne sont pas des chrétiens, ce sont des "démocrates-chrétiens".

(Collaboration spéciale)

L'empire perse fête son 2500e anniversaire devant des représentants du monde entier

PERSEPOLIS (AFP) — Adossé à une haute falaise de granit gris, ramassé au fond d'une longue plaine ocre désertique, poussiéreuse, sous un soleil de plomb, Persepolis vivait hier dans la fièvre d'un camp retranché, attendant l'assaut.

Une armée d'ouvriers, d'artisans, d'employés, de fournisseurs, s'y affairaient sous la protection de la troupe en armes, épaulée par des parachutistes en baret bleu. Les mesures de sécurité y sont draconniennes, les contrôles intranquillants. On y attendait le chah qui venu s'assurer avec l'oeil du maître que tout était prêt pour célébrer fastueusement et en toute sécurité le 2500e anniversaire de la fondation de l'empire perse à la face du monde entier représenté par cinquante chefs d'Etat.

Le site est grandiose. Les ruines des palais de Darius et de Xerxès s'étagent en terrasses, domine le plateau d'un théâtre aux dimensions de ce qui fut l'empire perse achéménide. Seuls deux taureaux ailés hiératiques, quelques colonnes groupées et de courts pans de mur bas s'en détachent de la même couleur grise que la montagne qui les surplombe. Les tentes rondes du camp royal, bleues et ocre, s'ordonnent devant les terrasses au milieu de pelouses fleuries.

Les tentes réservées aux chefs d'Etat ou à leurs représentants sont disposées suivant le dessin d'une étoile à cinq branches autour du pavillon central du chah que prolonge la tente rectangulaire de deux cents mètres de côté réservée aux dîners et aux réceptions.

On entend de loin monter la rumeur sourde et continue d'une activité laborieuse et, par intermittence, quelques éclats des fanfares de l'armée qui répète son grand défilé retraçant l'histoire de la Perse en costumes d'époque.

Les festivités s'ouvriront officiellement à 11 heures aujourd'hui avec l'hommage

rendu par le souverain actuel de l'Iran au fondateur de l'empire, Cyrus II le Grand (558-529 av. J.C.) qui étendit les limites de l'ancienne Perse de l'Oxus (Anou Daria) à la Méditerranée, et promulgua la première charte assurant à tous les peuples établis sur ce vaste territoire le respect de leurs croyances et de leurs coutumes.

Cette cérémonie qui se déroulera à Pasargade, à une centaine de kilomètres au nord de Chiraz, face au "tombeau de Cyrus", sera radiodiffusée et télévisée comme toutes celles qui auront lieu les jours suivants à Persepolis ou à Téhéran. Le chah prononcera à cette occasion une importante allocution.

En arrivant hier soir à Chiraz, le souverain iranien, l'impératrice et le prince se sont rendus au mausolée de chah Chérach, lieu de culte vénéré de l'Islam Chite, afin d'y faire leurs dévotions avant le début des festivités.

Les souverains et leur suite se sont ensuite rendus en voiture à Persepolis où ils ont dîné privé et passé la nuit dans la "tente royale", au centre du "camp achéménide", prêts à recevoir leurs invités de marque.

Trente souverains, dix chefs d'Etat, vingt-et-une hautes personnalités représentant autant de gouvernements se retrouveront à Persepolis pour assister aux grandioses cérémonies.

La liste en a été arrêtée officiellement samedi à partir des réponses des pays invités et — sauf imprévu de dernière heure — elle ne devrait plus varier, estiment les autorités iraniennes chargées de la vaste et complexe organisation que suppose un tel événement.

Sur le site de Persepolis, face aux majestueuses ruines du palais de Darius, le camp achéménide reconstitué pour la circonstance au milieu du désert, est prêt à accueillir cet impressionnant rassemblement

de têtes couronnées, de chefs d'Etat, de premiers ministres et de hauts dignitaires. Ils y seront logés, on le sait, sous de hautes tentes somptueusement aménagées, dont l'alignement revêt la forme d'une étoile à cinq branches, symbolisant les cinq continents associés à l'hommage rendu au fondateur de l'empire perse, Cyrus le Grand.

C'est l'Europe qui sera la plus brillamment représentée. Et d'abord par ses souverains: le roi et la reine de Danemark, le roi de Norvège, le roi et la reine des Belges, le roi Constantin de Grèce, le prince Bernhard des Pays-Bas, le prince Charles-Gustave de Suède, le grand duc et la grande duchesse du Luxembourg, le prince Rainier et la princesse Grace de Monaco, le prince et la princesse du Liechtenstein, le prince Philip d'Edimbourg représentant la reine Elizabeth, le prince Juan Carlos d'Espagne.

M. Nicolas Podgorny, président du praesidium du Soviet suprême d'URSS, retrouvera à Persepolis le maréchal Tito, président de la République yougoslave, M. Nicola Ceauscesco, président de la République roumaine, M. Pal Losonci, président de la République hongroise, le président Ludwig Svoboda de la République tchécoslovaque, M. Cevdet Sunay, président de la République turque et M. Urho Kekkonen, président de la République finlandaise.

L'Europe sera encore représentée par le premier ministre français et madame Chaban-Delmas, le chancelier Willy Brandt d'Allemagne, M. Emilio Colombo, premier ministre d'Italie, M. Klimeszewski, Vice-président du conseil polonais, M. Fritz Wahlen, ancien président de la Confédération helvétique, et M. Rui Manuel Patricio, ministre des affaires étrangères du Portugal.

Les représentants de l'Asie seront eux aussi en nombre:

Le roi Hussein de Jordanie, le roi et la reine du Népal, le roi et la reine de Malaisie, le prince Bhalubandu-Tzgalala de Thaïlande, M. Varahagiri Venkata Gir, président de la république indienne, le général Yahya Khan, président du Pakistan accompagnée de la Begum, M. Kuo-Mo Jo, vice-président de l'Assemblée nationale de Chine populaire, le prince Mikasa, frère de l'empereur Hiro Hito du Japon, M. Ferdinand Marcos, président des Philippines, M. Jong Pil Kim, premier ministre de Corée, M. Soleiman Frangie, président du Liban et le prince Abdoul Vali Kah, oncle du roi d'Afghanistan.

A cette liste, il faut ajouter l'émir de Bahrein, l'émir du Koweït, le sultan d'Oman, M. Abdehraman Aleriyand, président du conseil de la république du Yémen, ainsi qu'une demi-douzaine de cheiks des

émirats du golfe persique et de la côte de la Trêve.

L'Afrique enverra à Persepolis l'empereur Haile Selassié d'Ethiopie, le roi du Lesotho, M. Hubert Maga, président de la république du Dahomey, M. Leopold Sedar Senghor, président du Sénégal, le président Moktar Ould Daddah, de Maritanie, M. J. Fouché, président de la République sud-africaine, le prince Moulay Abdallah, frère du roi du Maroc, M. Habib Bourguiba junior, représentant le président Tunisien, M. Mofla Alash-Baf, président du conseil des ministres algériens et le prince Makkosini, premier ministre du Swaziland.

Du continent américain viendront M. Spiro Agnew, vice-président des Etats-Unis, M. Roland Michener, gouverneur général du Canada, et M. Petronio Portela Nunes, président du parlement brésilien.

L'Océanie sera représentée par le gouverneur général d'Australie, Sir Paul Hasluck, et le Vatican lui-même aura son délégué puisque le pape Paul VI a désigné le cardinal Maximilien de Furstenberg pour assister en son nom aux cérémonies de Persepolis.

COMPTABLES AGRÉÉS

<p>BELZILE, CARDINAL, ROY & CIE Comptables agréés ALAIN BELZILE, C.A. PIERRE CARDINAL, C.A. CLAUDE ROY, C.A. RONALD PERRO, C.A. 2345 est. Bélanger Montréal 729-3226</p>	<p>LUCIEN DAHMÉ, C.A. Comptables agréés 276 ouest, rue St-Jacques Suite 110 845-4194</p>
<p>PROVOST & PROVOST Comptables agréés ROGER PROVOST, C.A. ROLAND PROVOST, C.A. 235 ouest, Boul. St-Joseph 274-6513</p>	<p>VIAU & ROBIN Comptables agréés LUCIEN VIAU, C.A. H. LUCIEN ROBIN, C.A. JACQUES R. CHADICON, C.A. ARNAUD H. VIAU, C.A. J. SERGE GERVAIS, C.A. WAGJIM BOULOUS, C.A. 4926 ave. Verdun, Verdun 769-3871</p>

Duval, Buteau & Cie
COMPTABLES AGRÉÉS
159 ouest, rue Craig, Montréal 126 861-9987

Thorne, Gunn & Cie
Comptables Agréés
800, PLACE VICTORIA, Suite 2604 - Montréal 115
Tél.: 878-3011
Bureaux à travers le Canada et correspondants dans le monde entier.

SAMSON, BÉLAIR, CÔTÉ, LACROIX ET ASSOCIÉS
comptables agréés

Suite 3100, Place Victoria, Montréal 115	861-5741
71, rue Saint-Pierre, Québec 2	692-1201
184, avenue de la Cathédrale, Rimouski	724-4136
108 nord, rue Wellington, Sherbrooke	567-5259
324, rue Des Forges, Trois-Rivières	378-4541

Lunokhod: mission accomplie

MOSCOU AFP — L'engin automatique soviétique Lunokhod, a terminé l'exécution du programme scientifique dont il avait été chargé à la surface de la lune depuis le 17 novembre 1970, soit depuis dix mois et demi, annonce l'agence Tass.

Les appareils et les instruments du bord ont cessé de fonctionner le 4 octobre, par suite de l'épuisement de la batterie thermique à isotopes qui fournissait à l'engin l'énergie nécessaire.

Dressant le bilan de cette expérience, l'agence Tass indique que Lunokhod 1 a parcouru 10,540 mètres, ce qui lui a permis d'explorer une superficie de 80,000 mètres carrés. A 500 reprises, l'engin a étudié les propriétés physiques et mécaniques du sol lunaire, et il a effectué 25 analyses portant sur la composition chimique du sol. Lunokhod a transmis enfin plus de 20,000 photographies de la surface lunaire et plus de 200 panoramas.



Toujours prêt, honnête, fiable et travailleur acharné. C'est le bon du CN.

Bon travailleur — Il commence à travailler pour vous dès sa réception à nos bureaux. Il prévient notre équipe de spécialistes que vous avez un problème et l'un d'eux est dépêché chez vous, à votre convenance, pour connaître le genre d'emplacement industriel que vous cherchez. Ceci fait, nos spécialistes commencent à préparer des réponses à vos questions: main-d'œuvre, taxes, facilités de transport, matières premières, dégrèvements fiscaux, facilités de financement, subventions, etc. . .

Etude fournie — L'analyse complète qui vous

est remise par la suite est absolument confidentielle et objective. Elle est préparée à votre seule intention et vous indique les emplacements industriels les plus avantageux pour votre entreprise.

Impartialité — Nous vous donnons tous les faits sans favoriser une région plutôt qu'une autre. Notre paroisse, c'est tout le Canada.

Digne de confiance — Vous pouvez vous fier aux renseignements que nous vous fournissons. Ils sont dignes de foi . . . et gratuits! Bref, si vous projetez d'implanter une usine ou d'étendre votre champ d'action au Canada, confiez la recherche de l'emplacement rêvé au CN. Il suffit de remplir le bon ci-dessus.

